

**VILLE D'AUXERRE**  
Direction de l'Urbanisme

# **PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**

## **D'AUXERRE ET VAUX (Commune associée)**

### **ZONE UA**

#### **(quartiers périphériques du Secteur Sauvegardé)**



**ANALYSE HISTORIQUE ,**  
**URBAINE ET ARCHITECTURALE**

Mars 1994

# SOMMAIRE

	Pages
Introduction	3
La Ville avant la Révolution	6
Les Promenades	7
<b>CHAPITRE I : 1789 – 1870 – Transformation de la Ville</b>	<b>8</b>
Les Faubourgs	9
Les Premiers Equipements	11
La Prison	13
Le Cimetière Saint-Amâtre	15
Faible Essor Economique	18
Finances et réalisations	19
<b>CHAPITRE II : 1870 – 1914 : Croissance Urbaine</b>	<b>20</b>
Les voies publiques	21
Les équipements nouveaux	24
La Caserne d'Infanterie	26
Les Ecoles Normales	27
L'Etablissement Départemental d'Assistance	31
Le Réservoir de la Turbine	32
Aménagement de la Rivière d'Yonne	34
La Passerelle	36
<b>CHAPITRE III : L'Architecture des Faubourgs et le décor de la rue</b>	
Avant 1900	37
Après 1900	49

## **CHAPITRE IV : Les différents quartiers composant la périphérie**

Saint-Amâtre	63
La Place et la Maison de l'Arquebuse	80
Le quartier Saint-Julien	83
Le quartier Moreaux – Vauban	90
Le quartier Chaînette – Tournelle	98
Rive droite – Saint-Gervais	99
Le Faubourg Saint-Martin-Les-Saint-Marien	103

## **CHAPITRE V : La périphérie demain**

Ce qu'il ne faut plus faire	117
Ce qui est mieux intégré	120
Le Règlement de la zone UA	123
Pour conclure	124
Liste des Edifices protégés Hors Secteur Sauvegardé	126

La présente brochure a été réalisée par la Direction de l'Urbanisme

Textes et Photos

**Joël RINTJEMA**

Saisie des textes

**Corinne POINSOT  
Virginie LORICHON**

Maquette et mise en page

**Serge CORBIN**

Impression – Reliure

**Yonne Copie  
Service Reprographie de la Mairie**

## INTRODUCTION

La loi du 08 Janvier 1993 sur les paysages, modifie le régime juridique des Plans d'Occupation des Sols, afin que la protection et la mise en valeur des paysages soient désormais inscrites dans les textes.

La loi du 09 Février 1994, portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction modifie l'article L 123.1 du Code de l'Urbanisme en imposant au P.O.S. "d'identifier et de localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, rues, monuments, sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur, pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection".

En effet, la qualité de l'espace urbain concerne chacun d'entre nous, ces textes nous le rappellent.

L'espace urbain est un héritage des générations passées. Son inventaire et sa mise en valeur sont à poursuivre et à améliorer.

Depuis une vingtaine d'années, une attention particulière a été portée pour la préservation des centres villes et des bourgs anciens au travers de réglementations spécifiques telles les Secteurs Sauvegardés ou les Z.P.P.A.U, mais aussi grâce à des actions spontanées de collectivités ou de particuliers.

Pour leur part, les municipalités ont souvent fait de gros efforts d'aménagement et un soin particulier a été apporté dans la restauration de nombreux bâtiments et la réalisation d'espaces urbains "agréables à vivre".

Hélas ! Le tableau s'assombrit rapidement, dès que l'on franchit les premières ceintures de boulevards et que l'on aborde la périphérie des agglomérations. Trop souvent, nous assistons à une destruction quasi systématique d'un bâti souvent estimable pour le voir ensuite remplacé par des bâtiments de toutes les hauteurs, de toutes les formes et couleurs, suivant des orientations et implantations anarchiques, au plus grand mépris du parcellaire ancien. Les matériaux utilisés sont de toutes natures et sont choisis sans le moindre souci d'intégration ; de leur côté, les jardins et parcs pourtant si nécessaires pour l'équilibre de la vie urbaine, sont eux aussi mutilés ou détruits même s'ils renferment des essences rares et des arbres centenaires.

Tel n'est pas le cas de la périphérie d'AUXERRE, qui conserve en dépit de quelques mutilations pratiquées au 20ème siècle, son identité propre permettant ainsi de comprendre l'évolution urbaine et architecturale de la ville, de la fin du 18ème siècle à nos jours.

C'est pourquoi, il s'avère important aujourd'hui de pouvoir protéger les faubourgs anciens ainsi que les bâtiments et aménagements urbains les plus significatifs réalisés dans les secteurs périphériques du Secteur Sauvegardé entre 1800 et 1914.

Bien sûr, l'appréciation de leur valeur esthétique est parfois délicate, en raison de la subjectivité des critères. Chaque nouvelle réalisation fut célébrée en terme admiratif lors de sa construction. Pourtant par la suite, toute cette production tomba dans le discrédit mais, cette attitude fut partout la même, vis à vis de l'oeuvre du XIXème siècle.

Or, l'évolution des quartiers révèle mieux que les statistiques, les conditions sociales et les mentalités de cette époque.

Certes, la périphérie ne renferme pas de "trésors architecturaux" comparables à nos grands monuments du Secteur Sauvegardé mais, il n'y a pas de monstre non plus. Le promeneur et l'amateur d'art apprécieront le travail d'architectes inventifs et compétents associé au savoir faire des tailleurs de pierre, des charpentiers, des couvreurs ou plus simplement des maçons.

Toutes ces personnes, quel que soit le style adopté pour les nouvelles constructions, ont su éviter le gigantisme, et la décoration a toujours été utilisée sous sa forme la plus sobre que ce soit dans les édifices publics ou sur les façades particulières qui sont néanmoins soignées. Tout reste ici à l'échelle de l'homme et le contraste causé par l'adoption de styles successifs et la juxtaposition des constructions anciennes et modernes reste très supportable et peut même avoir valeur d'exemple pour les urbanistes et bâtisseurs du futur, d'où cette étude qui s'inscrit dans le cadre de la révision du P.O.S. d'AUXERRE, et vient en complément du rapport de présentation général.

Pour la mener à bien, l'ouvrage de Denise PINEAUX "Architecture Civile et Urbanisme à AUXERRE" me fut un auxiliaire précieux et j'y ai puisé certaines descriptions de lieux ou de bâtiments.

Je souhaite maintenant qu'au delà du document administratif, qu'elle a vocation d'être, celle-ci puisse intéresser le lecteur au travers d'une documentation historique et iconographique parfois méconnue, mais souvent plus explicite que de longs paragraphes.

Enfin, elle doit contribuer à l'établissement d'une réglementation particulière beaucoup plus sensible qui peut préfigurer une future zone de protection du Patrimoine Architectural et Urbain qui serait le complément pour les quartiers périphériques, du Secteur Sauvegardé protégeant le centre médiéval.

AUXERRE est aujourd'hui classée Ville d'Art et d'Histoire. Cela ne veut pas dire que la ville doit devenir un gigantesque musée, mais que tout au contraire, elle doit continuer de se développer dans le respect de son patrimoine et de sa qualité de vie, éléments qui constituent l'un de ses meilleurs atouts pour son attractivité.

J. RINTJEMA  
Directeur de l'Urbanisme

Mars 1994



## LA VILLE AVANT LA REVOLUTION

A la veille de la Révolution, AUXERRE, ville de 10 000 habitants possédait 27 églises (à l'intérieur des fortifications : une cathédrale, une église collégiale, huit églises paroissiales, onze couvents ; à l'extérieur : trois églises paroissiales et trois couvents). Les édifices civils étaient caractérisés par leur vétusté et l'exiguité de leurs locaux : palais de justice et prison, hôtel de ville, hôpital ... De plus, il n'existait pas d'écoles primaires ni de bibliothèques. Marchés et foires, moteur principal de l'activité économique se tenaient toujours sur la voie publique.

Ainsi avec la disparition de la muraille, AUXERRE redevenait une ville ouverte, libérée des impératifs de défense et de sécurité. Elle pouvait à nouveau se développer et s'accroître librement ; rien ne l'empêchait plus de franchir l'Yonne et de s'étendre en périphérie. La disparition, au cours de la Révolution, de nombreux couvents et églises avait modifié les structures de la ville. AUXERRE n'était plus la cité sainte qu'elle avait été si longtemps.

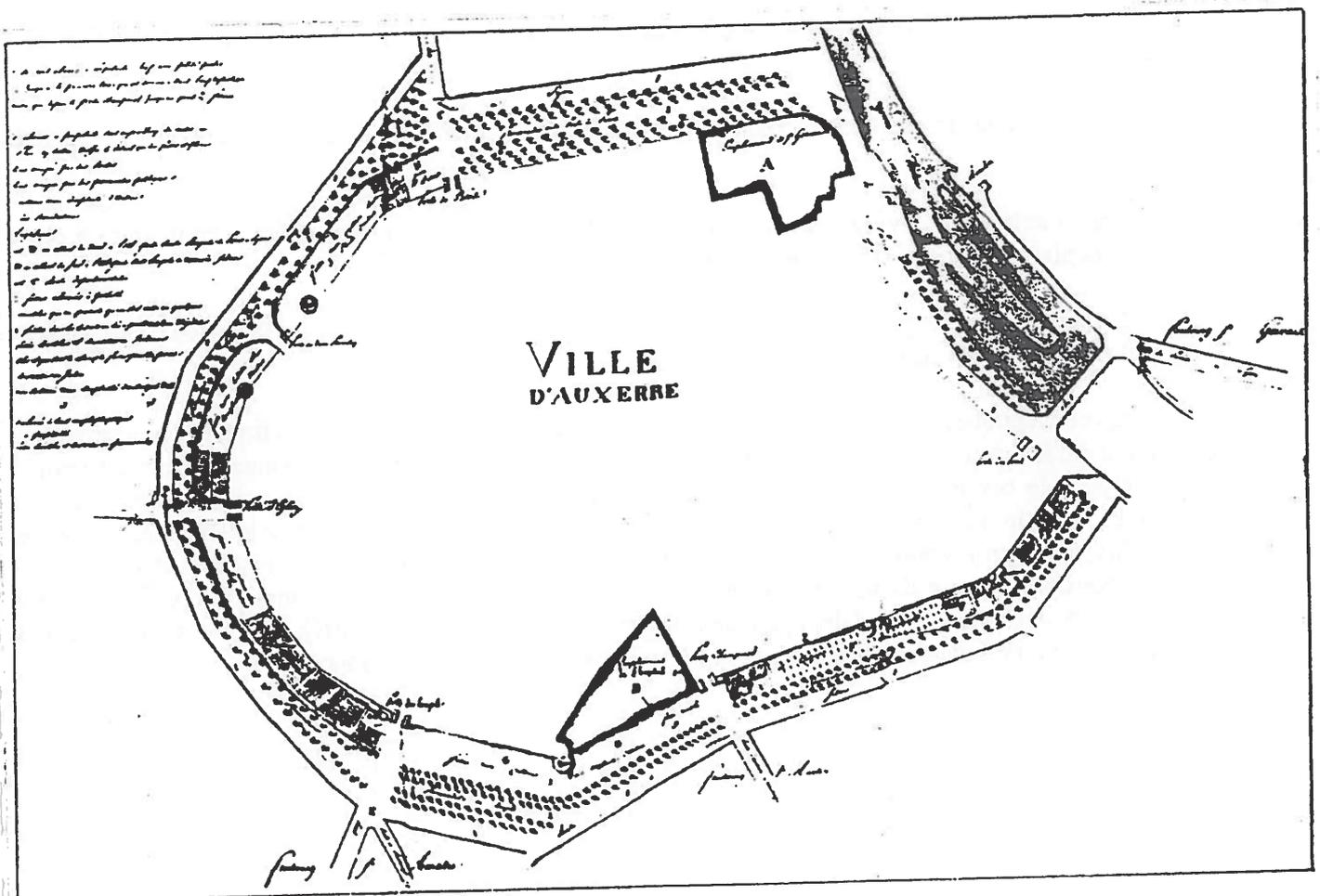


Armes que porte aujourd'hui :  
la Ville d'Auxerre depuis l'an 1371

## LES PROMENADES

La création des promenades constitue l'un des faits marquants de l'évolution urbaine des XVII et XVIIIème siècles. La sécurité revenue après les guerres de religion rend l'enceinte inutile et malcommode. Celle-ci très mal entretenue par la municipalité avait au XVIIIème siècle, un rôle de protection parfaitement dérisoire. L'enceinte, constituée d'une haute ceinture de remparts et de fossés profonds "bordés de glacis abrupts, sans arbres ni culture" sera doublée de promenades plantées au début du XVIIIème siècle. Le maire autorisera la démolition des murs et courtines et commencera en 1789 la mise en vente par lots de cette zone de protection. A la même époque seront détruits les murs bordant la rivière, permettant la construction de quais (1770) et le passage de la route PARIS-LYON, qui traversait auparavant la ville, de la Porte Saint-Siméon à la Porte du Pont.

Ainsi l'amorce de ces transformations des murs, avec la construction de maisons bourgeoises et d'hôtels particuliers permit à la ville de posséder une ceinture de verdure d'autant plus appréciée que la campagne environnante était consacrée à la vigne.



plan ces promenades (fin XVIIIe s.)

## 1789 - 1870 TRANSFORMATION DE LA VILLE

### LA REVOLUTION ET SES CONSEQUENCES

La révolution supprima les provinces : AUXERRE devint le chef-lieu du département de l'Yonne, mais perdit sa fonction épiscopale au profit de sa rivale : SENS.

Après 1789, la suppression des privilèges et la laïcisation de l'Etat apporta de grandes transformations avec la confiscation des biens du clergé et de la noblesse. Leur sécularisation provoqua un transfert de propriété.

Les biens des congrégations furent très souvent réutilisés au profit du nouveau pouvoir. Certaines églises paroissiales servirent de lieux au culte révolutionnaire (Saint-Père, Saint-Eusèbe, Saint-Etienne...) ou furent détruites (églises Saint-Loup, Saint-Mamert, Saint-Regnobert...). La restauration ne mettra pas en cause cet acquis. La vente des autres biens favorisa l'arrivée d'une nouvelle bourgeoisie (174 lots de biens nationaux dont 150 cléricaux furent mis en vente entre 1791 et 1800).

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, AUXERRE comptait 12 047 habitants groupés presque tous à l'intérieur des murs.

Selon le cadastre de 1809, le territoire de la commune couvrait 4 469 hectares dont 80 de propriétés bâties

Les fonctions de la ville étaient toujours les mêmes qu'au Moyen-Age mais l'administration civile avait pris la place occupée jusque là par l'Eglise.

La culture de la vigne, le commerce et l'administration étaient toujours les activités principales. Il n'y avait pas d'industrie au sens moderne du terme.

A cette époque, pouvoirs publics et particuliers utilisèrent encore au maximum, l'espace restant disponible à l'intérieur des remparts. On démolissait beaucoup de maisons anciennes, mais cela coûtait cher. De plus, le centre ville présentait de fortes déclivités qui posaient aux architectes d'autant plus de problèmes, que le sous sol, souvent composé de carrières plus ou moins reconverties en caves et souterrains, était peu favorable à des constructions élevées réclamant de solides fondations, d'où un début d'intérêt porté sur la rive droite de la rivière et sur les coteaux au-delà des remparts, dont les terrains occupés par des cultures se vendaient peu chers (entre 1 et 5 francs le mètre carré). Le sous-sol était le plus souvent vierge et de bonne qualité et les pentes étaient beaucoup moins prononcées.

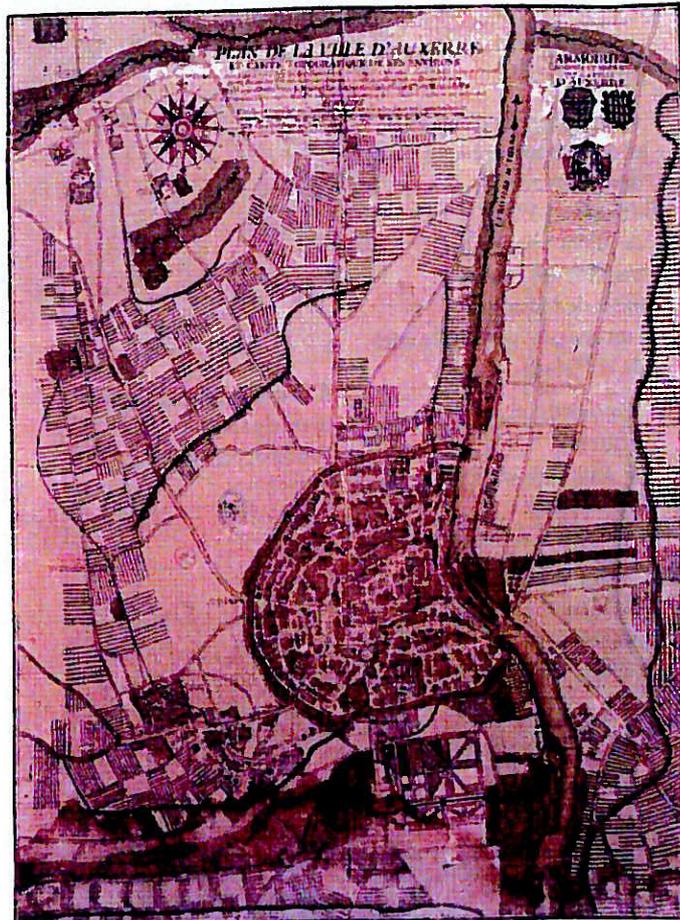
## LES FAUBOURGS

Après la Révolution, au-delà du centre historique et hormis le faubourg Saint-Amâtre, on ne trouvait guère d'habitations à l'extérieur que le long des grandes routes allant vers la Nièvre, l'Avallonnais et la Puisaye. Le faubourg de Paris connaissait cependant une certaine animation grâce aux auberges.

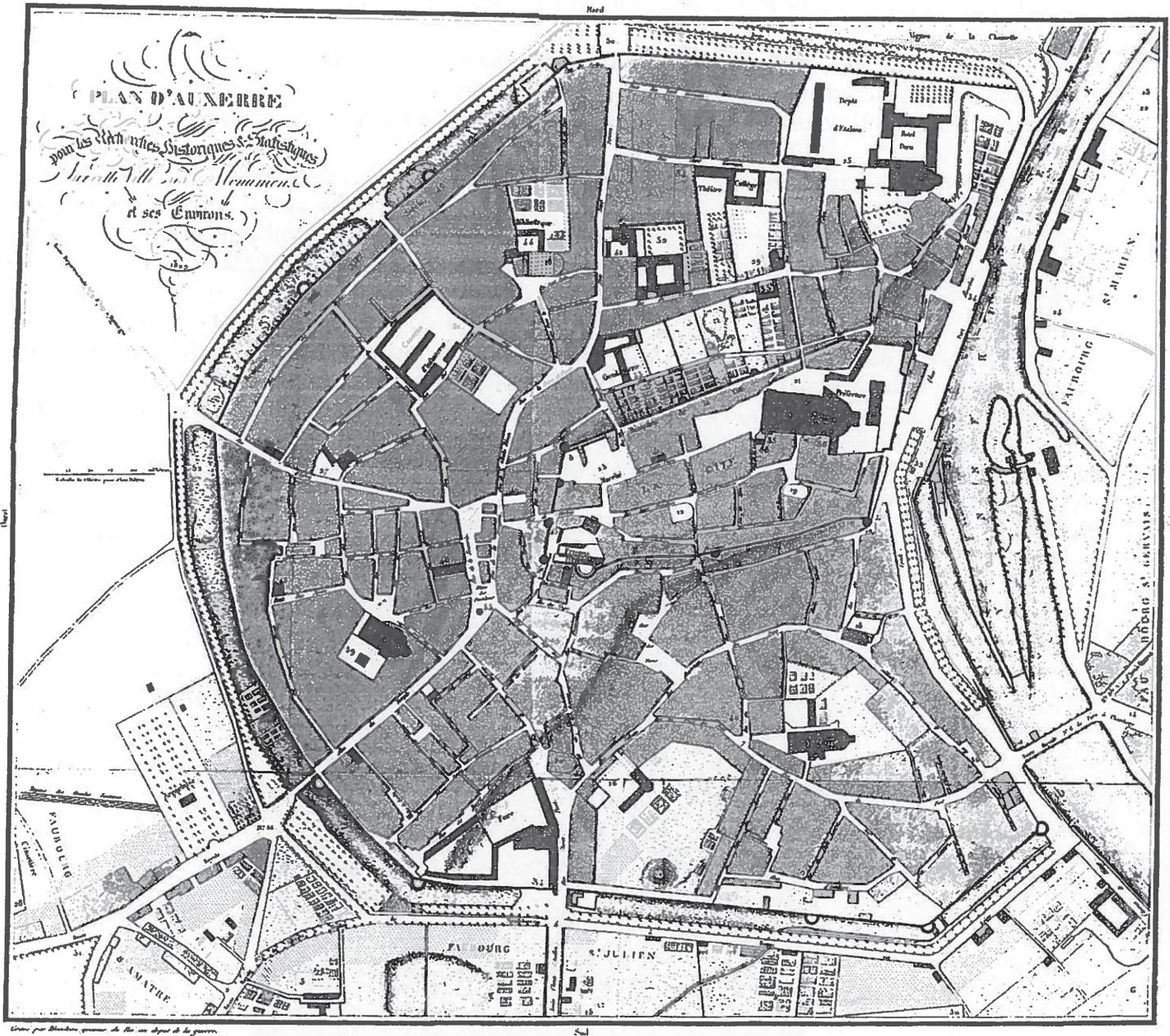
Le fait que la campagne environnante était plantée en vergers et vignes explique certaines dénominations pittoresques qui subsistent aujourd'hui dans les rues des quartiers urbanisés. Elles correspondent à des lieudits et à des "climats" et rappellent le morcellement des propriétés.

D'autres dénominations perpétuent le souvenir des anciens enclos monastiques. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les faubourgs étaient également désignés par ces noms qui englobaient de vastes zones. On distingue ainsi au Nord le quartier de la Chaînette et le faubourg Saint-Siméon, à l'Ouest le faubourg des Migraines, celui des Moreaux et celui de Saint-Amâtre. Au Sud, le faubourg Saint-Julien et à l'Est les faubourgs Saint-Gervais et Saint-Martin-les-Saint-Mariens.

Jusqu'en 1860, le peuplement fut lent. Seuls parmi les établissements à usage collectif s'installèrent ceux dont le voisinage était considéré comme peu souhaitable en ville. Ainsi s'édifièrent en périphérie du centre, l'Asile d'Aliénés, la Prison et les Abattoirs, auxquels il faut ajouter le Cimetière créé avant 1800 dans l'ancien couvent des Capucins au faubourg Saint-Amâtre.



PLAN OUDIN - 1713



PLAN D'AUXERRE EN 1829

## LES PREMIERS EQUIPEMENTS

### L'ASILE D'ALIENES

S'étendant sur 14 hectares, l'Asile d'Aliénés implanté en 1840, agrandi en 1860, se situe à l'emplacement de l'ancien hôpital général dont la chapelle, antérieure à la révolution, est le seul édifice à avoir été paradoxalement préservé avec la partie orientale du terrain qui était dès l'origine cultivée en vigne et en jardin.

L'hôpital psychiatrique auxerrois, de l'architecte BOIVIN, fut l'exemple parfait du grand équipement qui ne pouvait se situer qu'en dehors de la ville, pour cause d'hygiénisme.

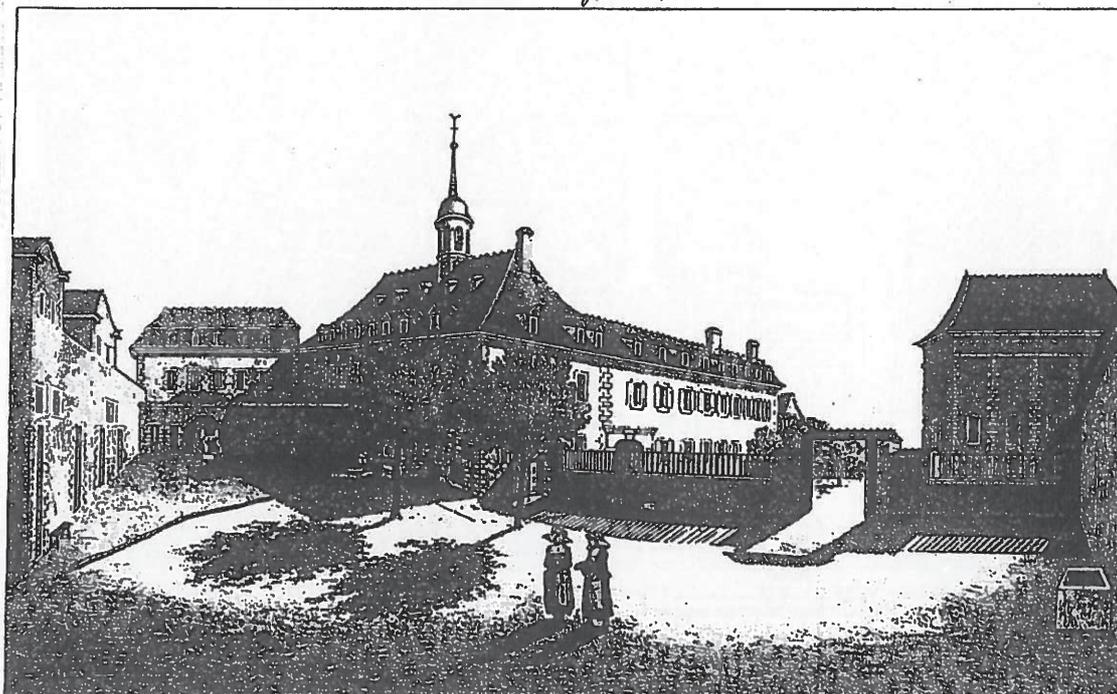
Selon BLEAUDONU et LEGAUFEY (Annales ESC Janvier 1975 – Naissance des asiles d'aliénés), cette institution sera la première en date où la société bourgeoise voulait faire passer dans les faits ses conceptions sur l'aliénation mentale. Elle servira de modèle pour les autres réalisations de la période haussmannienne. Son importance fut donc incontestable et dépassa le cadre du département.

L'édifice a été conçu comme un univers idéal et autonome, traité comme une "ville en réduction" de par sa symétrie, la complexité de ses éléments, leur hiérarchie, la nature ordonnancée de ces jardins.

Le Docteur Girard de CAILLEUX et l'architecte ayant recherché à réaliser la plus grande spécialisation possible, chaque pavillon se distingue des autres par ses proportions, la disposition de ses façades et sa distribution intérieure.

Indépendamment du style des bâtiments "sorte d'imitation simplifiée du style roman du XIIème siècle, mais appliquée d'une manière ingénieuse aux exigences actuelles d'air, de lumière et de distribution" (V. PETIT), cet hôpital donne l'image idéalisée de ce que pouvait devenir la ville au XIXème siècle.

*Annuaire de l'Yonne 1876.*



Sommeuil

Imp. Perriguet Auxerre

AUXERRE

Mus. de l'Yonne - Auxerre - 1876



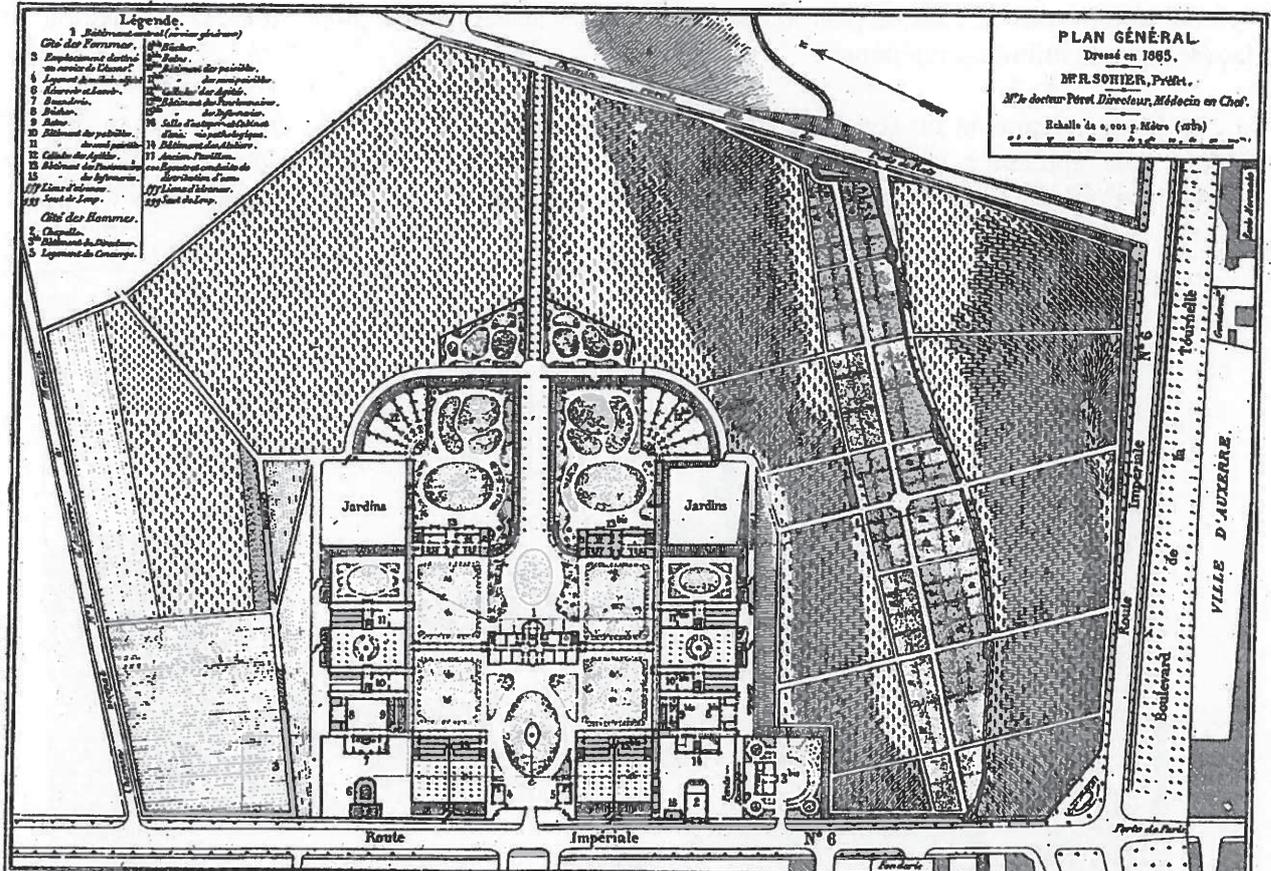
h. Mulier lith.

Imp. Lemerle et Cie, 25, rue de Paris.

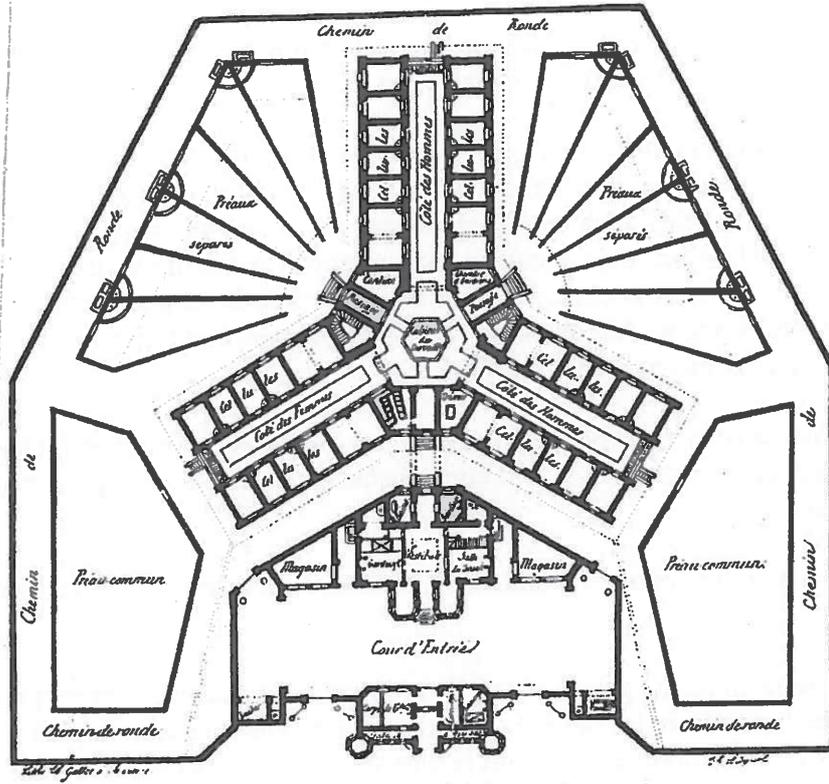
## ASILE DES ALIÉNÉS D'AUXERRE.

d'après un dessin tiré d'une Brochure de M. V. Hernoux.

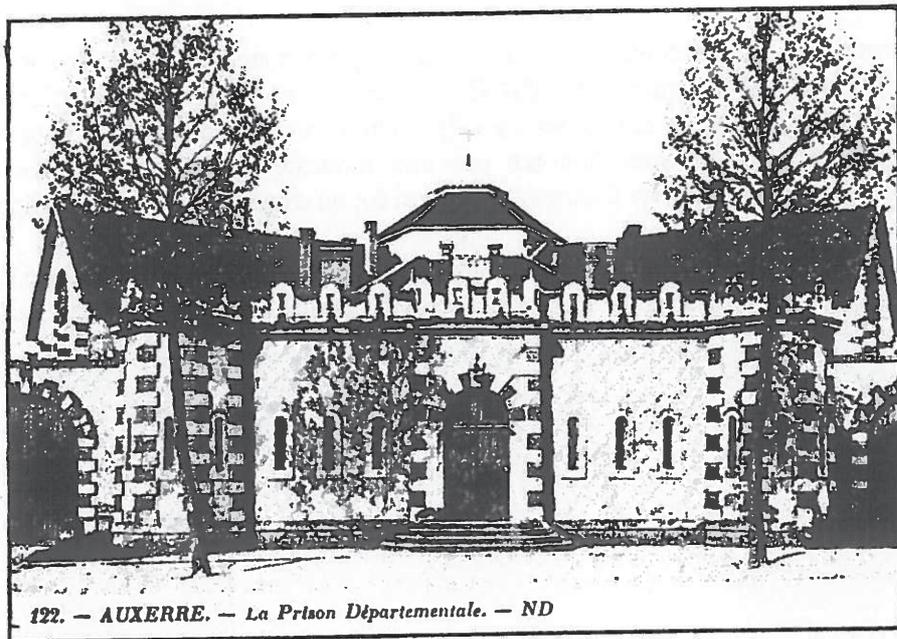
### ASILE DÉPARTEMENTAL D'ALIÉNÉS A AUXERRE (YONNE)



Lith. Ch. Gallet à Auxerre.



Plan du rez-de-chaussée de la Prison Départementale.



122. — AUXERRE. — La Prison Départementale. — ND

## LE CIMETIERE SAINT-AMATRE

Les Auxerrois de l'ancien régime portaient leurs morts soit dans les cimetières entourant les églises, soit dans celui qui se trouvait à côté de l'Hôtel-Dieu.

Avant la Révolution, il avait été question de chercher une autre solution ; les événements politiques accélèrent cette évolution qui rencontrait une certaine résistance, et en 1790 le cimetière fut installé dans l'ancien couvent des Capucins, faubourg Saint-Amâtre. Il fut agrandi une première fois en 1832 par le legs de Mademoiselle DUNAND qui abandonna sa propriété, à condition d'avoir une chapelle funéraire entretenue spécialement dans le cimetière pour elle et sa famille, et une seconde fois en 1837 par l'achat d'une autre propriété contiguë. A la fin du siècle, il paraissait devenir trop petit, mais ce n'est qu'après 1914 qu'un autre cimetière fut ouvert au nord de la ville.

Bien qu'un certain nombre de tombes aient été relevées et remplacées par des monuments modernes, le cimetière Saint-Amâtre peut être considéré comme un exemple intéressant de l'architecture funéraire du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Quelle que soit l'importance de la famille ou la date de la tombe, la sobriété est la règle en matière de décoration.

Une remarque du même genre peut se faire à propos des chapelles par lesquelles un petit nombre de familles préférèrent remplacer les dalles et les stèles. Elles sont simples, de plan rectangulaire, couvertes par un toit à deux versants dont le pignon est le plus souvent orné d'un fronton triangulaire ; quelques unes sont d'inspiration plus gothique.

Elles sont toutes en pierre blanche, et certaines portent sur les murs latéraux des sculptures identiques à celles qui ont été remarquées sur les façades des immeubles construits à la même époque.

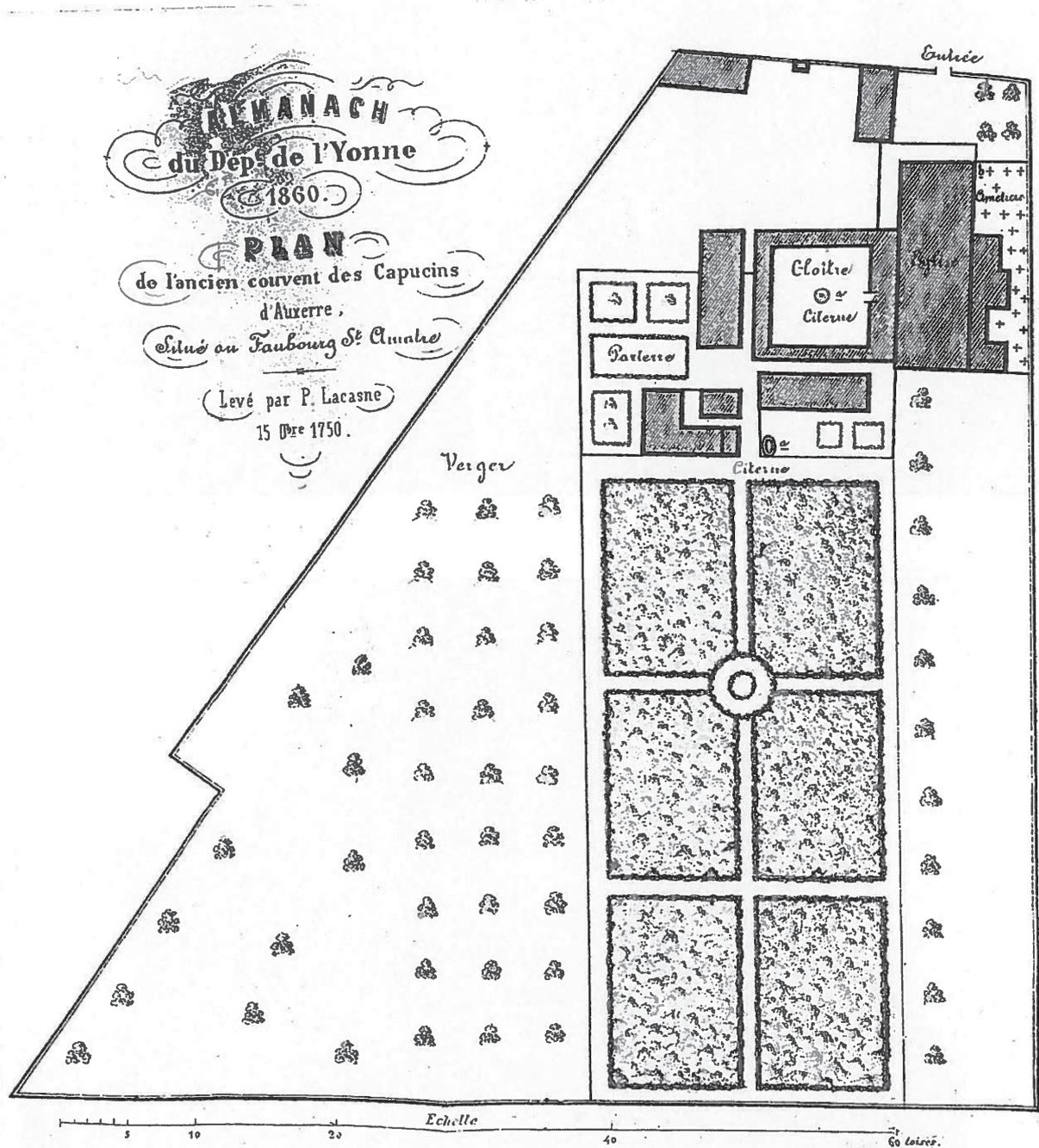
Un nombre assez important de tombes ne comportent pas de croix, et celles-ci sont remplacées par des colonnes brisées, des fleurs rappelant la libre pensée, etc...

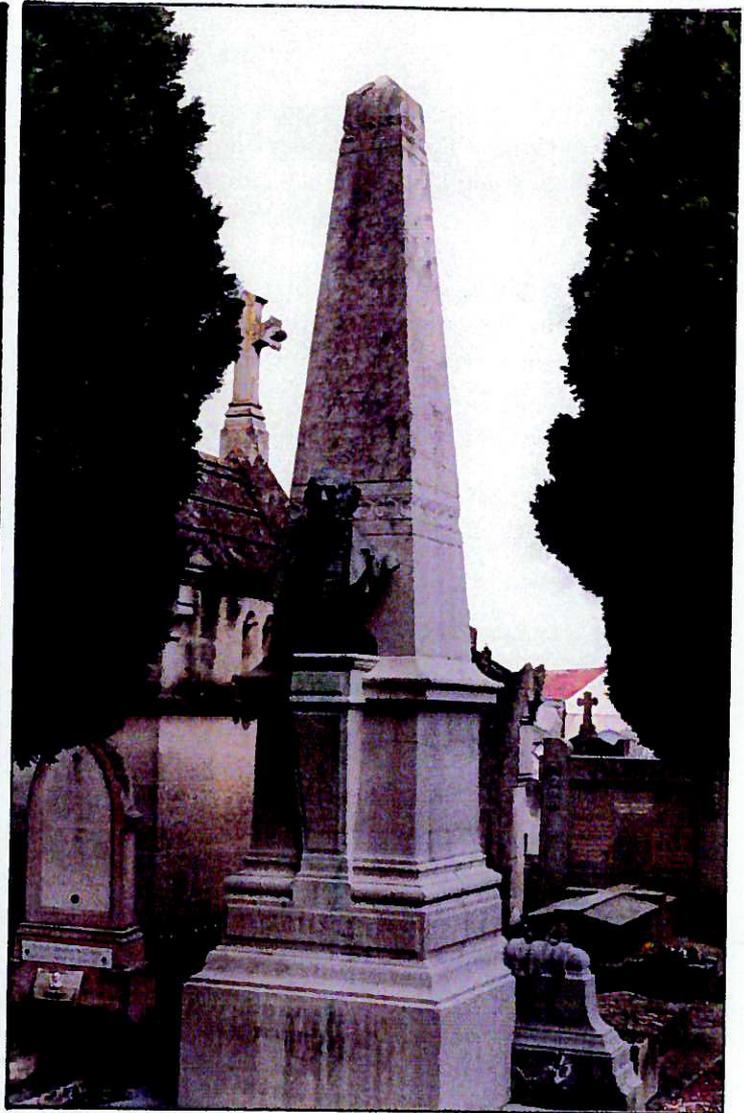
Les monuments commémoratifs et les tombes de personnages importants sont assez nombreux et également plutôt discrets. Le capitaine COIGNET repose dans une chapelle très sobre et classique, sur les murs de laquelle sont inscrits les noms des batailles qu'il a traversé. Les morts de la guerre de 1870-71, heureusement peu nombreux, sont honorés par une modeste pyramide tronquée. Depuis 1891, un monument se dresse sur la tombe de Charles Lepère qui fut un des chefs de file des Républicains.

Elle se compose d'un piédestal et d'un obélisque, tous deux en "marbre ardoisé dit granit de Givet". Sur une des faces de l'obélisque, un buste de bronze de C. Lepère est adossé. L'architecte fut ROBLOT, de SENS, et le sculpteur PEYNOT.

Dans cette nécropole, qui révèle peut-être plus que tout autre lieu public le sérieux, la réserve et la modération du tempérament local, la tombe de Paul BERT, dessinée par BARTHOLDI, étonne un peu. Elle est constituée par un monument de granit et un gisant de bronze. La statue représente Paul BERT mourant dans les plis du drapeau français ; elle se trouve sur une estrade, et s'appuie d'un côté sur une stèle de forme ogivale.

En dehors des tombes privées et des monuments commémoratifs, il existe également dans le cimetière d'AUXERRE une construction à usage collectif, le dépositaire. Il fut construit dans le dernier quart du XIXème siècle par l'architecte de la ville. Il est composé de salles souterraines, dressées en partie dans les anciennes citernes du couvent des Capucins, avec, en surface, une chapelle d'un style gothique austère.





## FAIBLE ESSOR ECONOMIQUE

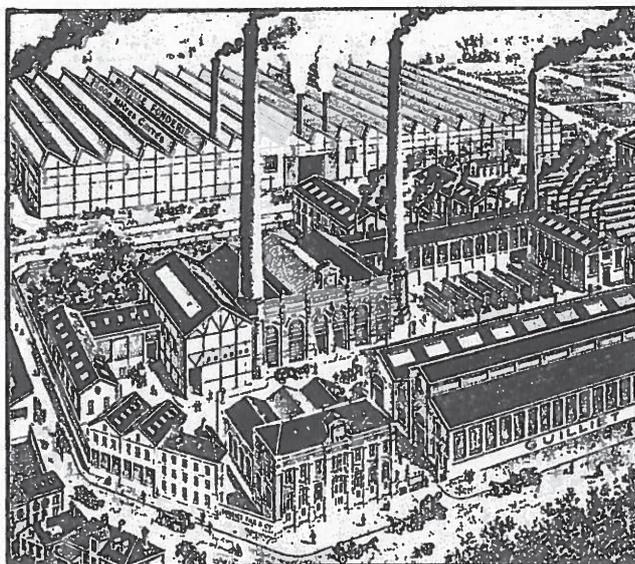
Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la situation économique se modifia sensiblement. Quelques petites entreprises industrielles s'implantèrent (industries alimentaires, fabriques de colles, de chandelles...), mais les deux seuls facteurs de développement industriel furent les progrès des industries chimiques (oceries - 1836) et la conversion de l'atelier GUILLIET (1847) en usine (fonderie et machines à bois). Malgré cela les activités traditionnelles prédominaient toujours. Ainsi la surface du vignoble s'était encore étendue bien que les vins d'AUXERRE aient à cette époque beaucoup perdu de leur notoriété ; la vigne conservait sa première place (près de la moitié de la commune en était plantée). Le caractère agricole de la région restait prépondérant. Le département subit un exode rural important entre 1851 et 1854, 114 723 habitants quittèrent l'Yonne notamment pour PARIS. L'industrie peu importante ne pût absorber le surplus démographique rural (la ville d'AUXERRE comptant 14 166 habitants en 1851 et 18 036 en 1891).

Ainsi ce faible essor économique ne permit pas à la ville de devenir une cité industrielle. De plus, un événement allait contrarier le développement d'AUXERRE. La construction en 1855 d'une gare ferroviaire à l'écart du grand axe PARIS - LYON - MEDITERRANNEE ( Laroche - Migennes étant l'arrêt principal le plus proche) qui n'apportera pas d'avantage le soutien indispensable à l'économie auxerroise.

La ville fut donc desservie par une ligne secondaire à voie unique fruit des choix d'origine du P.L.M.. La gare, pour des raisons topographiques, fut construite sur la rive droite de l'Yonne à l'écart de la cité. Contrairement à de nombreuses autres villes, le quartier de la gare, excentré, restera peu intégré au reste de l'agglomération malgré une certaine structuration urbaine due à la présence de ce nouvel équipement.

Dès lors, la légende restée tenace affirme qu'AUXERRE, à l'instar d'autres villes, avait refusé le passage du chemin de fer sur son territoire, ce qui avait amené la Compagnie à LYON à laisser la Préfecture de l'Yonne à l'écart du tracé de la ligne PARIS-DIJON.

Cette légende est fautive car, dès le 09 Juin 1840, le Conseil Municipal apportait son soutien à un comité qui sollicitait la desserte de la ville. De 1840 à 1851, le Conseil Municipal d'AUXERRE ne consacra pas moins de 19 séances au problème du chemin de fer et proposa des subventions et financements divers, pour étudier une desserte favorable à la ville.



## FINANCES ET REALISATIONS

Un rapide historique de l'évolution des ressources permet d'imaginer les difficultés rencontrées dans la réalisation d'édifices et d'équipements municipaux. Les habitants d'AUXERRE étant très peu fortunés au XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'Etat n'apportait guère son soutien à la ville qui, ayant peu de moyens, ne put remodeler son tissu urbain. A l'enceinte du XII<sup>ème</sup> siècle succéda une enceinte fiscale qui épousa les mêmes limites. Des bureaux d'octroi furent bâtis aux différentes entrées de la ville. Cette imposition (qui subsista jusqu'en 1878) constituait avec les droits de place aux marchés et foires, la source principale de revenus de la ville.

Les responsables pouvaient, à juste titre, s'estimer démunis pour les projets et réalisations municipaux et départementaux. Ces difficultés financières n'empêchèrent que rarement la réalisation des programmes mais eurent pour conséquence une production de moindre qualité. Parmi les nombreux préfets, représentants du pouvoir, qui se succédèrent, seul Haussmann réussit à provoquer des décisions importantes. Envoyé dans un but politique, il pût terminer les opérations en cours et proposa de vastes réalisations en persuadant la municipalité d'avoir recours aux emprunts.

## REACTION DES AUXERROIS

Ce contexte général engendra durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle le mécontentement de la population auxerroise. Le modèle de l'urbanisme classique (larges places, artères droites, espaces soigneusement délimités) s'opposait point par point au vieil AUXERRE. En 1880, lors de la construction du premier marché couvert, persistait "la valeur de l'architecture républicaine, symbole de progrès, face aux constructions médiévales, symbole de l'obscurantisme". Les Auxerrois rêvaient d'être des citoyens à part entière, mais retrouvaient toujours au moment d'agir leur mentalité paysanne et leur intérêt immédiat et personnel et restaient très attachés aux principaux monuments de la ville, indépendamment de leur valeur architecturale.

## 1870 - 1914 CROISSANCE URBAINE

### LES ACTIVITES

La lente industrialisation se poursuit quand même jusqu'à la fin du siècle. Les entreprises connaissent des fortunes diverses, mais le progrès industriel était encore trop timide pour que la ville put espérer devenir un centre important.

La diminution de la production agricole régionale et l'apparition du phylloxera en 1886 créèrent une véritable crise dans l'économie et les moeurs auxerroises (le vignoble disparut en quelques années, l'extension de la ville l'y aidant ; seul le clos de la Chainette, situé dans l'enclos de l'asile, sera préservé). Pour ces raisons furent condamnés le petit artisanat et le commerce, qui avaient été les sources principales de richesses de la cité pendant de nombreux siècles. La main d'oeuvre inemployée fut absorbée par le secteur tertiaire en développement, à partir de 1870. Le réseau ferroviaire, augmenté d'une ligne secondaire vers GIEN et MONTARGIS, avec la création d'une gare dans le quartier Saint-Amâtre, remplace alors peu à peu le trafic fluvial (essentiellement le flottage du bois).

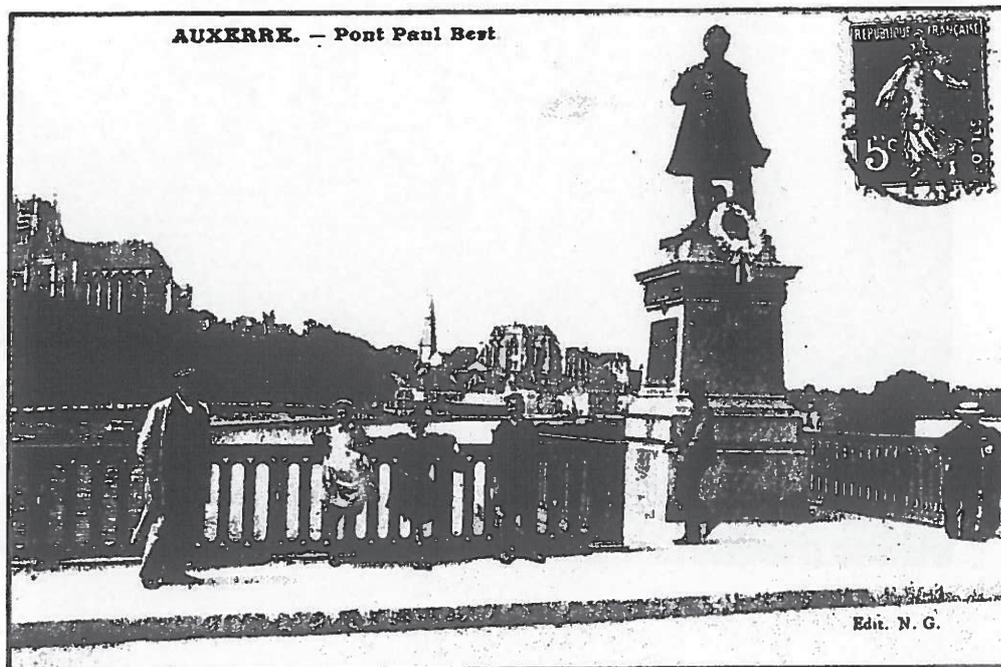


## LES VOIES PUBLIQUES APRES 1860

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, un homme proposa des plans d'urbanisme audacieux. Il s'agit de Maurice YVER, dont les propositions faites pour l'aménagement des quartiers périphériques se heurtèrent au mutisme du préfet et du maire. Il proposait des plans d'extension des quartiers Ouest ainsi que du quartier de Paris avec la création de nouveaux équipements (écoles professionnelles). Parmi tous ces projets seule la seconde couronne (le chemin de ronde) et les voies transversales reliant les grands axes furent réalisées. Les suggestions d'YVER ne seront reprises qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, notamment avec le quadrillage de la rive droite.

## LE PONT PAUL BERT

Le vieux pont d'AUXERRE, édifié en 1226, comportait à l'origine douze arches et présentait un caractère militaire très marqué avec ses deux Ponts Levis, sa bastille centrale et le haut bâtiment de la porte du Pont. Sa chaussée fut modifiée en 1856. Les 2 arches marinières datent de 1835. La statue de Paul Bert, oeuvre d'Emile Edmond PEYNOT (1850-1930) fut érigée en 1888.



En 1900, les faubourgs de la rive gauche disposaient d'un réseau de voies formant des mailles larges mais dessiné d'une manière assez rationnelle. Le chemin de ronde formait une rocade parallèle aux promenades de 7 kms de long ; la circulation transversale était assurée par les routes partant de la vieille ville et se dirigeant vers CLAMECY, TOUCY, MONTARGIS, PARIS. Le réseau des rues secondaires était déjà relativement dense entre la route de SAINT-GEORGES et la route de CLAMECY ; ailleurs on ne trouvait que quelques artères parallèles aux promenades et des chemins privés. Au-delà du chemin de ronde, il n'y avait que des chemins de terre. Sur la rive droite, le faubourg Saint-Gervais n'avait que quatre voies importantes, les routes de LYON et de TROYES qui partaient l'une et l'autre du pont Paul Bert et se croisaient avec deux rues plus récentes tracées depuis le pont de la Tournelle.

Après les élections de 1900, s'appuyant sur des études préparées depuis longtemps, le Conseil Municipal décida le percement de 24 voies nouvelles et l'élargissement ou le prolongement de 23 autres dans les faubourgs. Puis comme cela parut entraîner de lourdes charges financières, on réduisit à 19 le nombre de voies nouvelles prévues.

En 1914, ce programme n'avait naturellement pas été intégralement réalisé et des circonstances particulières avaient entraîné des modifications de détail. On peut estimer à 8 km la longueur totale des voies nouvelles ouvertes ou aménagées de 1900 à la déclaration de guerre, dont 6 km pendant la présence de SURUGUE à la mairie.

Toutes ces rues étaient rectilignes, et certains les trouvaient trop étroites. Presque toutes les voies nouvelles n'eurent que 6 ou 8 m de large, ce qui ne permettait pas de planter des arbres en bordure.

Le quartier le plus favorisé était celui du Sud-Ouest, et le plus mal desservi celui de Saint-Julien entre la rue Louis Richard (de Coulanges) et le Batardeau.

Les rues ouvertes dans les faubourgs furent donc construites avec économie et prudence ; une seule fut une opération de prestige, l'avenue de l'Ecole Normale (Victo Hugo).

Le département ayant décidé de faire reconstruire l'Ecole Normale d'Instituteurs dans le quartier des Moreaux, la Ville d'AUXERRE s'engagea à percer une rue nouvelle pour y donner accès. La construction de cette voie nouvelle fut introduite dans le programme des grands travaux, ce qui permettait de concevoir les choses avec une certaine ampleur. Sa largeur fut fixée à 15 m, et l'on demanda naturellement que le tracé soit le plus rectiligne possible (l'avenue part de la porte d'Egleny pour aboutir avenue Pasteur).

Les travaux furent achevés pour la venue à AUXERRE du Président du Conseil en 1904. L'avenue reçut par la suite le nom d'avenue Victor Hugo, et en 1912 des platanes furent plantés sur les trottoirs de 8 m en 8 m.





## LES EQUIPEMENTS NOUVEAUX

L'implantation en périphérie, sans adaptation à des circonstances urbaines différentes, générera des solutions spatiales peu diversifiées pour les équipements. Les nouvelles typologies se constituent en véritables pièces autonomes isolées, seulement reliées au centre ancien par un axe de circulation.

L'apparition du fer, qui marque la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ne modifie pas les principes et techniques traditionnelles de la pierre pour la construction des bâtiments. Les bâtiments, quelles que soient leur dimension et leur nature, répondent plus à une nécessité et à une économie qu'à toute autre théorie définissant une production architecturale :

- ◆ système constructif simple,
- ◆ murs et soubassement en moellons,
- ◆ façades enduites,
- ◆ encadrement des baies et portes par de la pierre et de briques,
- ◆ marquage horizontal de la façade

### Principaux équipements :

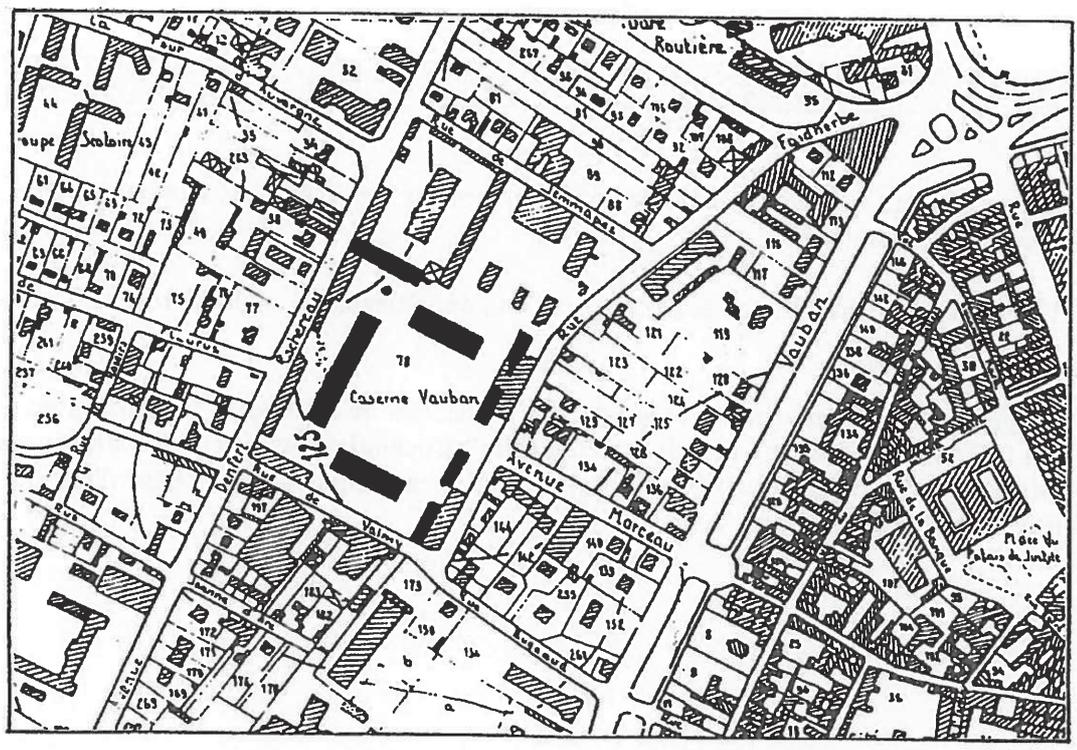
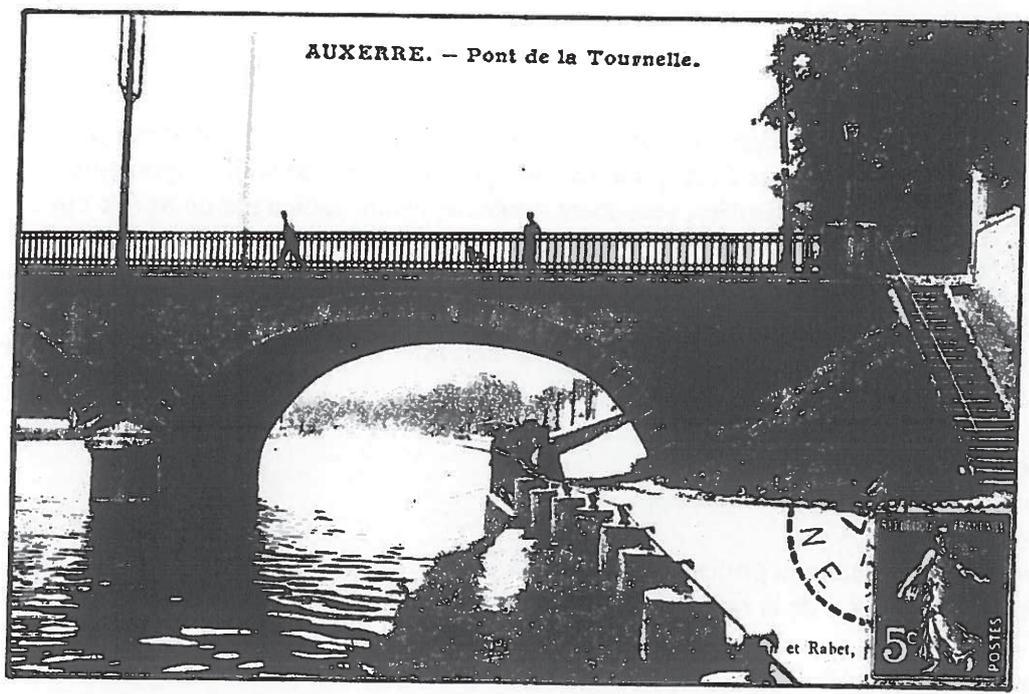
- ◆ Pont de la Tournelle (1869)
- ◆ Caserne d'Infanterie (1875)
- ◆ Ecole Normale de filles (1887)
- ◆ Ecole Normale de garçons (1905)
- ◆ Etablissement Départemental d'Assistance (1906)

## PONT DE LA TOURNELLE

Conjointement à l'élargissement du pont Paul Bert fut lancée l'idée d'un nouveau pont au débouché du boulevard de la Chaînette.

Le Pont de la Tournelle tire son nom d'une tour qui s'élevait à l'angle du mur de la ville du XII<sup>ème</sup> siècle.

La pile de la rive gauche est assise sur les fondations de cette tour. Il est l'oeuvre de l'ingénieur BERTHELOT qui le réalisa en 1869. Il présente cette particularité d'avoir été construit par une personne privée (Monsieur LEGUEUX) qui obtint en compensation la concession d'un péage d'une durée de 45 ans mais qui cessa en fait en 1889.



La caserne aujourd'hui et les bâtiments de 1875

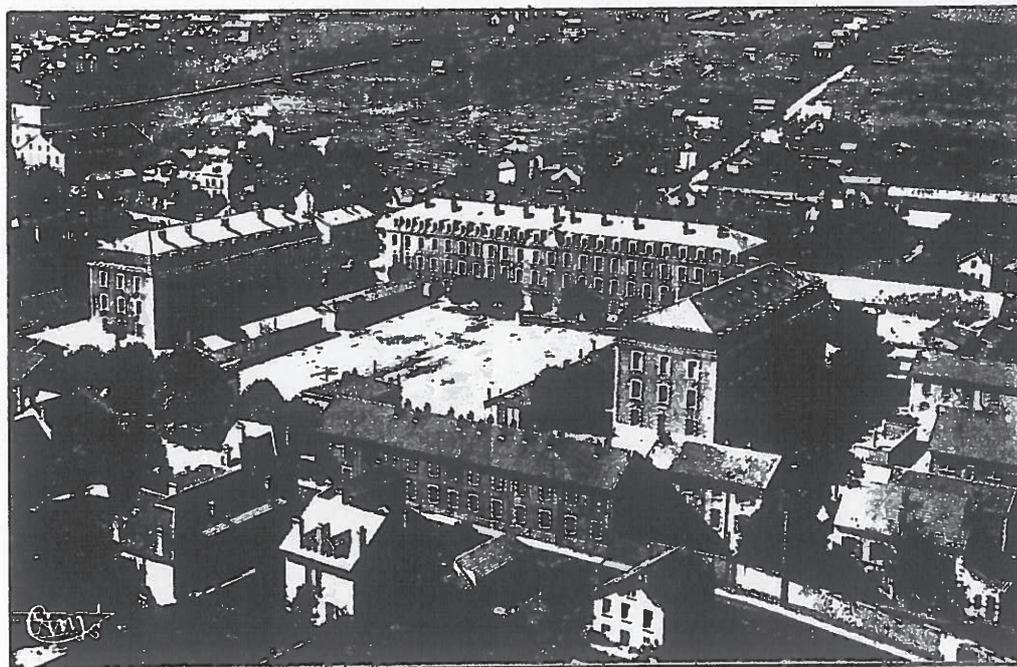
## CASERNE D'INFANTERIE

L'arrivée d'un régiment à AUXERRE en 1875 nécessita la construction de nouveaux bâtiments. Ce fut la première apparition d'une caserne située en périphérie urbaine pour des raisons stratégiques.

La nouvelle caserne conçue pour loger 1 200 hommes s'éleva donc au-delà des murs en face de la porte Saint-Vigile au pied des Coteaux de Migraines et de Quetard. Elle comprenait 3 corps de bâtiment s'articulant autour d'une cour centrale et deux pavillons d'entrée. Le plan typique répond aux principes définies par l'armée tout en reprenant un principe constructif classique évoquant Jules HARDOUIN MANSART; (voir par exemple le projet non exécuté de l'Hôtel des Mousquetaires Noirs datant de 1669).

Les hautes façades comportent 3 niveaux éclairés par des baies encadrées de pierres blanches plus un comble éclairé par des lucarnes encadrées de même. Seul élément sculpté de cette façade, l'horloge situé au niveau des lucarnes, dans l'axe du bâtiment central. Futur lycée Hôtelier Régional, une des grandes qualités de cet ensemble monumental est de s'insérer avec un maximum de discrétion dans le tissu urbain de la périphérie.

Avec la construction de la caserne fut créée la première percée, large avenue plantée, reliant le boulevard Vauban (devenue avenue Marceau en 1902).



## LES ECOLES NORMALES

Malgré la laïcisation de l'enseignement devenu obligatoire, le faible accroissement démographique n'entraînera pas la construction d'une école dans chaque quartier (hormis le collège Saint-Germain). Le manque d'instituteurs au niveau régional nécessitera la construction de deux écoles normales à AUXERRE, ville préfecture. Elles seront représentatives de la conception architecturale du projet d'équipements. Situées hors de la ville, selon les souhaits ministériels, elles répondent à un type extrêmement codifié sur le plan national et à des recommandations spatiales normatives précises.

## ECOLE NORMALE DE FILLES

Elle fut l'objet d'un concours national. La rigidité du règlement général et la difficulté due à la parcelle impliquèrent :

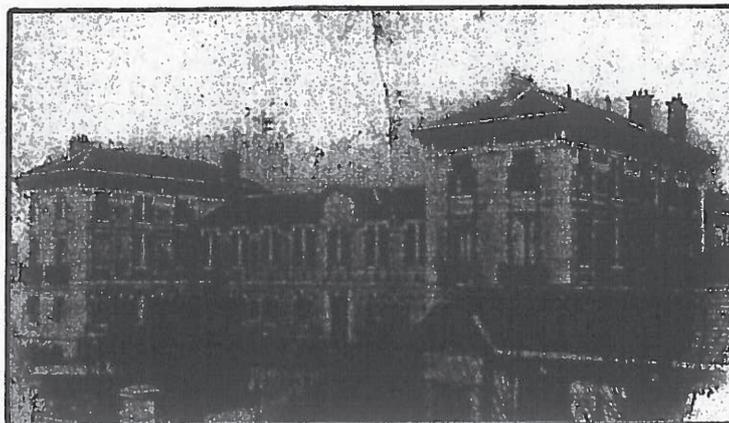
- ◆ un espace de représentation sur rue,
- ◆ des salles de cours en partie arrière formant un carré,
- ◆ un accès de service sur la façade principale

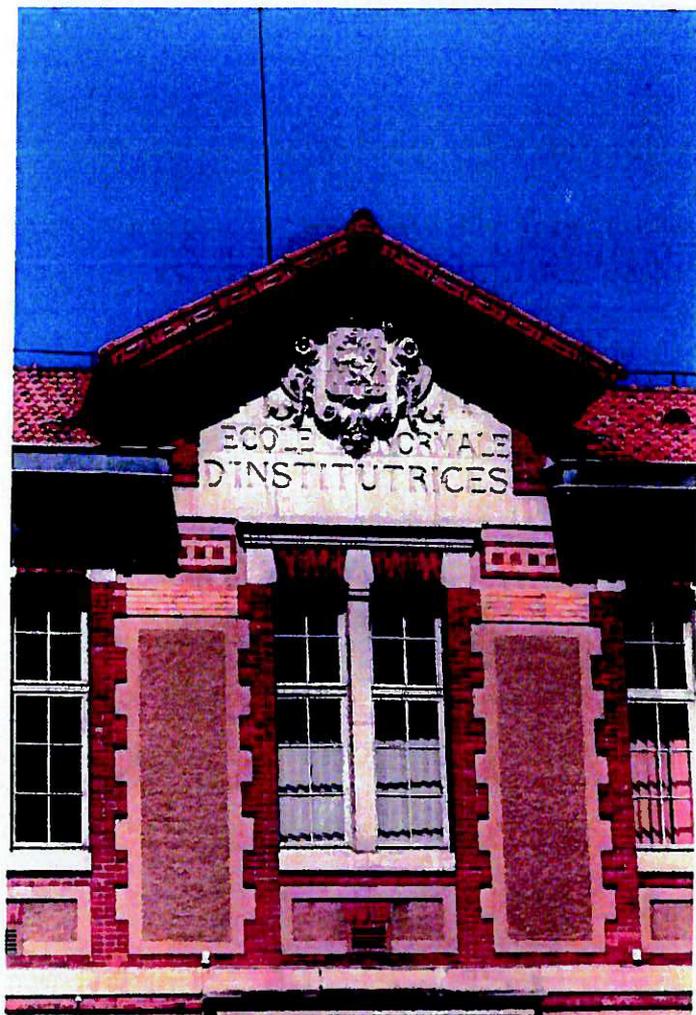
Ce bâtiment est d'un style nouveau dans la région et fut terminé en 1887.

La disposition et la décoration des façades extérieures sont intéressantes.

Les toits sont à faible pente et couverts en tuiles de Montchanin. Ceux des ailes et de la façade d'honneur sont en croupe. D'autres sont à deux versants. Les proportions sont bonnes et font que cet ensemble reste agréable dans sa perception visuelle. La décoration des façades est faite avec différents matériaux : pierre blanche et brique, crépi de couleur claire, mais aussi, brique vernissée, poterie et céramiques. C'est bien entendu celle donnant sur la cour d'honneur et la rue des Moreaux, qui est la plus travaillée.

Les fenêtres sont encadrées de briques et de pierres blanches alternées avec trumeau en pierre blanche. La décoration intérieure n'a pas non plus été négligée (escaliers – cheminées – lambris).





ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

## ECOLE NORMALE DE GARÇONS

Le mauvais état des bâtiments de l'école normale installée à Saint-Germain et le projet d'une construction de ce type dans la Nièvre décidèrent le Conseil Général à faire l'effort financier nécessaire. Bien que réalisée vingt ans après l'école normale de filles, cette construction présente des analogies par le parcellaire et l'implantation.

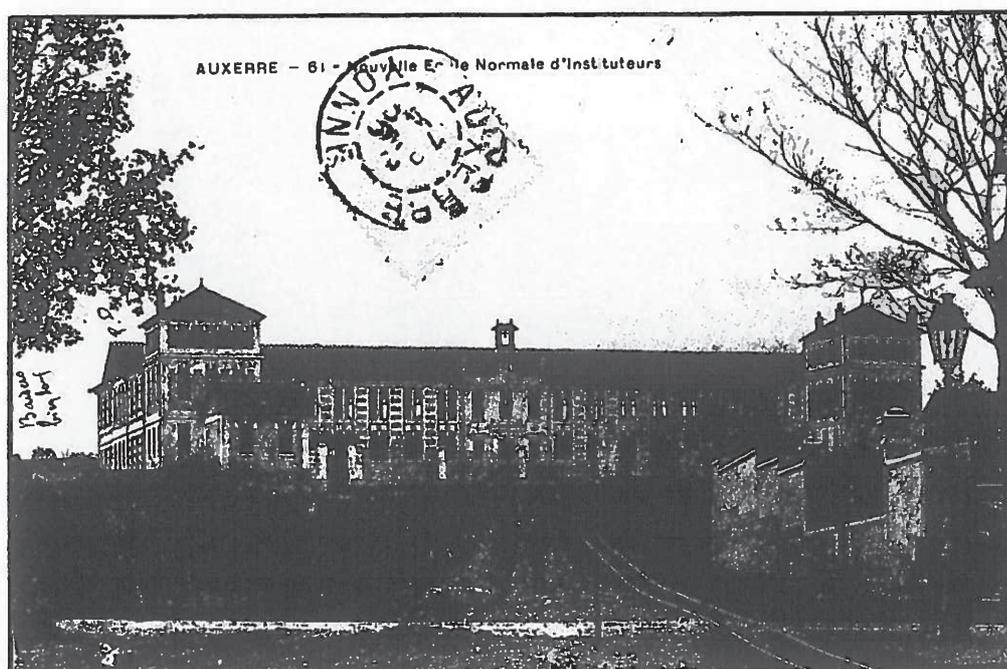
L'architecte départemental Albert RADEL fut chargé du nouveau bâtiment avec comme consigne "d'exclure tout luxe extérieur et intérieur". Malgré cela, la largeur des façades et la symétrie donnent l'effet de monumentalité que caractérise l'institution.

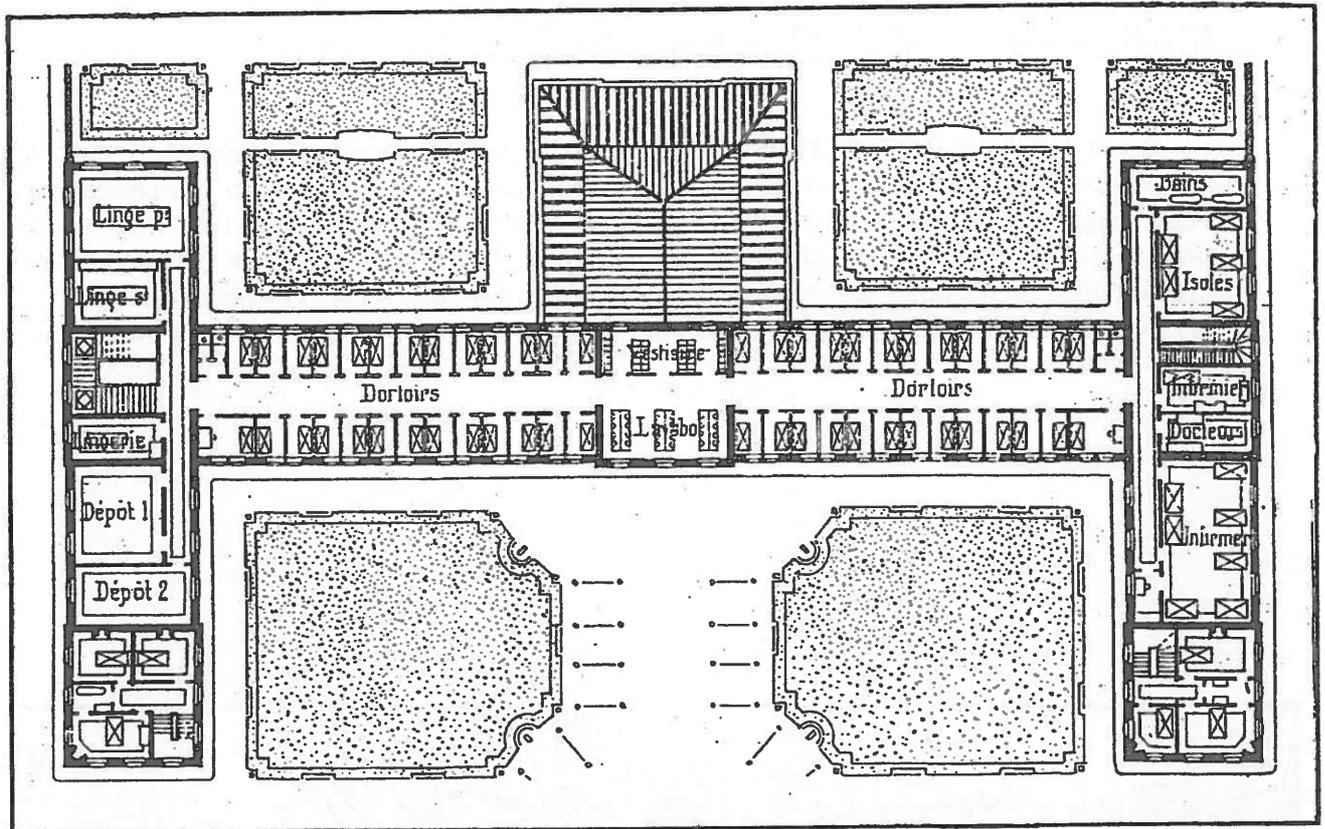
L'effort décoratif est surtout présent sur le pavillon central du bâtiment principal, face à la grille d'entrée qui est ainsi décrit dans un document d'époque "un simili pavillon de 9 m de large sur 15 m d'élévation, décroché sur la façade dans un style dorique romain (sic) au milieu duquel au rez-de-chaussée, se trouve la porte d'entrée monumentale encadrée de deux fenêtres et surmontée de trois fenêtres à l'étage.

De chaque côté de ce simili pavillon, deux gracieux pylones, surmontés d'un fronton qui les relie entre eux. Au-dessus du fronton, l'horloge surmontée à la hauteur du toit, d'un gracieux campanile renfermant la cloche de l'école".

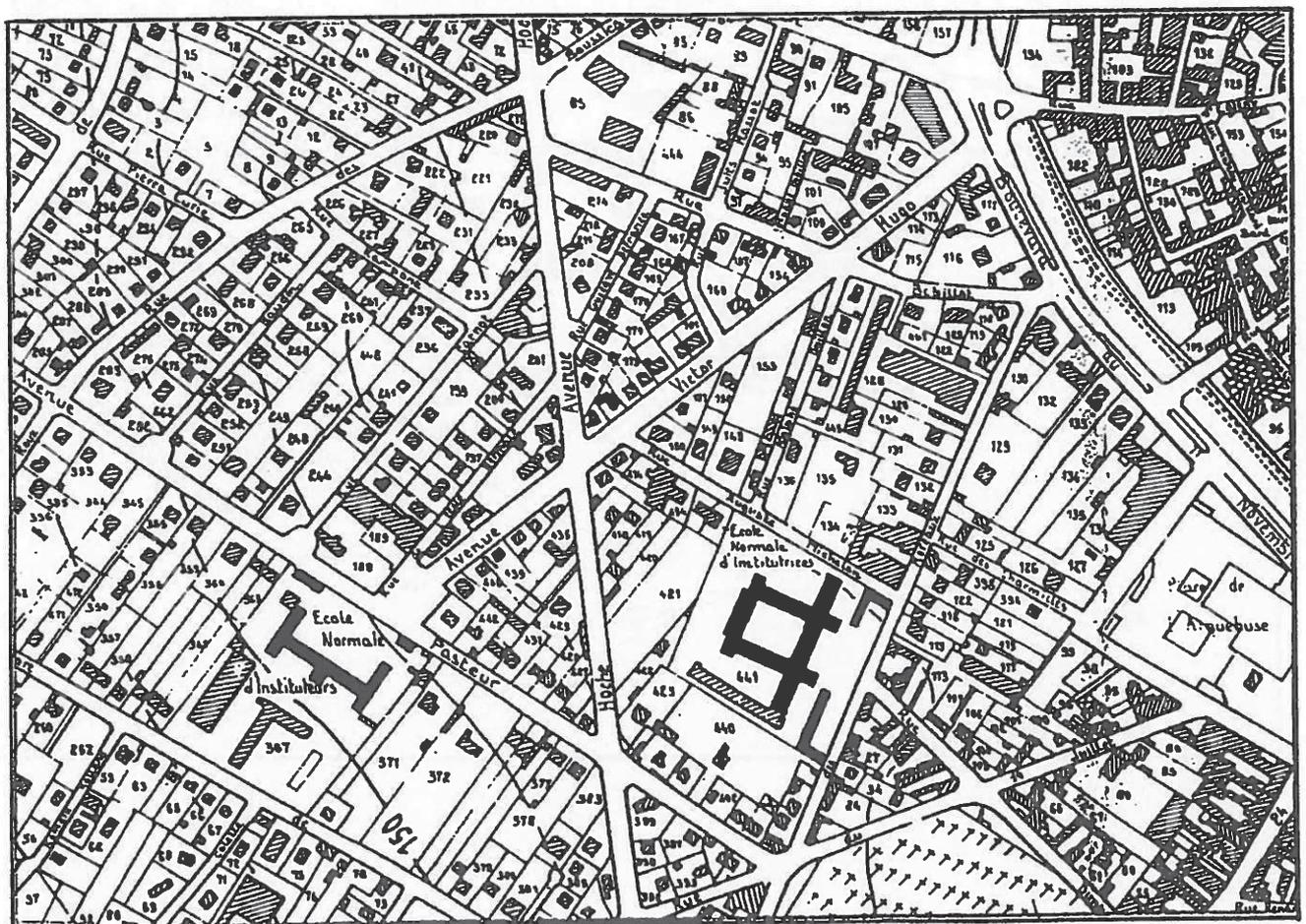
On peut encore remarquer la faîtière ornée de ce même pavillon ainsi que l'emploi pour les trumeaux de la façade, de lits de briques et de moellons alternés. La porte d'entrée d'honneur est décorée par une tête de Minerve.

Conjointement à la construction de l'école fut prévu le percement d'une nouvelle rue la reliant directement au centre ville. Ce sera l'exemple le plus significatif des grandes percées du début du XXème siècle. Cette trouée oblique par rapport au parcellaire sera incitative pour l'édification d'un nouveau bâti (il s'agit de l'avenue Victor Hugo déjà évoquée).





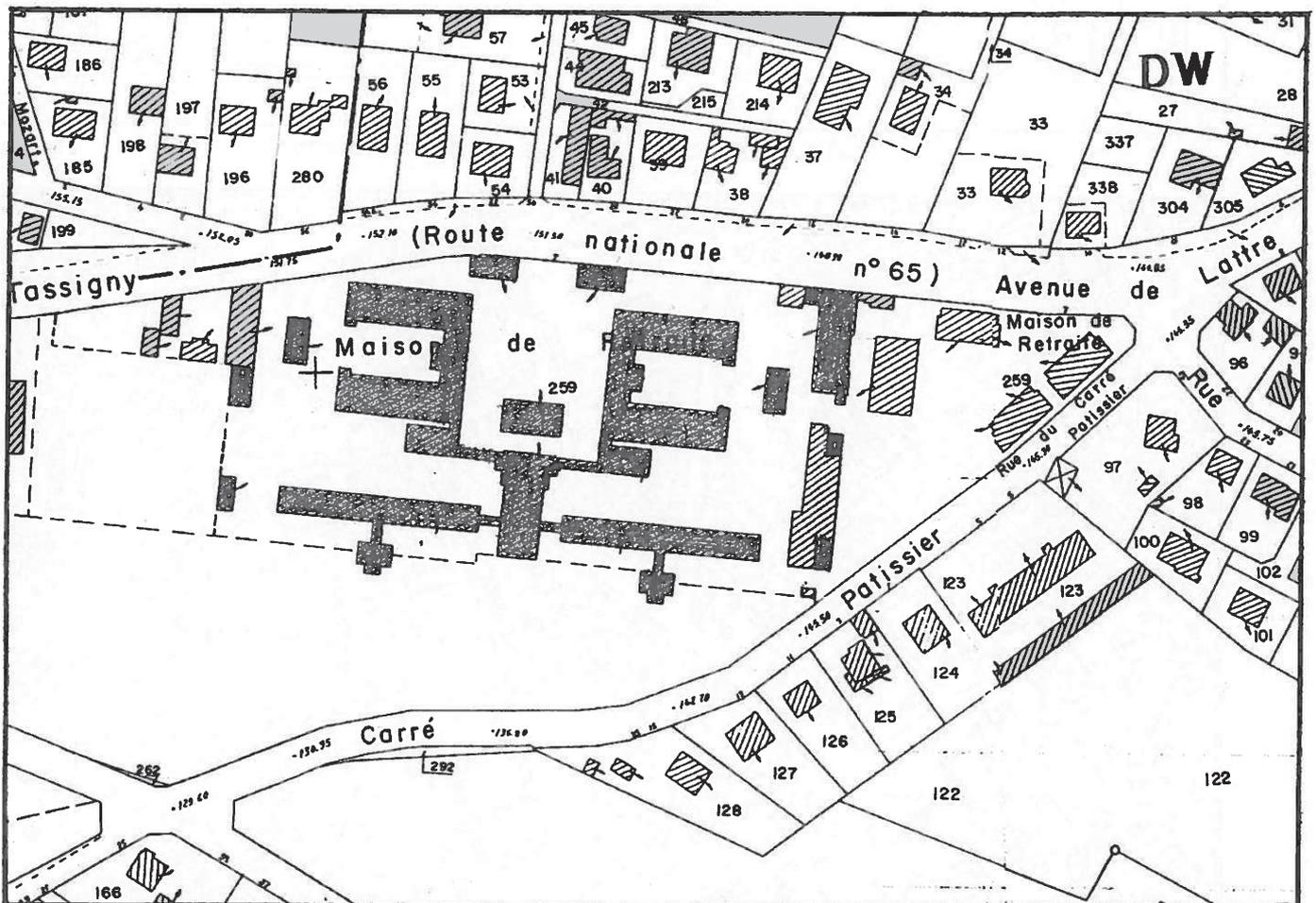
Ecole Normale de Garçons : plan d'étage



Implantation des deux écoles normales

## ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL D'ASSISTANCE

Cet établissement, oeuvre d'Albert RADEL, est la première réalisation importante en faveur de l'assistance publique (mendiants, vieillards, orphelins). Malgré une localisation périphérique et une parcelle irrégulière, le projet restitue une symétrie parfaite. Les spécificités nouvelles de l'espace hospitalier apparaissent dans cet établissement : hygiène, lumière, contrôle. La géométrie propre de l'institution délimite les différents groupes. L'axialité sépare les deux sexes. Tous les bâtiments à un seul niveau sont reliés entre eux par un système de passages couverts dont la cuisine et l'administration occupent le centre.



## LE RESERVOIR DE "LA TURBINE"

Désaffecté depuis les années 1960, le réservoir de La Turbine fut construit en 1882 pour pomper l'eau en provenance du batardeau et alimenter ainsi le haut de la ville d'AUXERRE en eau potable. Il a été construit sous le mandat du Maire LORIN.

A cette époque, la ville d'AUXERRE bâtie en amphithéâtre, sur le coteau qui domine la rive gauche de l'Yonne, était presque entièrement privée d'eau dans sa partie supérieure.

C'est le nom de Jean MOREAU, architecte-voyer de la ville (1843 – 1906) qui apparaît dans les rapports sur les travaux de canalisation relatifs à la distribution d'eau à AUXERRE à la fin du XIXème siècle. Il a construit ce petit pavillon.

Celui-ci est érigé sur un terrain en dénivelé épaulé par un mur en contrescarpe, formant terrasse. Il est dans la perspective, en oblique, de la maison de l'Arquebuse (MH).

De plan carré, il est à 4 pans coupés, formé d'un soubassement en belle pierre de taille appareillée, d'un bandeau formant double corniche et d'un étage en brique avec chaînages d'angle en pierre, surmonté d'une toiture à 4 pans, en ardoises.

Le soubassement est percé d'une porte avec son huisserie d'origine surmontée d'un cartouche avec cuir retourné et la date 1882.

L'étage est percé d'une grande baie cintrée grillagée dominée par l'écusson aux armes de la ville d'AUXERRE.

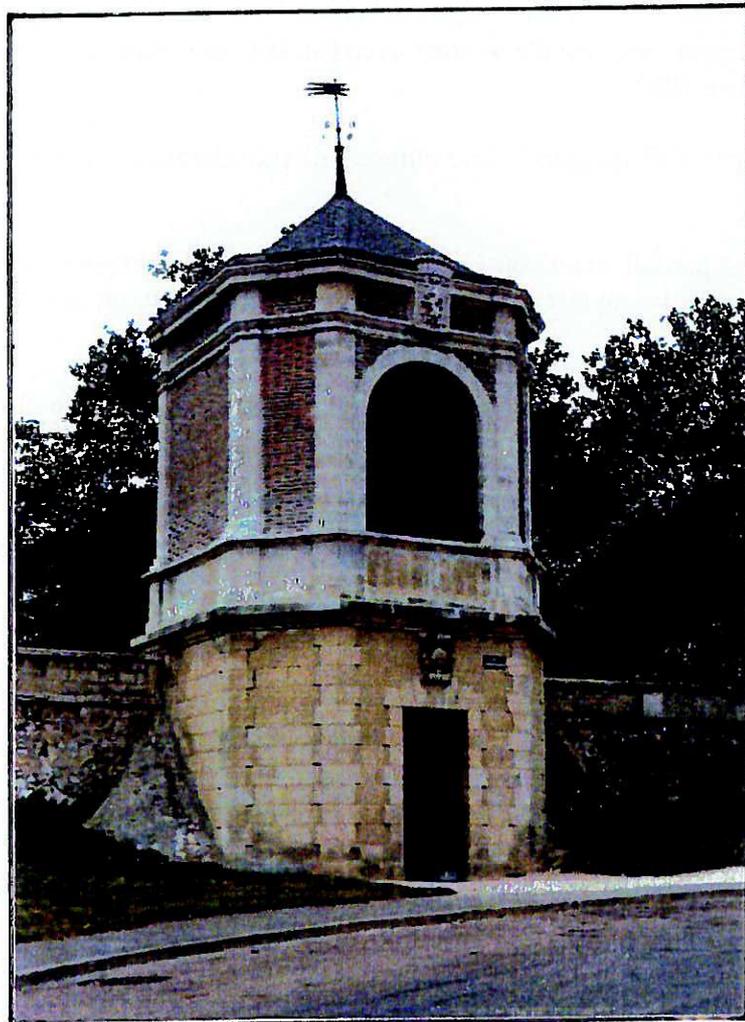
L'intérieur est partiellement voûté en pierre de taille. Un volant pour ouvrir ou fermer les vannes est encore visible ainsi que des tuyaux de gros diamètre. Par une trappe, on aperçoit un important entrelac de tuyauteries.

Ce pavillon soigneusement construit exprime l'effort que la ville d'AUXERRE a fait dans le domaine de l'architecture industrielle, à la fin du XIXème siècle pour alimenter en eau potable les hauts d'AUXERRE.

Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1993.



**PLACE FERNAND CLAS (LA TURBINE)**



**PAVILLON D'ENTREE DU RESERVOIR - 1882**

## AMENAGEMENT DE LA RIVIERE D'YONNE

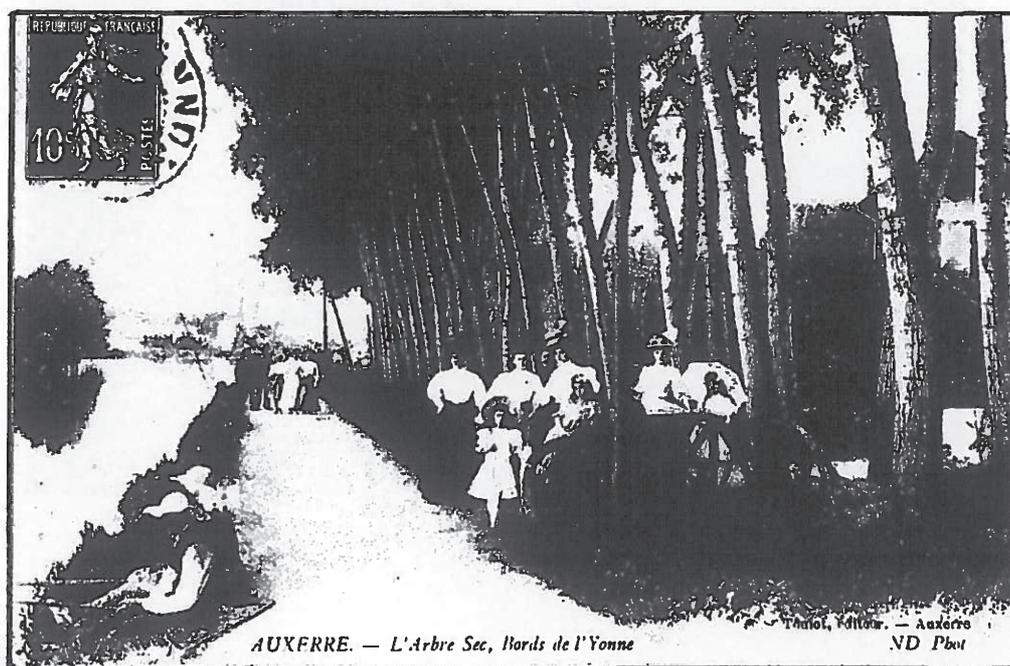
Comme nous l'avons déjà vu, au XVIIIème siècle, le mur qui longeait les quais de l'Yonne avait été abattu pour laisser la place à une route ; dans la première moitié du XIXème siècle l'aménagement du canal du Nivernais avait entraîné la disparition des îles qui se trouvaient proches de la rive gauche, en aval du pont ; enfin le pont lui-même avait été modernisé et complété par un autre pont à la Tournelle. Cependant d'après les documents, ces transformations dont les conséquences matérielles étaient incontestables n'avaient pas modifié sensiblement l'aspect des rives de l'Yonne dans la traversée d'AUXERRE même. C'est entre 1900 et 1914 qu'eurent lieu les changements les plus frappants dans le paysage urbain, et cela sur l'initiative de SURUGUE qui entreprit la réalisation de vieux projets, jusque là repoussés sous toutes sortes de prétextes.

Ses efforts portèrent sur deux domaines très différents, les loisirs et le développement économique. Les premiers aboutirent à la création d'une piscine et d'un parc public ; les seconds furent à l'origine de la construction d'un nouveau port et d'une passerelle sur la rivière.

Comme il avait jeté son dévolu sur les îles pour aménager un port de commerce, c'est sur la partie en amont du Batardeau, dite de l'Arbre-Sec, que porta l'aménagement d'une piscine. C'était une zone marécageuse, couverte de prés et de bosquets que leurs propriétaires cédèrent à la ville sans trop de difficultés. L'ensemble couvrait 25 ha ; la piscine fut livrée au public en juillet 1904, le parc en 1905. Ce dernier, d'une surface de 2,5 ha a été réalisé d'après les plans de l'architecte de la ville Fernand GAUTHIER.

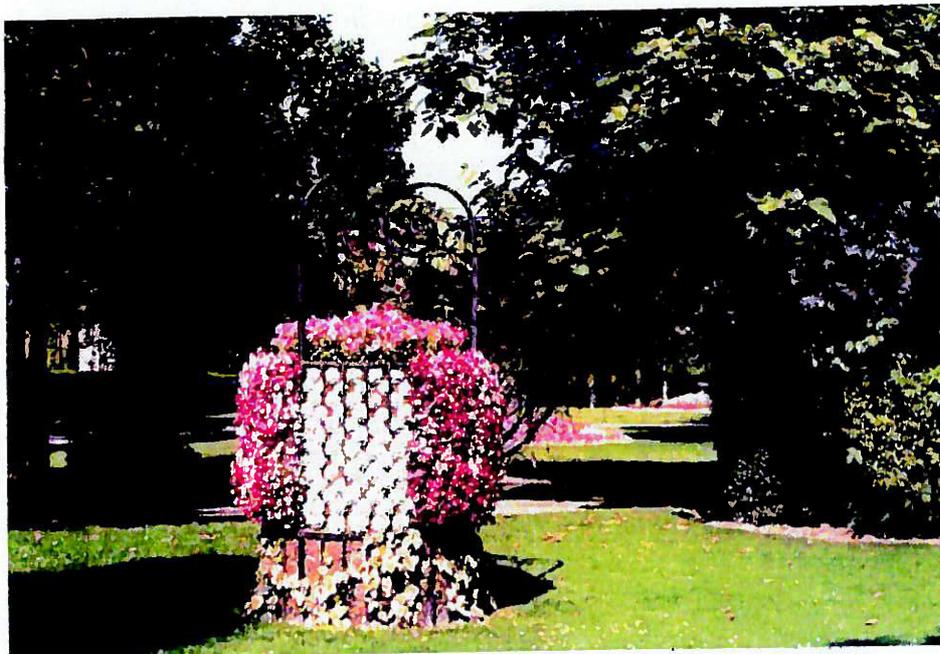
De son côté, le projet de Port, objet d'un voeu du Conseil Municipal en 1901, fut long à se matérialiser.

La déclaration d'utilité publique ne parvint qu'en 1906 ; cinq propriétaires furent expropriés. Les travaux commencèrent en 1907 par la démolition du moulin Mi-l'eau et l'arasement de l'île. Ensuite on remblaya et on construisit un vaste quai en maçonnerie de 350 m de long. Le port ne fut livré aux usagers qu'en 1909 et son activité demeura réduite.





L'ARBRE SEC AUJOURD'HUI



## LA PASSERELLE

La Ville d'AUXERRE ayant demandé en 1908 le déclassement de l'ancien port rive gauche, le Ministre de l'époque répondit qu'il était d'accord à condition que la ville s'engage à ses frais, à construire une passerelle pour un accès commode et sûr de la batellerie en rive droite.

Celle-ci devait également servir de chemin de halage.

C'est la raison pour laquelle le projet fut confié au Service de la Navigation de SENS et c'est l'ingénieur ordinaire LEJEUNE, qui l'établit sous le contrôle de l'ingénieur en chef DROGUE de PARIS.

La passerelle ne devait modifier le paysage ni par sa forme ni par sa position. L'emplacement retenu fut à peu de chose près, celui de l'ancien pont gaulois, au droit de la rue Sous-Murs. Le premier projet fut présenté en 1909 mais ce n'est qu'en 1913 après bien des complications que l'ouvrage fut ouvert à la circulation.





## L'ARCHITECTURE DES FAUBOURGS ET LE DECOR DE LA RUE

### AVANT 1900 - L'HABITATION

Les édifices publics étant peu nombreux et les établissements industriels sans grand caractère, ce sont souvent les maisons particulières qui donnent leur physionomie propre aux faubourgs. On peut admettre qu'un demi-millier de constructions nouvelles furent élevées entre 1860 et 1900 ; elles étaient loin d'avoir toutes la même importance. Le quartier le plus élégant se trouve à l'Ouest, entre le boulevard Vauban et les lieux-dits des Moreaux et des Boussicats. Les avenues Foch (de Saint-Georges) et Hoche se peuplèrent les premières. QUANTIN pensait sans doute à elles quand il écrivait en 1869-70 : "Aujourd'hui des grilles élégantes, des jardins remplis de fleurs, de larges allées sablées... quelques jolies maisons de plaisance donnent aux alentours d'AUXERRE un aspect élégant et nouveau". Le mouvement continua après 1870 ; le quartier de la nouvelle caserne et de la côte des Migraines au Nord, l'avenue Pasteur au Sud virent à leur tour se construire des maisons neuves au milieu de jardins. Beaucoup de ces maisons sont comparables à celles des promenades. En dépit de différences de détail, les plus anciennes ont un air de famille ; elles témoignent de la préférence de la bourgeoisie pour l'architecture classique, surtout pour le style Louis XIII. Elles sont composées de murs de brique et pierre, et coiffées de grands toits d'ardoise ; leur plan est souvent compliqué, avec les ailes ou des saillies sur les façades ; la décoration fait appel aux balustrades de pierre et aux balcons. Plus encore que celles des promenades, les constructions de l'avenue Foch par exemple, ressemblent à des gentilhommières, (voir par exemple le n°6 de l'avenue Foch appelée autrefois maison Germette, aujourd'hui l'Hôtel du Parc des Maréchaux ou le n°14 au milieu de son vaste parc)

Peu à peu cependant, les goûts évoluèrent, même lorsqu'il s'agissait d'édifices importants. Des inspirations différentes, et les exigences variées des propriétaires, firent que, finalement, presque chaque maison avait son caractère propre. On peut, par exemple, remarquer la façade du n°12 Avenue Pasteur. Le plan de la maison est simple, mais la façade montre une combinaison de décor Louis XV et de brique vernissée et colorée (en la circonstance jaune pâle), qui aboutit à un style très XIXème ; ce qui est à la fois caractéristique de l'esprit de cette période et unique en son genre.

De même, l'immeuble construit à l'angle de l'avenue Foch et de la rue des Boussicats, est très intéressant, à plus d'un titre. Il fut construit pour Charles SURUGUE ; celui-ci venait de prendre sa retraite d'agent-voyer départemental et allait devenir, en 1900, maire d'AUXERRE.



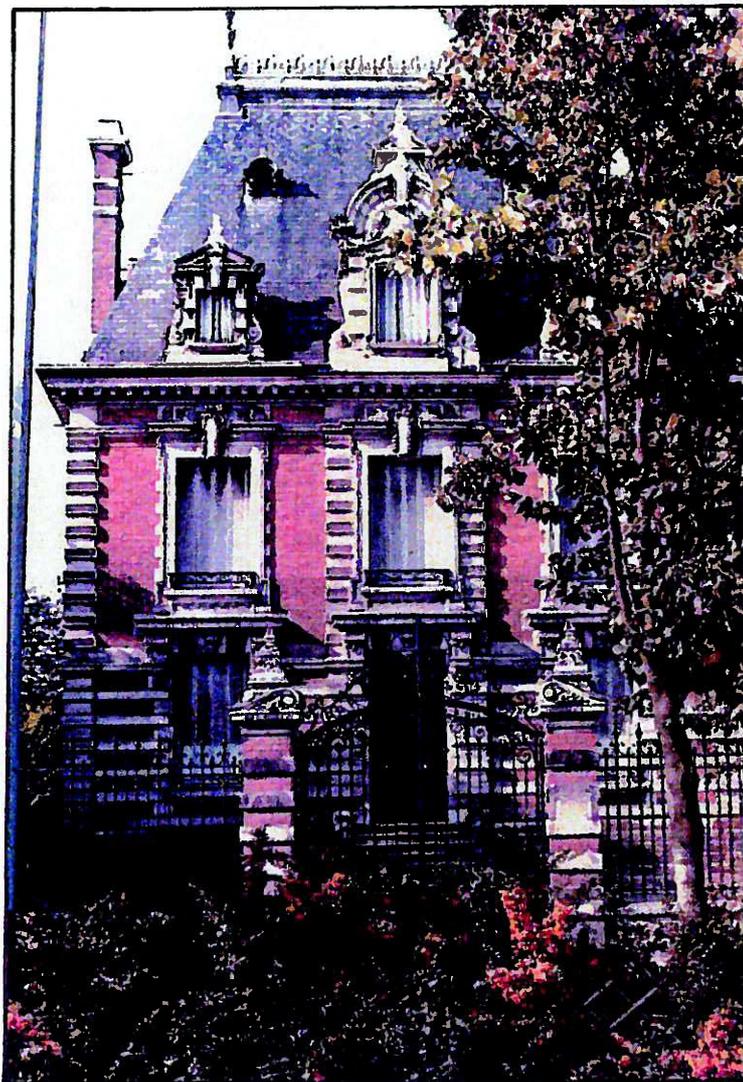
Par ses toits élevés avec leurs faitières ornementales et la disposition de ses corps de logis, la maison de SURUGUE est proche de celles qui avaient été construites depuis 50 ans ; mais le décor des lucarnes et surtout les sculptures qui surmontent la porte d'entrée témoignent d'une inspiration nouvelle imprégnée du style de la 1ère Renaissance et s'expliquent par le fait que la maison fut achevée en 1900. Elle fut d'ailleurs, sinon la dernière, du moins une des dernières de ce type. Dès avant la fin du siècle, certains propriétaires avaient déjà préféré des styles plus rustiques, sinon plus simples, et on rencontre aussi quelques "cottages" de goût normand. Plus fréquentes sont les maisons dans lesquelles on se contenta d'appliquer les recettes fonctionnelles utilisées dans le centre de la ville, mais en les agrémentant d'un décor plus recherché : petites sculptures sur les linteaux, encadrements de pierres et briques alternées, enfin motifs de céramique.

Si dans ce quartier privilégié les maisons modestes sont les moins nombreuses, dans les autres faubourgs la situation est inversée. Les grandes "maisons bourgeoises" sont l'exception et de plus elles sont souvent d'une architecture plus traditionnelle, plus proche de celle du centre de la ville.

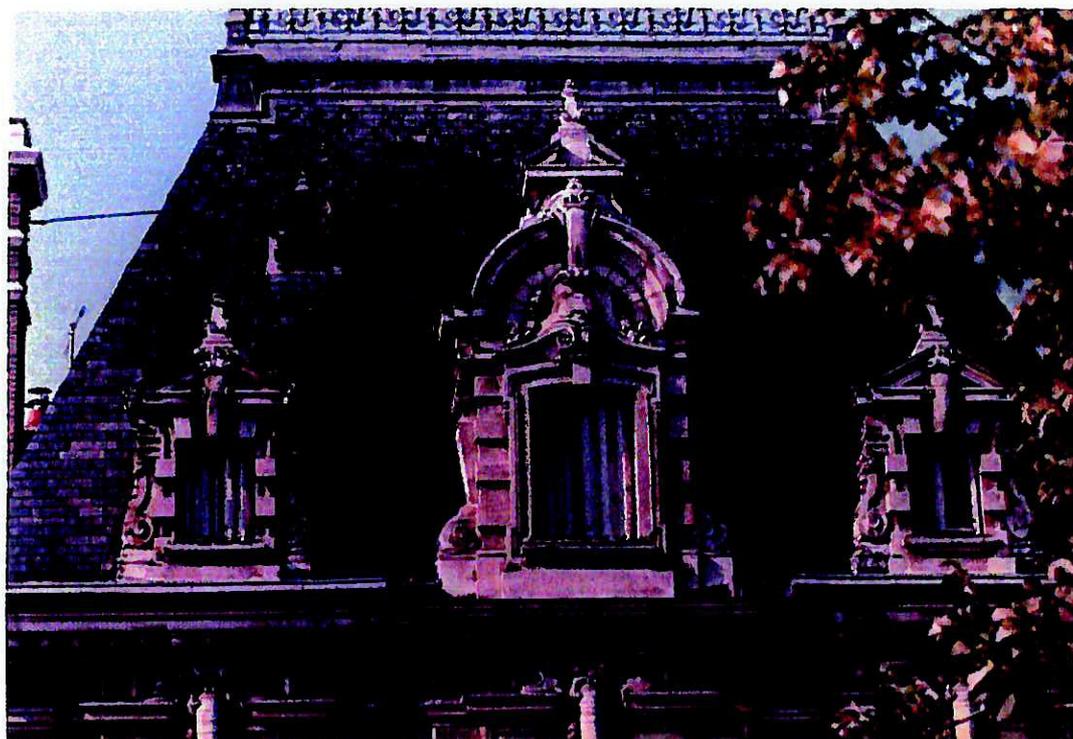
Pourtant, il n'est guère de maison qui ne manifeste par un ou plusieurs détails, le désir de ceux qui les ont édifiés, d'améliorer leur cadre de vie. Aujourd'hui encore, on peut remarquer des détails de décoration, des aménagements de marquise ou de perron (sans oublier les efforts déployés dans les jardins) qui rappellent à la fois que la construction était toujours artisanale et que les Auxerrois tenaient à faire de leur demeure un prolongement de leur personne.

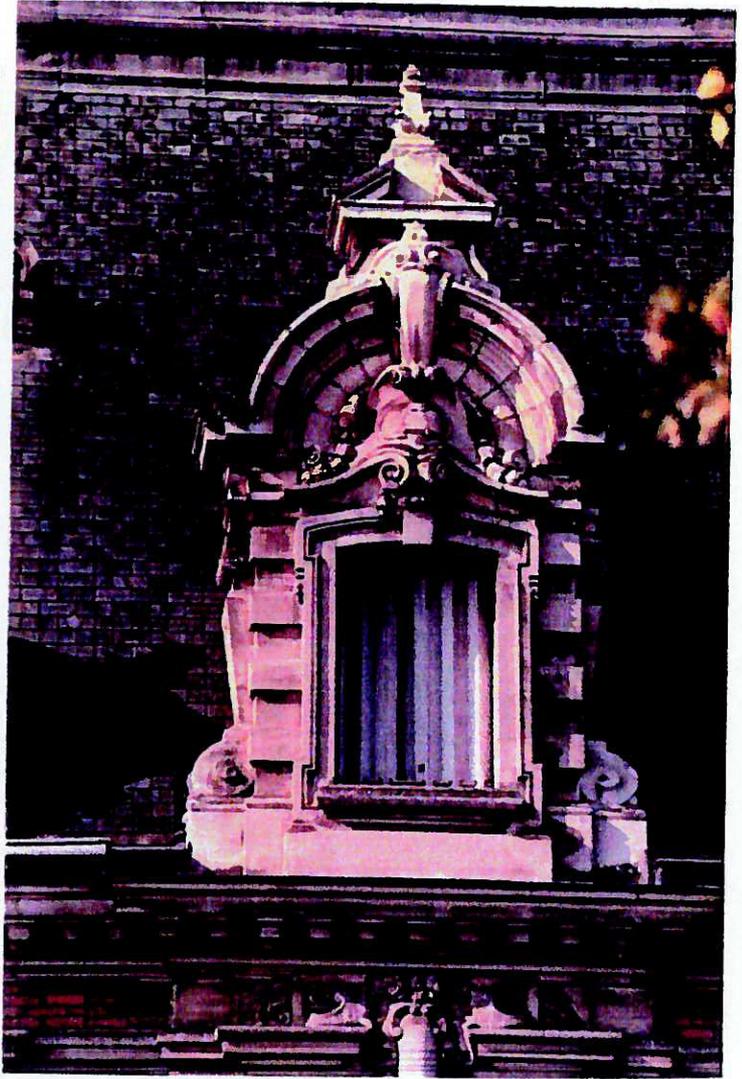
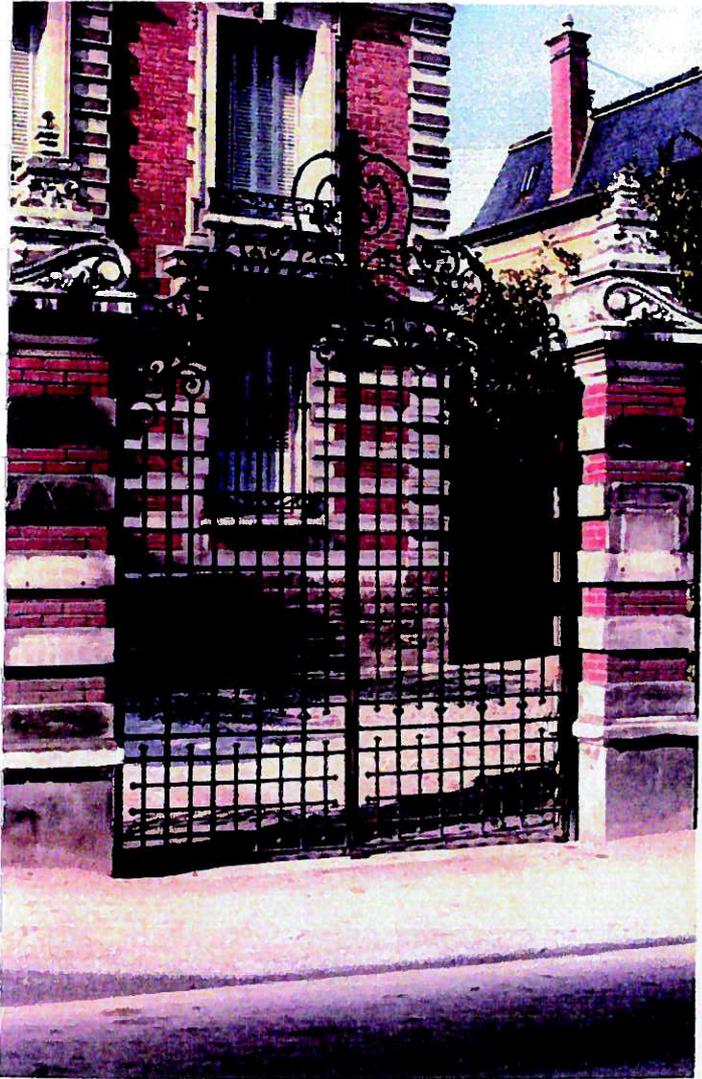


LE CONSERVATOIRE DE LA NATURE - 5 BOULEVARD VAUBAN

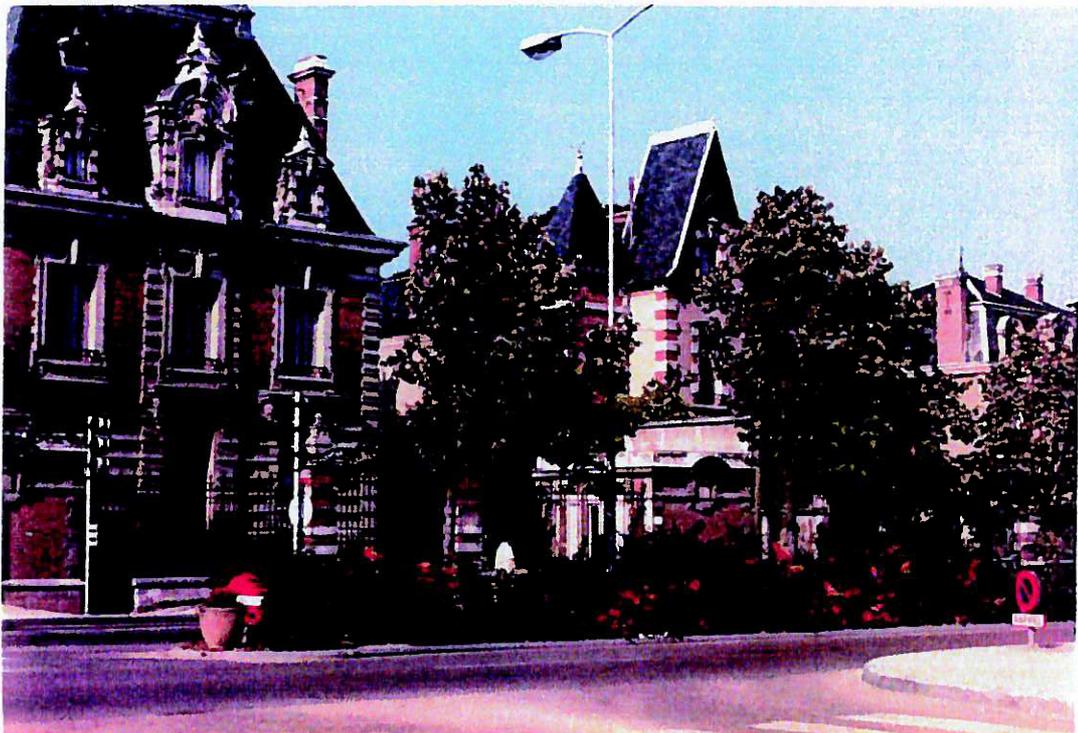


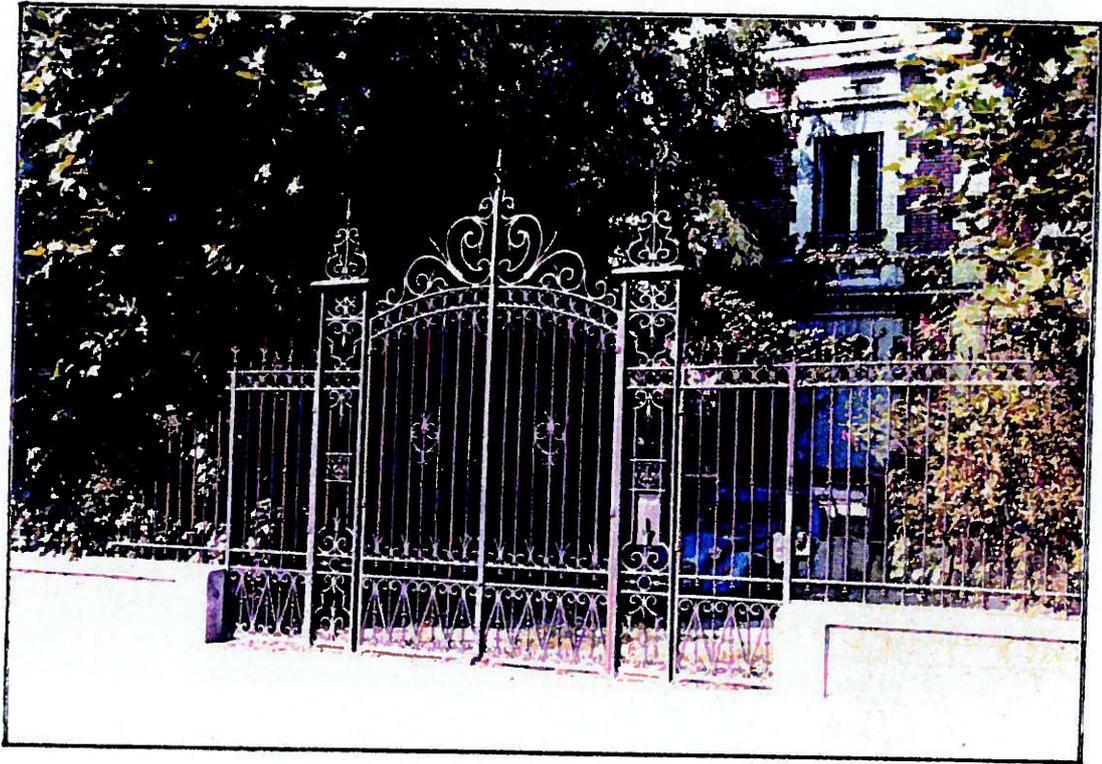
PROPRIETE 5 BOULEVARD DU 11 NOVEMBRE





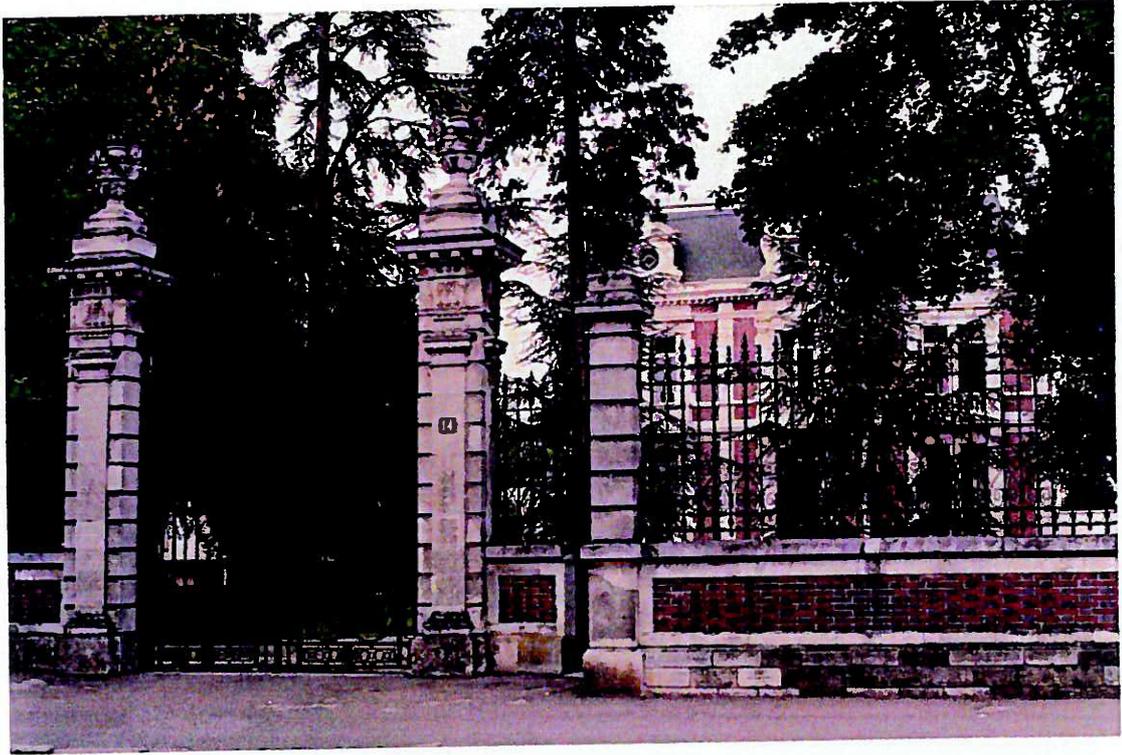
5 BOULEVARD DU 11 NOVEMBRE - DETAILS





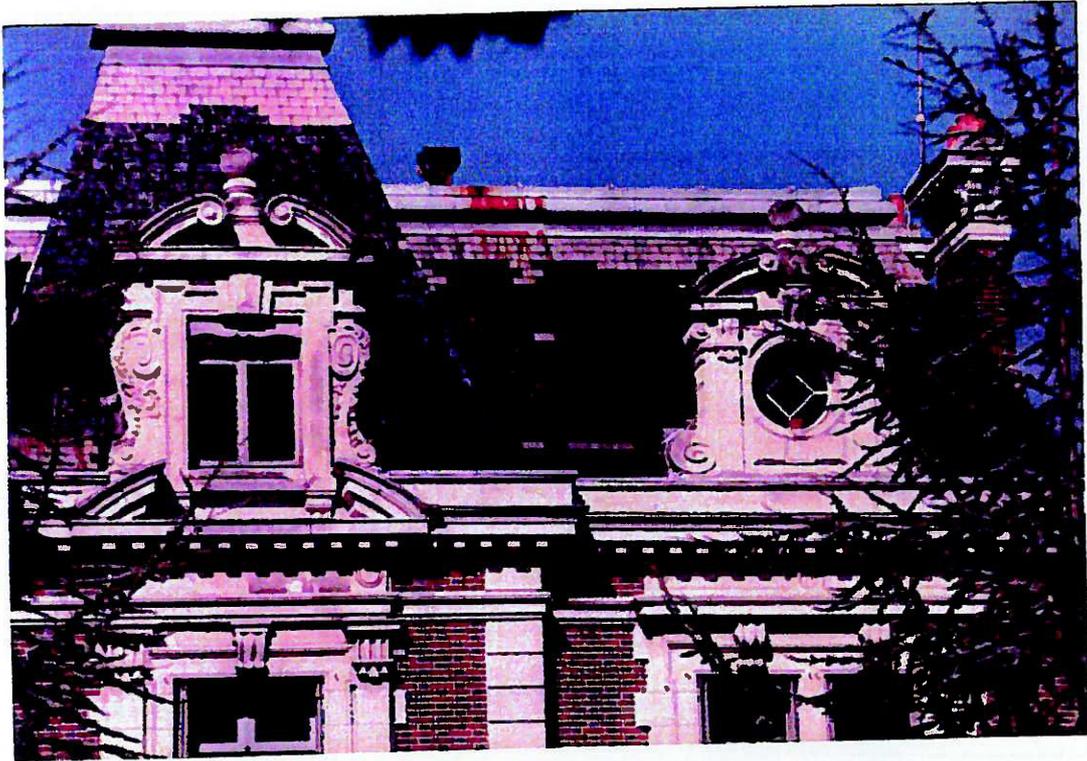
CLOTURES 14 ET 16 AVENUE FOCH



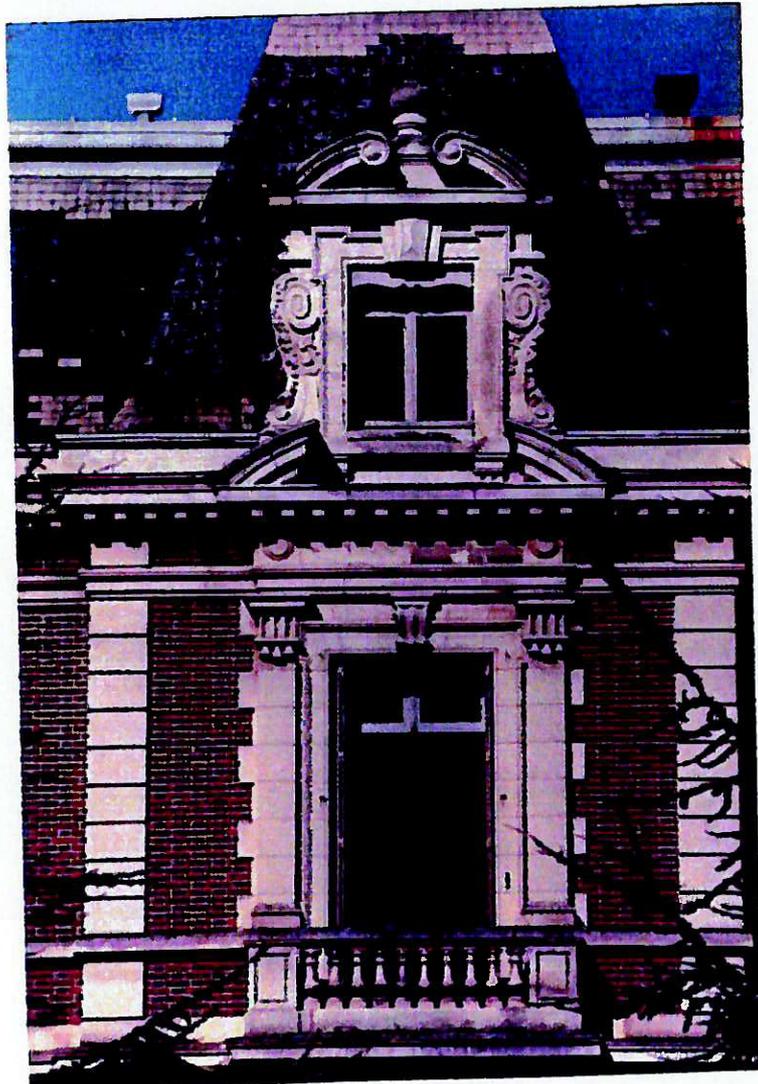


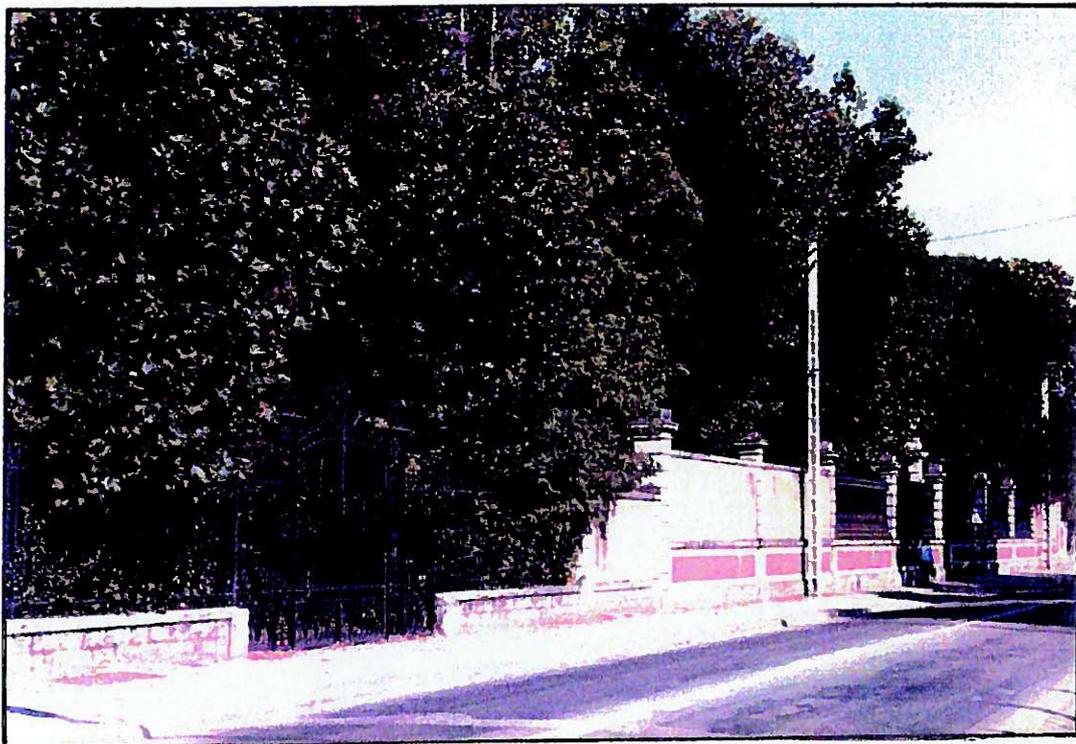
PROPRIETE 14 AVENUE FOCH





14 AVENUE FOCH - DETAILS





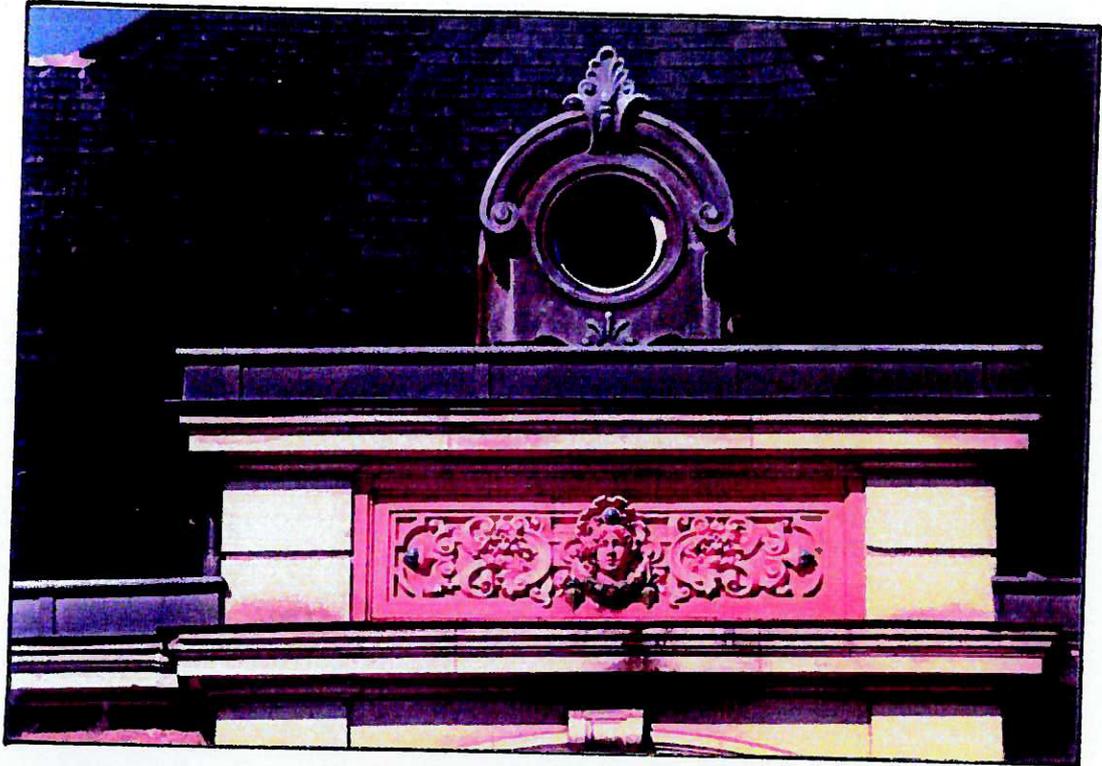
PARCS AVENUE FOCH



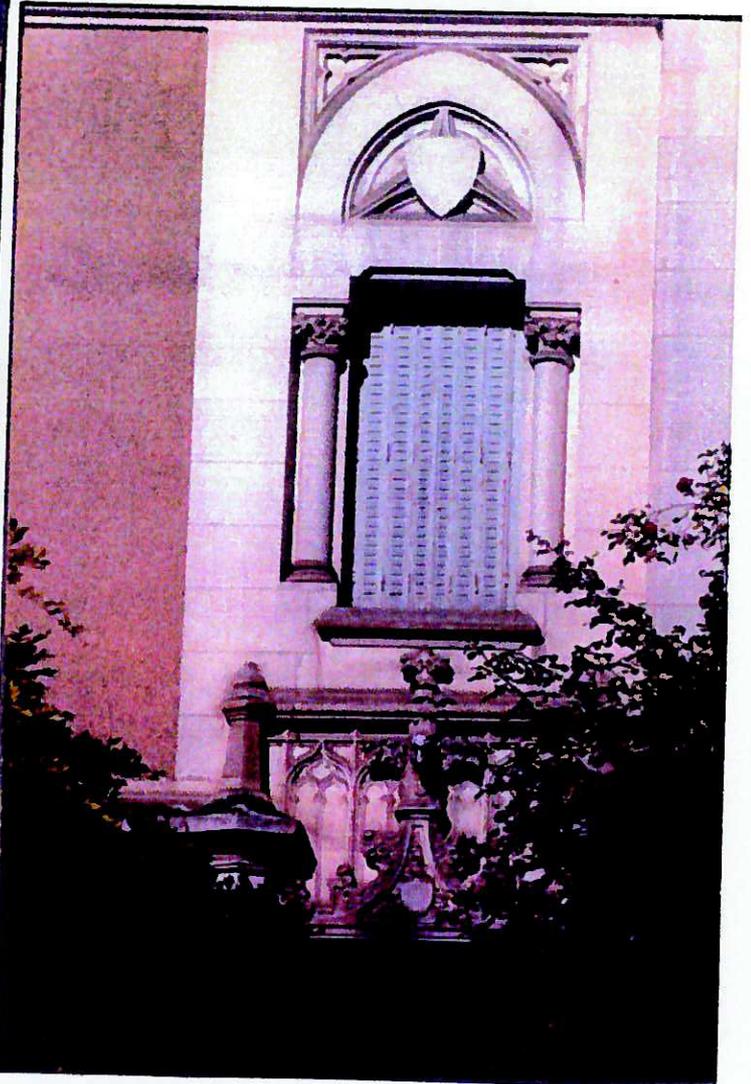


PROPRIETE 12 AVENUE FOCH

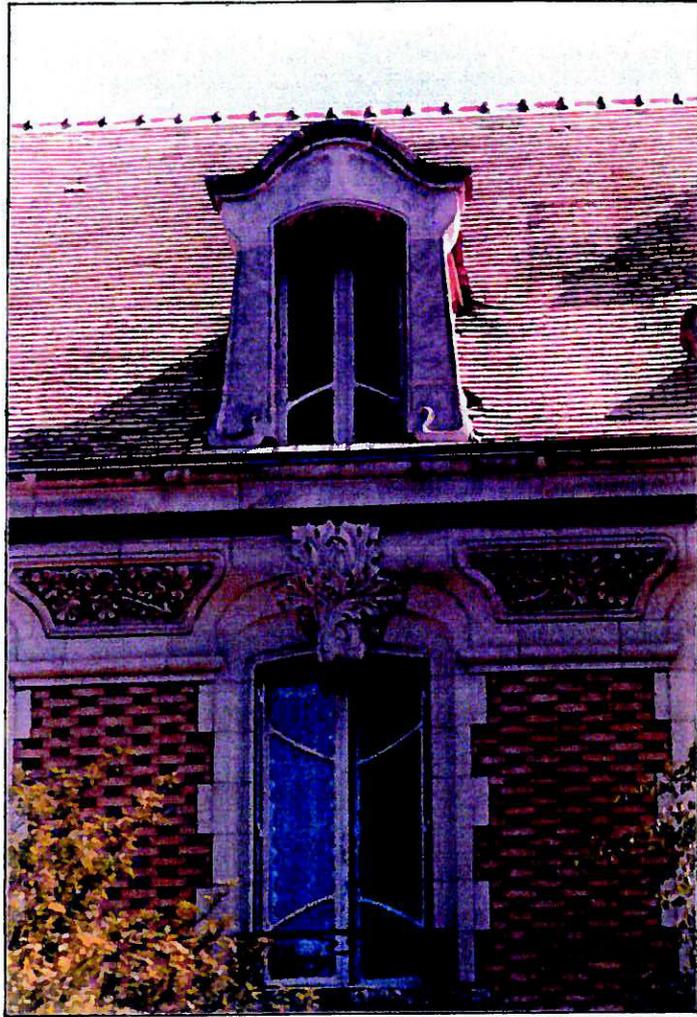




12 AVENUE FOCH - DETAILS



15 AVENUE FOCH - DETAILS

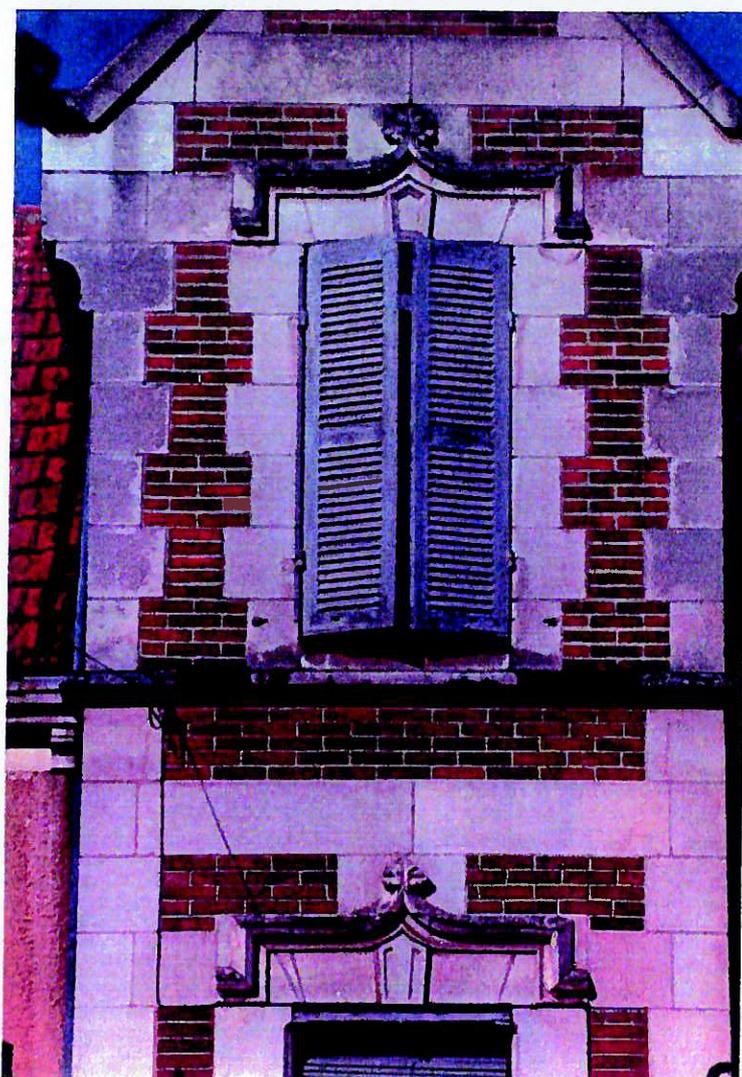


PROPRIETE 12 AVENUE PASTEUR





PROPRIETE 14 AVENUE PASTEUR



Entre les recensements de 1901 et de 1911, le nombre des immeubles pour les deux cantons d'AUXERRE se serait accru de 261 unités. Une part de cette augmentation devant être réservée à la vieille ville et aux hameaux, on remarque donc que le rythme de peuplement demeura assez lent. Le sens de l'évolution ne se modifia pas par rapport à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire que les zones dans lesquelles la densité des constructions apparaît comme la plus forte furent toujours le quartier Saint-Amâtre, entre les routes de CLAMECY et de TOUCY, et le quartier Saint-Gervais, entre la gare et la rivière ; par contre, dans l'Ouest, en 1914, les rives de beaucoup de rues nouvelles comme l'avenue Victor Hugo, ou même de plus anciennes comme les segments du chemin de ronde baptisés avenue Hoche et avenue Denfert Rochereau se montraient clairsemées d'habitations ; dans le quartier Saint-Julien, la partie comprise entre le boulevard Vaulabelle et la rue Gérot, dans laquelle les belles habitations privées rivalisaient avec les constructions des Etablissements Guillet, contrastait avec le secteur s'étendant au-delà de la rue Gérot et qui était presque encore un désert.

La construction d'édifices publics utilitaires aussi bien que des constructions ornementales ayant été très faible à cette époque, la place la plus importante demeura donc réservée dans les faubourgs à l'architecture privée. Comme dans les années précédant 1900, beaucoup de constructions neuves furent des ateliers ou des entrepôts. Les établissements Guillet demeuraient les plus considérables.

Parmi les maisons d'habitation, peu seront aussi importantes après 1900 que celles qui furent élevées sur les promenades ou l'avenue Foch dont nous venons de parler, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. La plupart sont des maisons moyennes voire petites.

Le long des grands axes traditionnels, particulièrement dans le faubourg Saint-Amâtre et rue Louis Richard (de Coulanges), les maisons neuves furent construites comme celles qui existaient déjà, c'est à dire avec une façade sur la rue ; le jardin et la cour, quand il y en avait, se situaient derrière le bâtiment. Ils étaient parfois invisibles et inaccessibles de la rue ; le plus souvent, on y accédait par une allée latérale fermée par une grille. Partout ailleurs, au contraire, la règle générale fut de construire la maison au milieu du terrain.

Cette conception, ainsi que l'emploi pour les clôtures, de grilles ou haies basses permettant au passant de regarder à l'intérieur de l'enclos étaient une rupture par rapport à la tradition locale, et les Auxerrois pouvaient être fiers de voir s'étendre une banlieue comparable à celles qui existaient autour des grandes villes.

Mais, les habitudes de construction et les modes de vie ne se perdirent pas d'un seul coup. Par exemple les terrains, qui étaient souvent vastes même si la maison était petite, demeurèrent divisés en cour, jardin portager et jardin d'agrément, si bien que le caractère semi-rural de certaines rues reste encore aujourd'hui souvent perceptible.

Pourtant, les goûts des propriétaires furent fort variés, les uns restant attachés aux formules anciennes, les autres, au même moment, se laissant tenter par des modes récentes ; les mélanges de matériaux, de techniques et de motifs d'ornement appartenant à des tendances différentes ne sont donc pas rares non plus ; tout cela rend souvent les façades difficiles à fixer dans le temps, quand on ne possède pas de repères précis permettant de dater la construction de la maison.

On peut, malgré tout, distinguer entre une majorité de maisons présentant des caractères communs, et une minorité dans laquelle la personnalité des architectes ou des propriétaires s'est exprimée davantage.

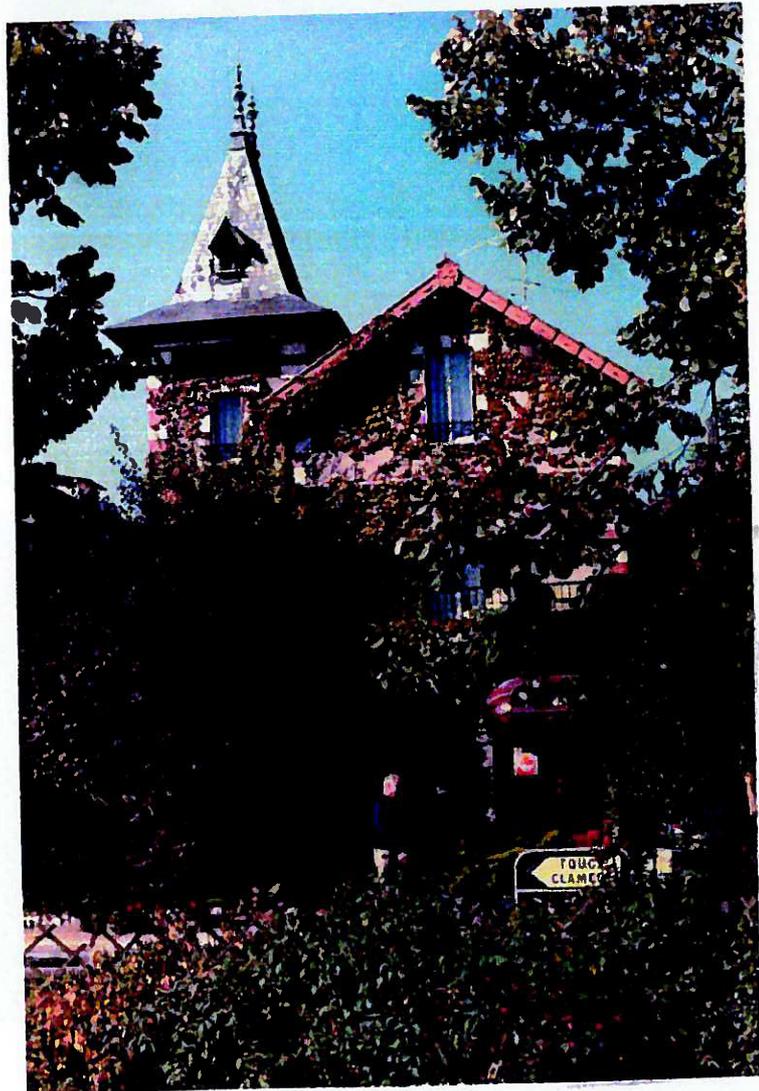
Dans le premier groupe, le mode de construction le plus couramment employé est en murs de moellons enduits, avec des toits en tuiles mécaniques ; l'emploi de ces tuiles a fortement contribué à donner un caractère particulier à des quartiers comme celui des Moreaux ou celui de Saint-Gervais dans sa partie la plus récente. Le plan de ces immeubles est souvent rectangulaire ; les plus petits n'ont qu'un rez-de-chaussée et une lucarne centrale ; rares sont ceux qui ont deux étages.

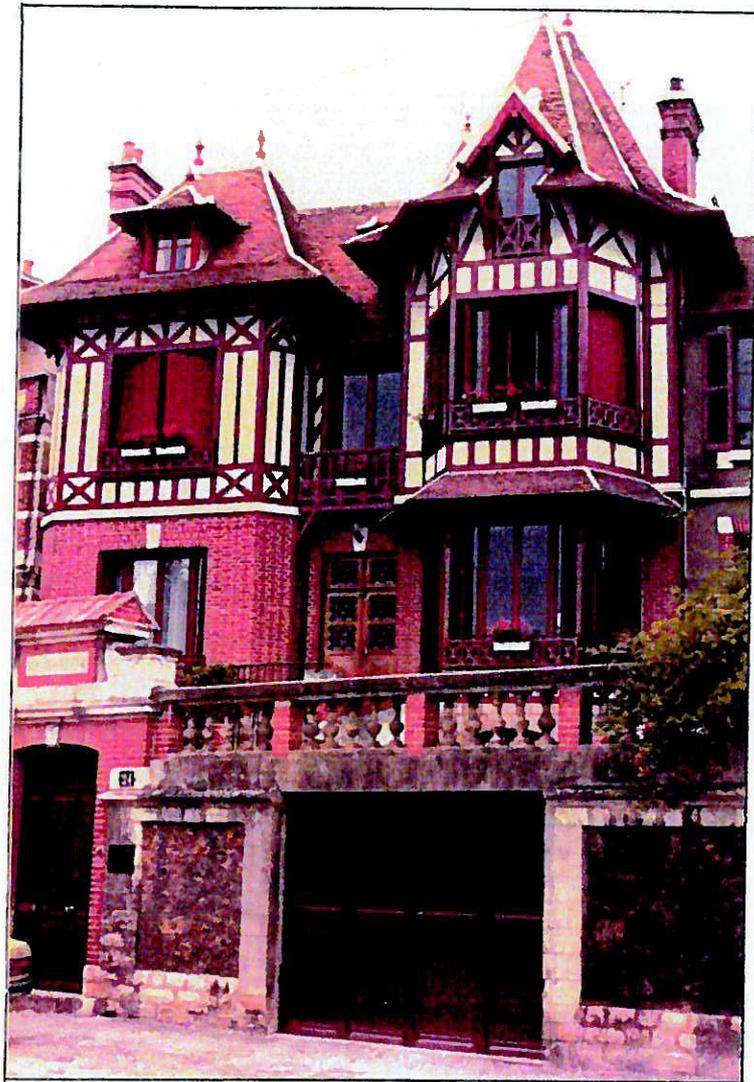
Ni les matériaux employés, ni le plan n'ont permis de grandes prouesses décoratives, mais comme au siècle précédent, les occupants des maisons ont cherché par toutes sortes de détails à personnaliser leur logis. On trouve alors assez fréquemment des vérandas ou des marquises, moins souvent qu'autrefois des carreaux de céramique ou des clés sculptées ; certaines lucarnes pignons sont ornées d'acrotères sculptés et de motifs en poterie, d'une importance disproportionnée par rapport à celle de l'édifice.

Le moyen le plus habituel pour animer les façades reste cependant l'encadrement des baies avec des pierres et des briques alternées ; on souligne aussi toujours les structures intérieures avec des bandeaux de pierres ou de briques vernissées.

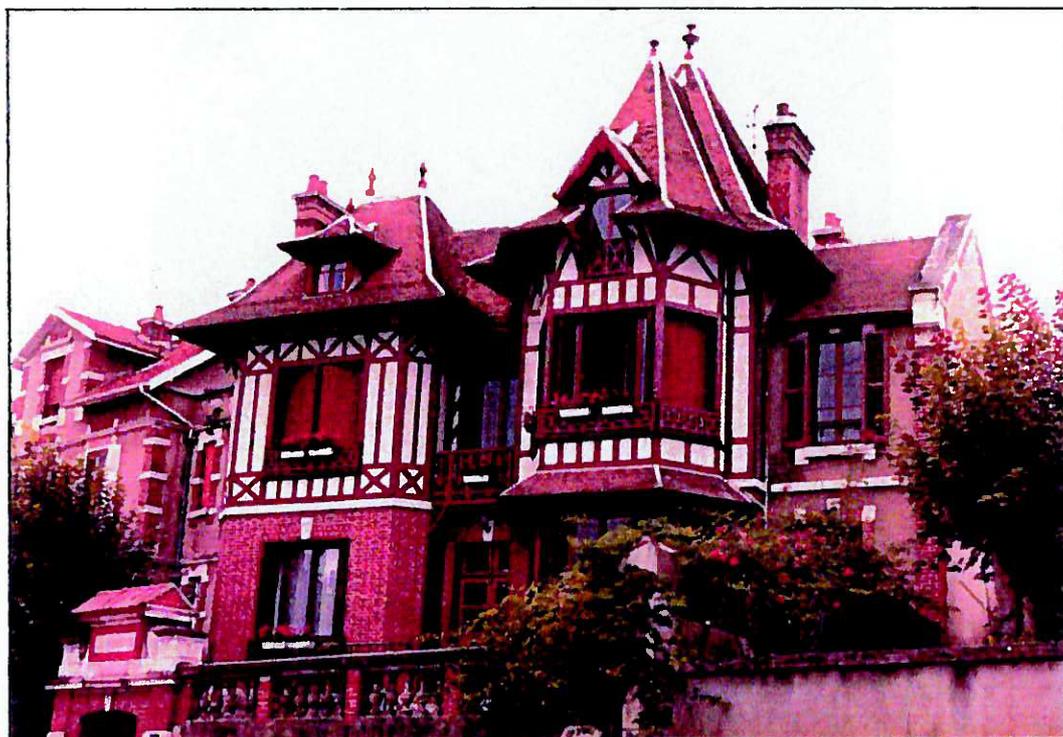
Ce style décoratif se retrouve particulièrement lorsque l'habitation est composée de deux corps de logis disposés en équerre. Une telle disposition était déjà fréquente dans les dernières années du XIX<sup>ème</sup> siècle ; à AUXERRE comme ailleurs, elle se prolongera après 1914. Elle permettait en effet de rompre la monotonie de la façade en présentant à la fois un mur gouttereau et un mur pignon ; en jouant sur les dimensions respectives des corps de logis, un certain nombre de variations devenaient possibles sans entraîner des dépenses trop lourdes. Beaucoup de maisons de ce type ont été construites en périphérie.

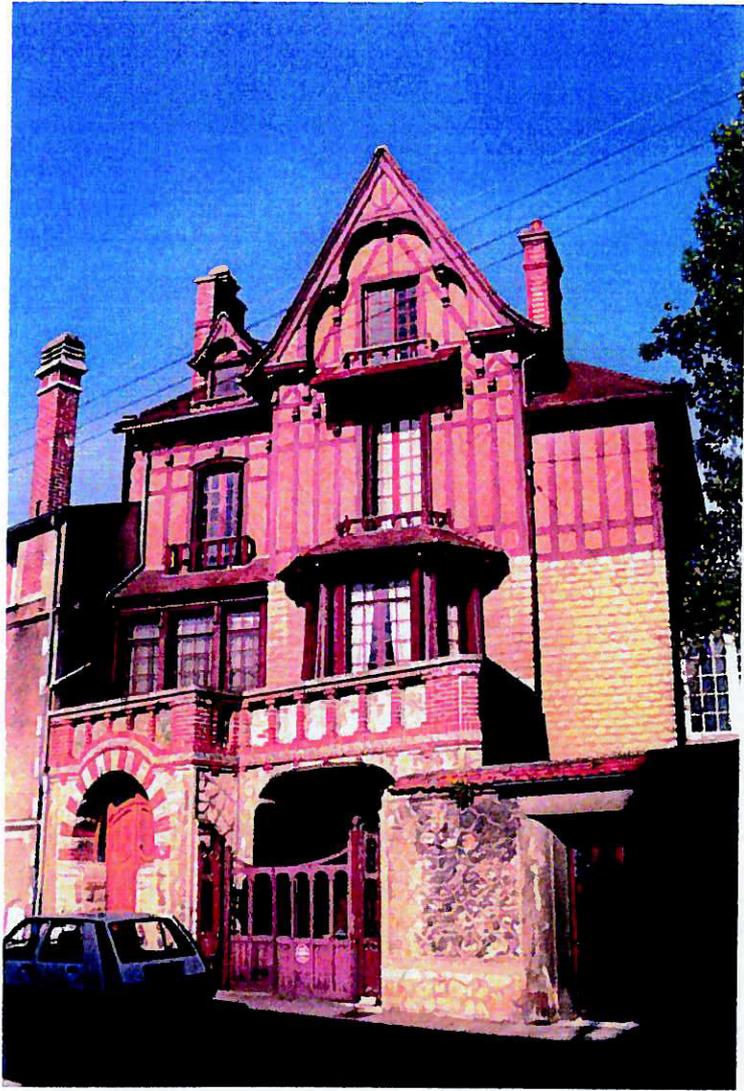
AVENUE VICTOR HUGO



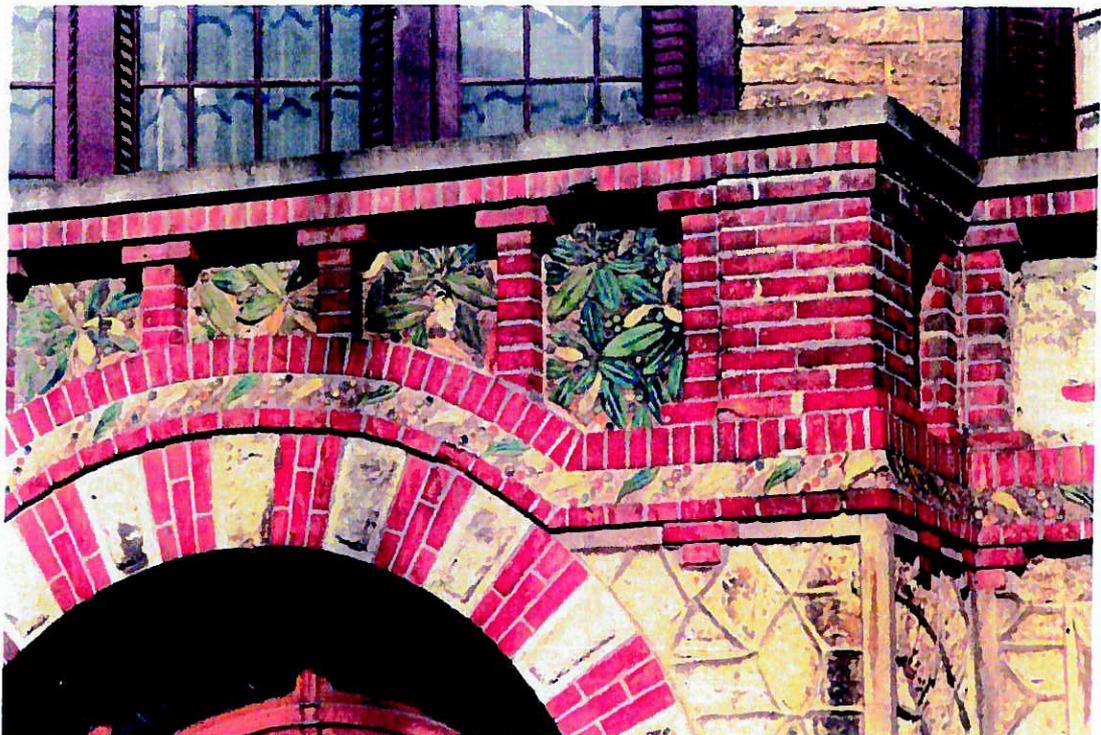


PROPRIETE 24 AVENUE DE LA PUISAYE





PROPRIETE 16 AVENUE DE LA PUISAYE





PROPRIETE 19 AVENUE DE LA PUISAYE





PROPRIETE 8 BOULEVARD DAVOUT





IMMEUBLE 16 RUE EMILE LORIN



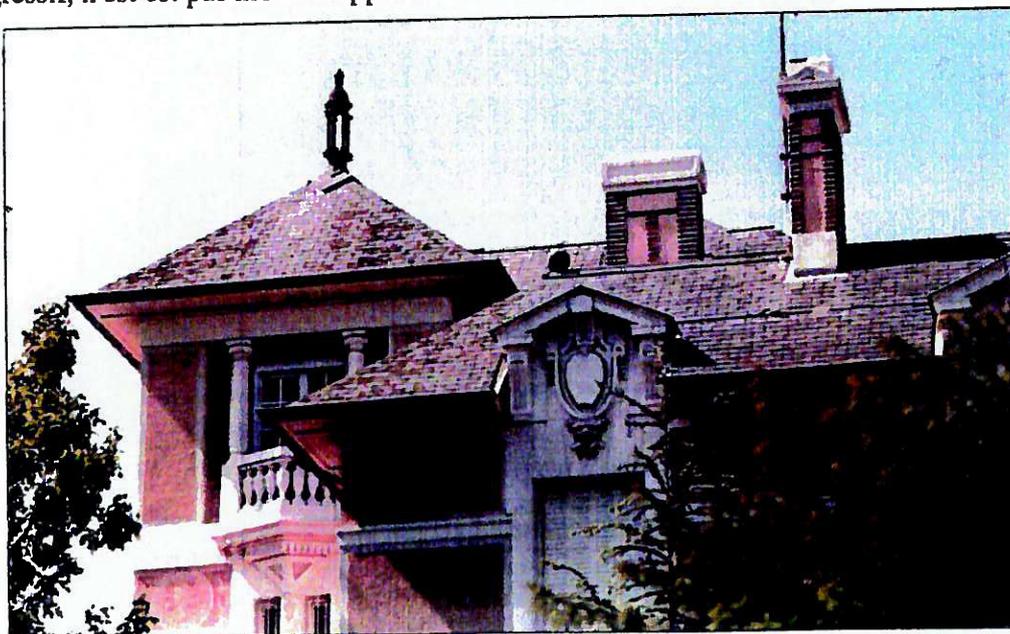
La maison sise 30 Avenue Pasteur est l'exemple d'une villa conçue sur ce plan, mais avec elle nous abordons des façades plus ambitieuses. Celle-ci est relativement simple et sa personnalité tient surtout au toit du pignon qui déborde sensiblement sur le mur, ce qui a permis l'installation d'une charpente décorative de bois peint. Sur d'autres façades de cette inspiration, des balcons de bois rappellent la décoration du pignon ; parfois une autre aile s'articule sur la façade opposée ; mais là encore la modération auxerroise s'est manifestée. Quant au modern'style, il ne semble pas avoir trouvé autant d'amateurs parmi les constructeurs des rues nouvelles que dans la vieille ville. Son influence se retrouve seulement de temps à autre dans la forme d'une baie, dans celle d'une moulure ou dans un détail de décoration (voir l'exemple de l'immeuble situé 16 rue Emile Lorin) et cela toujours dans les limites d'une prudente sagesse.

Pour sa part, la villa située avenue Pasteur au n°19, doit être considérée comme une exception. Elle est composée de plusieurs corps de logis, dont deux seulement, un bâtiment rectangulaire et une tour carrée en retrait, sont visibles de la rue.

Le bâtiment rectangulaire a un rez-de-chaussée et un étage ; il est couvert par un toit à faible pente, à deux versants et à croupe. La tour, dans laquelle se trouve la porte d'entrée, a deux étages ; son toit est en pavillon. Dans les deux cas, les toits forment auvent. Ils sont animés par des souches de cheminée importantes, et la tour possède un épi de faitage. La façade des bâtiments est aujourd'hui recouverte d'un crépi de couleur claire mais ce qui compte, c'est la décoration qui est beaucoup plus originale que celle des maisons voisines, pourtant assez importantes.

Au rez-de-chaussée, on remarque un soubassement, puis, un mètre plus haut environ, une grosse moulure. Sur la façade du bâtiment rectangulaire s'ouvrent deux larges baies en anse de panier avec claveau central sculpté ; la porte d'entrée est surmontée d'un fronton cintré dans lequel s'inscrit un monogramme. Deux colonnes, dont la hauteur atteint celle de l'encadrement des baies, sont adossées au mur ; une troisième colonne isolée se dresse dans le jardin de l'autre côté de l'allée d'entrée, sur la même ligne ; cette troisième colonne est surmontée d'un motif sculpté. Les baies du premier étage sont rectangulaires et étroites ; celles du bâtiment principal, au nombre de deux, ont un garde-corps en métal ajouré ; elles sont surmontées par un fronton sculpté très haut, dépassant même le niveau de l'auvent et allongeant encore la ligne des fenêtres.

La fenêtre de la tour est, en réalité, composée de deux fenêtres très étroites jumelées ; la baie de la tour au second étage est plus large ; elle est divisée en trois parties par deux colonnes ; devant la fenêtre centrale se trouve un petit balcon triangulaire à balustrade de pierre. Une frise peinte court sous le toit du corps de logis principal et se continue sur la façade de la tour, en-dessous du second étage. L'effet général, sans être agressif, n'est pas moins frappant.



Par la suite, il se construisit peu de demeures aussi luxueuses et raffinées dans les faubourgs d'AUXERRE entre 1900 et 1914, mais en revanche un nouveau type de logement apparut, la maison ouvrière.

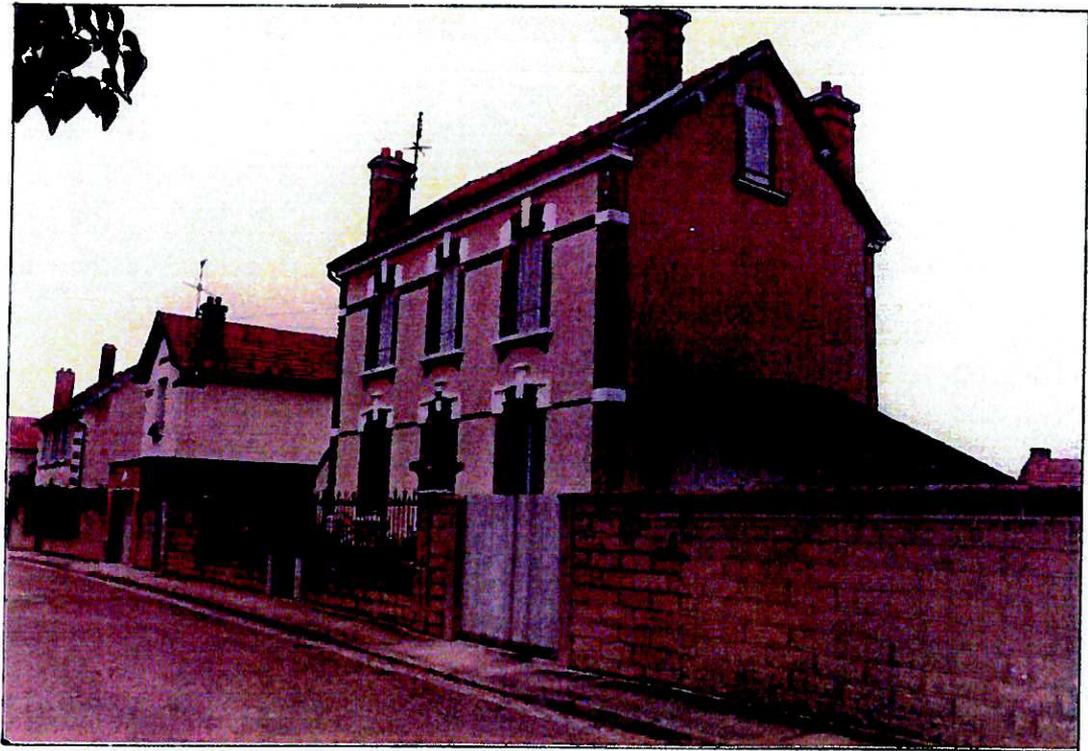
Une cinquantaine de maisons furent ainsi construites entre 1904 et 1912. Une société "La Maison à soi" se constitua non sans mal entre 1904 et 1906. Evidemment, celles-ci dispersées dans les différents faubourgs, ne pouvaient suffire pour en modifier la physionomie ; elles contribuèrent néanmoins à les peupler. Il est assez difficile aujourd'hui de juger de leur valeur.

Un groupe de maisons semble être conservé dans la situation d'origine, celui de la rue Louis Richard dans le quartier Saint-Julien. Ces maisons sont construites sur la rue, les jardins s'étendant derrière. Elles sont élevées en moellons crépis et couvertes de tuiles mécaniques. Chaque maison est distribuée symétriquement par rapport à sa voisine ; le rez-de-chaussée comporte une porte et deux fenêtres, le premier étage est mansardé.

Un autre groupe mérite attention : c'est celui de la rue de Sparre en rive droite. Comme les précédentes, ces maisons sont construites en moellons crépis avec toitures en tuiles mécaniques mais, ici, l'ornementation est beaucoup plus riche : encadrements de baies, corniches, chaînes d'angle, utilisent la pierre, la brique, la céramique vernissée avec plus ou moins de bonheur mais avec une recherche évidente d'originalité.

#### MAISON 16 RUE D'AUTRIC





PROPRIETE 25 AVENUE DE LA PUISAYE



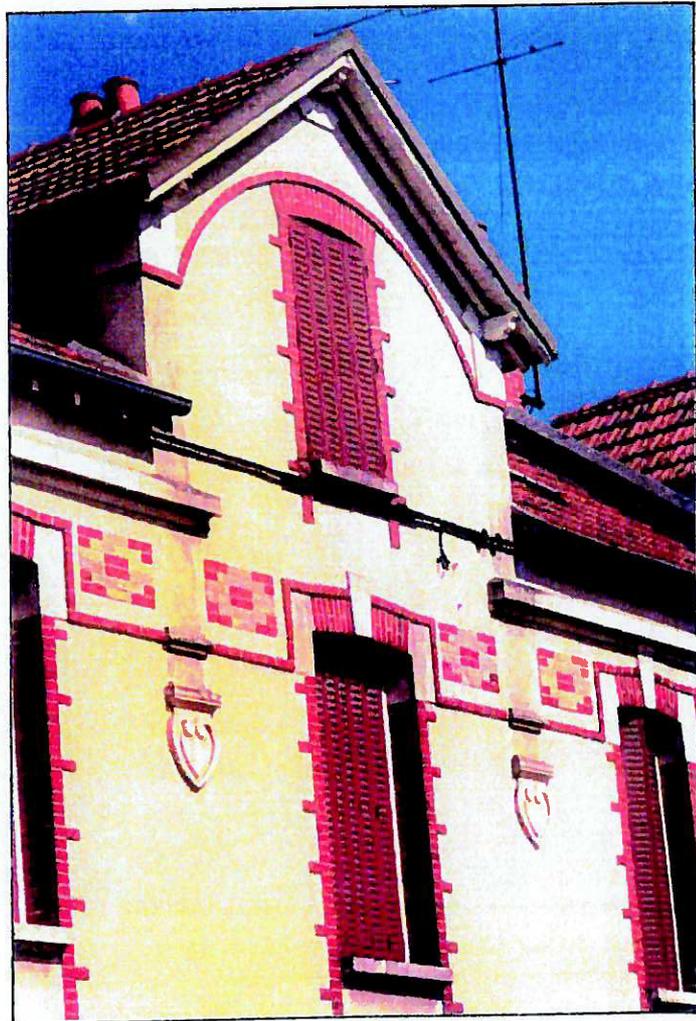
MAISON 9 RUE DE LA PREVOYANCE

MAISON 87 RUE BOURNEIL





GRUPE DE MAISONS 19 à 27 RUE LOUIS RICHARD



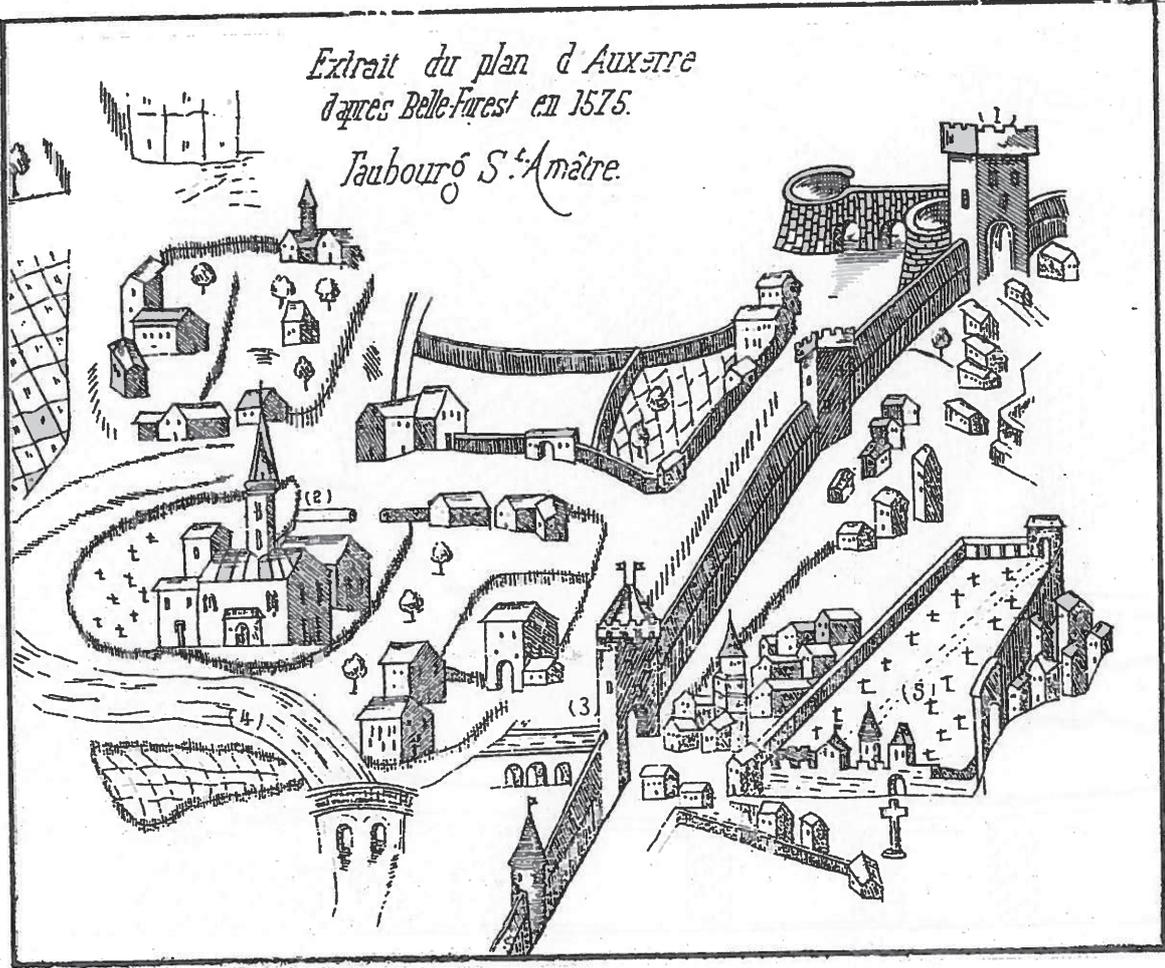


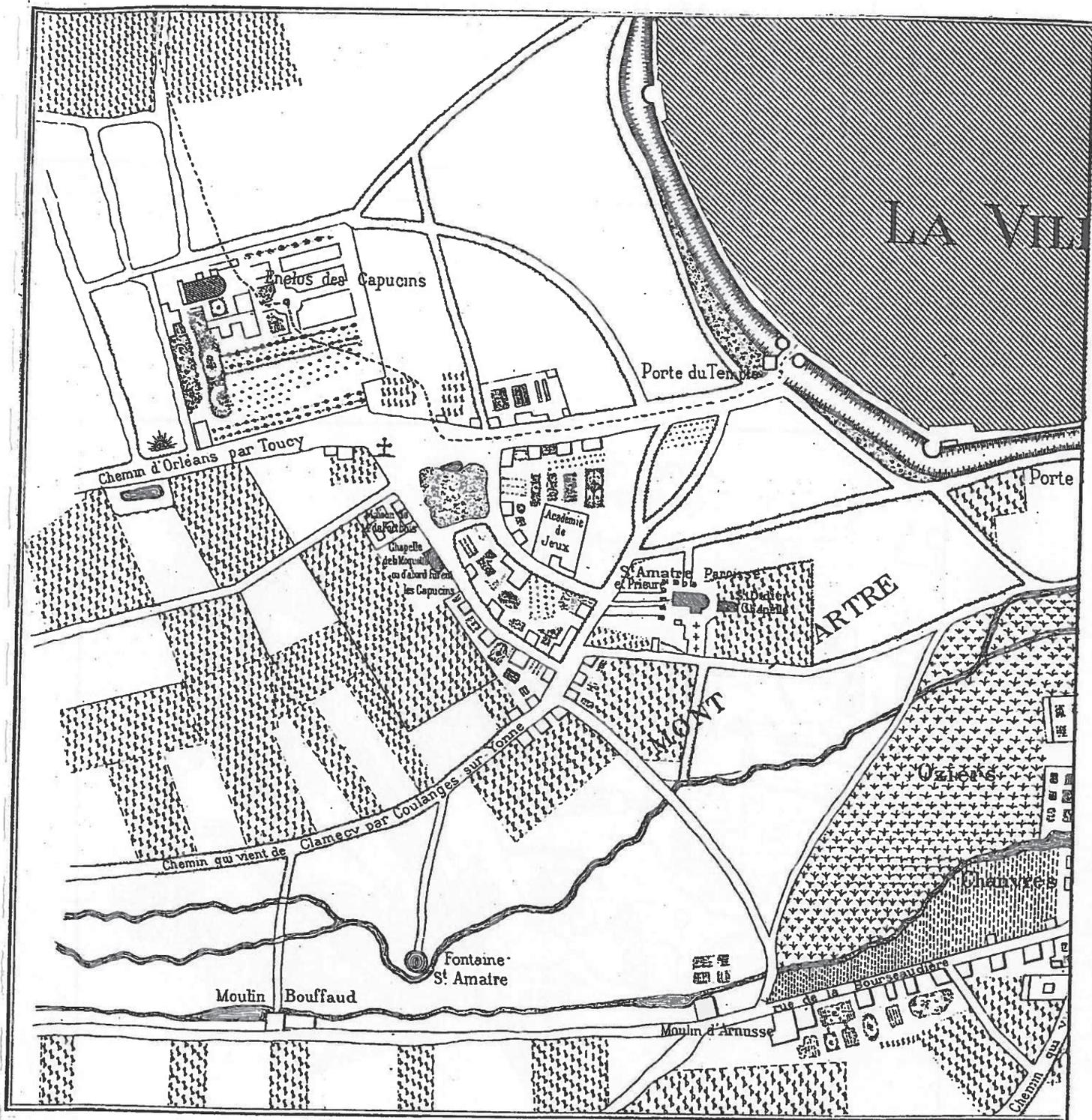
MAISONS OUVRIERES 1 à 9 RUE DE SPARRE



**LES DIFFERENTS QUARTIERS  
COMPOSANT LA PERIPHERIE**

**LE QUARTIER SAINT AMATRE**





FAUBOURGS S<sup>T</sup>.AMATRE

( Extrait du Plan de 1713 )

Le "Bourg Saint-Amâtre" tire son nom d'un illustre évêque d'AUXERRE au Vème siècle, AMATOR qui y fonda un oratoire sous le vocable de Saint-Symphorien. L'emplacement de la maison située au n°5 de la rue d'Eckmühl indique celui de l'église de Saint-Amâtre et du cimetière gallo-romain qui selon les légendes, était un lieu saint. Les premiers évêques d'AUXERRE y seraient inhumés.

Le chapitre d'AUXERRE allait souvent en procession dans cette église qui deviendra monastique vers le XIème siècle.

En 1789, ce n'était plus qu'un prieuré. L'église fut détruite en 1791. Elle avait selon les historiens, 63 pieds de longueur. La nef avec ses bas côtés 33 pieds de largeur et le chœur, 18 pieds. Elle avait été reconstruite dans les temps modernes. La crypte qui subsiste encore en partie date du XIIème siècle. Elle avait à l'origine 24 pieds de long sur 18 de large. Le corps de Saint-Amâtre y reposa à partir de l'an 860 et y resta jusqu'au XIème siècle, époque de sa translation dans la cathédrale.

Derrière l'église existait la chapelle élevée en l'honneur de Saint-Didier.

Il existait encore dans le bourg une petite chapelle dite de Saint-Sébastien élevée lors d'une peste au XVIIème siècle.

Les protestants eurent leur prêche dans ce faubourg après l'édit de 1561.

Pendant le Moyen-Age, la construction du mur d'enceinte au XIIème siècle, fit cesser peu à peu l'usage d'enterrer dans la partie du cimetière située hors les murs. Plus tard, le cimetière abandonné devint un champ cultivé.

La foire du 1er Mai, célèbre au Moyen-Age, se tenait dans le haut du bourg, sur la route des Capucins (vers l'actuelle Place Saint-Amâtre).

La croix qui s'élevait là, conserva le nom de "Calendes de Mai" jusqu'au XVIIIème siècle.

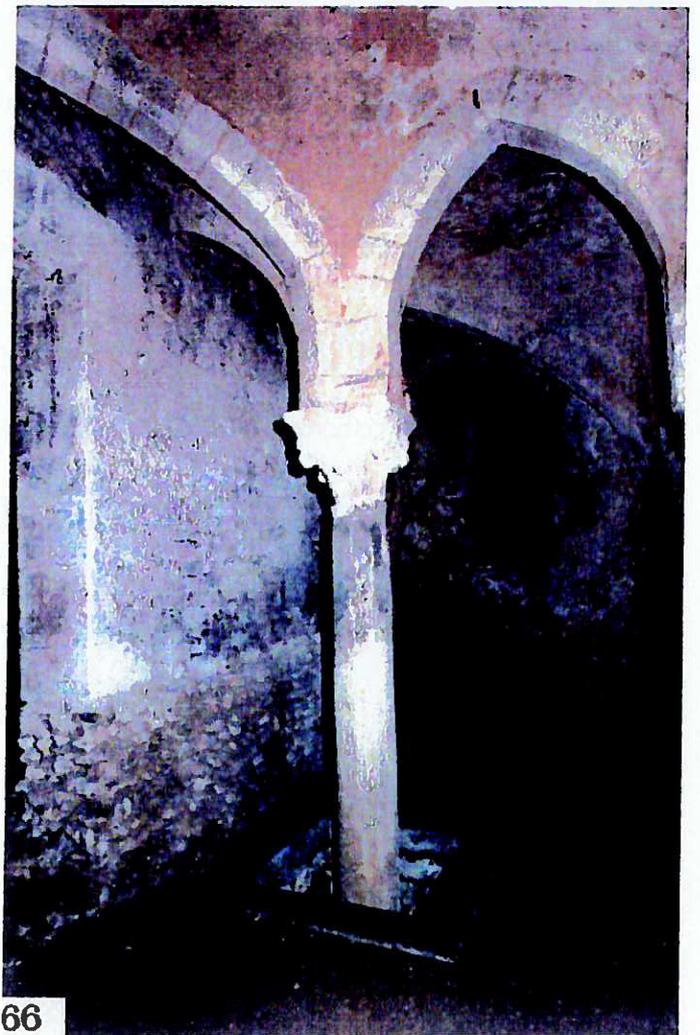
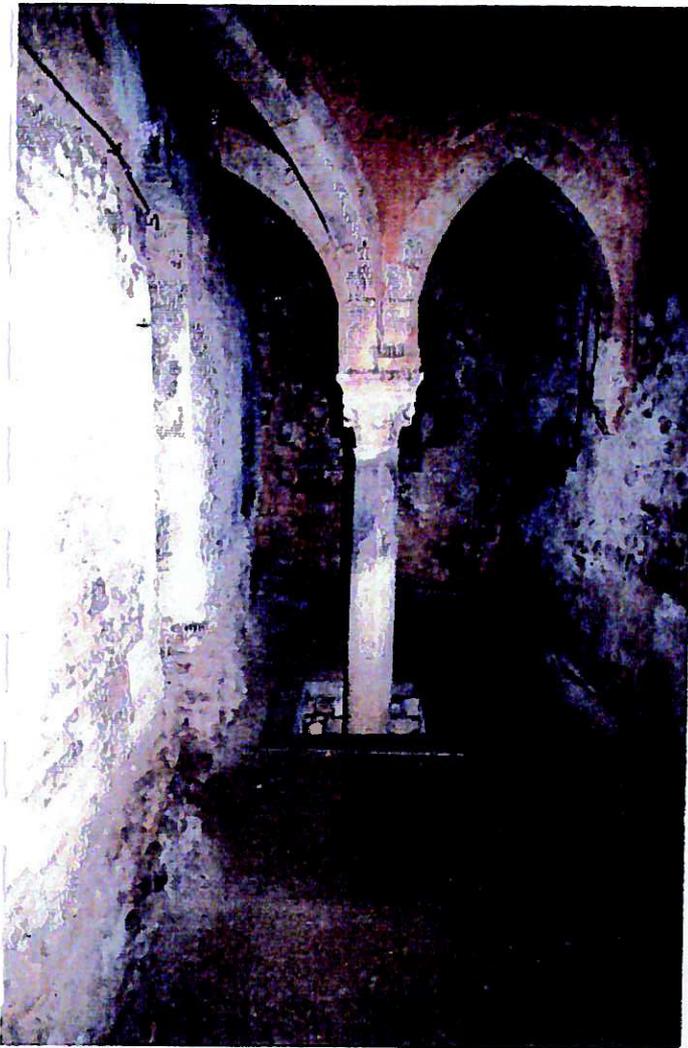
Une autre partie du bourg en dessous du prieuré avait pour nom "champs du Lendit" ou de l'indict.

Le Prieur de Saint-Amâtre jouissait des droits censuels dans le bourg.

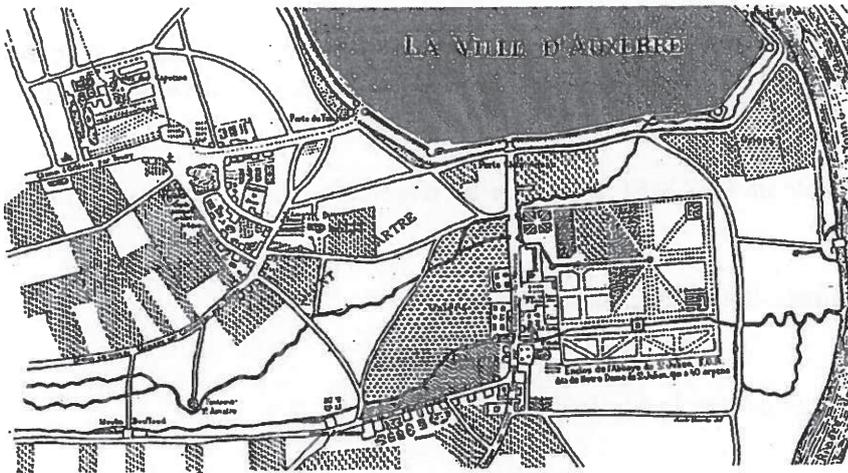
Les capucins s'établirent à l'extrémité Nord du faubourg (emplacement du cimetière actuel) en 1606. Ils rendirent de grands services aux Auxerrois lors des épidémies du XVIIème siècle.

L'église du couvent, fut démolie en 1841.

Photos de la page suivante : Crypte de l'Ancienne Eglise Saint-Amâtre

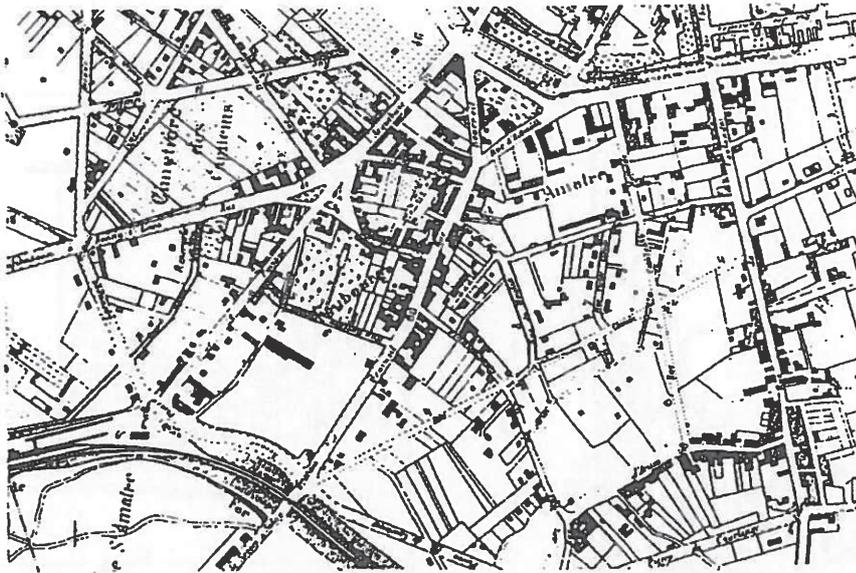


## EVOLUTION URBAINE

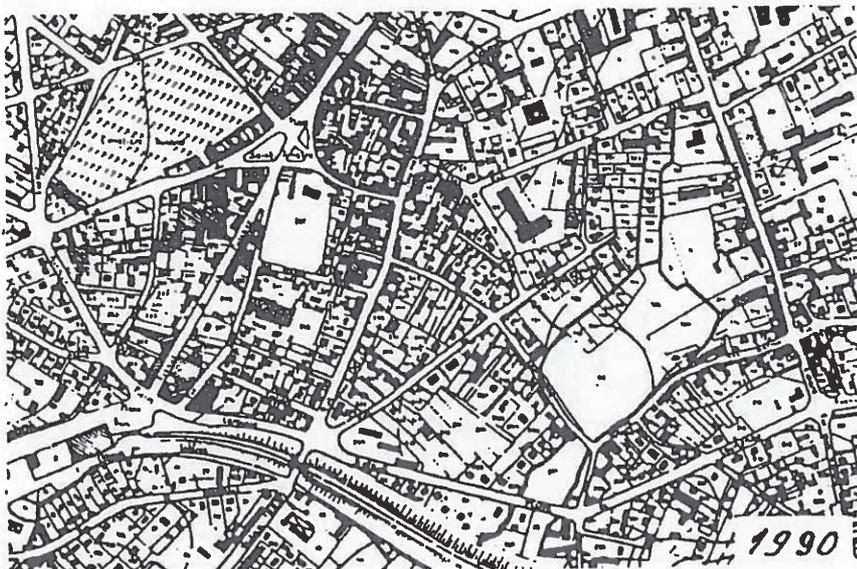


Le quartier Saint-Amâtre - Bourneil est la principale extension historique du centre ville

Implantation gallo-romaine sur le Mont d'Autric  
Bourg entre le couvent des Capucins et l'église Saint-Amâtre.  
Développement le long des deux axes de communication (anciennes voies romaines)



XIXème siècle : un nouveau pôle urbain se développe devant la nouvelle gare Saint-Amâtre.



XXème siècle : remplissage progressif entre ces deux pôles.

## TYPOLOGIE URBAINE

Venant du centre ville par la rue du Temple, le quartier Saint-Amâtre - Bourneil se perçoit véritablement comme une extension du centre ancien contrairement à d'autres rues débouchant sur les boulevards.

Venant de l'extérieur par la route de CLAMECY, le quartier ressemble au tissu urbain d'un centre de bourgade.

Les éléments donnant cette impression sont caractéristiques :

- ◆ tissu dense
- ◆ alignement du bâti et murs hauts pour assurer la continuité de l'alignement.



Activités : Quatre pôles importants d'activités :

- ◆ la rue du 24 Août et la Place de l'Arquebuse
- ◆ la place Saint-Amâtre
- ◆ la rue Bourneil
- ◆ l'avenue de la Puisaye près de l'ancienne gare

Bâti : Au premier coup d'oeil le plan du bâti met en évidence le caractère urbain du quartier : zone dense et alignement sur rue.

Hauteur du bâti : le niveau moyen des quatre pôles d'activités oscille entre R + 1 + C et R + 2 + C. Quelques éléments R + 3 ponctuent la silhouette urbaine et sont souvent les représentants du XXème siècle.

Couverture : le tissu urbain ancien du XVIIème – XVIIIème siècle se reconnaît par sa couverture en petites tuiles de Bourgogne. Les XIXème – XXème siècles sont caractérisés par la tuile mécanique et l'ardoise quand il s'agit de bâtiments bourgeois et importants.

#### Les sites, bâtiments, jardins remarquables.

- ◆ *le cimetière Saint-Amâtre* déjà décrit
- ◆ *l'avenue de la Puisaye* ouverte en 1889 pour relier la nouvelle gare Saint-Amâtre à l'agglomération, bordée de maisons et clôtures possédant une ornementation certes parfois extravagante mais qui témoignent des goûts et du savoir faire de l'époque.  
  
Parmi les plus remarquables, on peut citer celles des n°6, 8, 16, 24, 3, 10 sans oublier l'ancienne chocolaterie MOREAU au n°33, qui est peut être l'exemple le plus accompli de l'architecture industrielle de la fin du siècle dernier à AUXERRE.
- ◆ *la propriété 8 rue Emile Lorin*. Cette vaste demeure de la fin du XVIIIème siècle est entourée d'un parc de près d'un hectare avec des arbres centenaires.
- ◆ *l'ensemble des ilots* compris entre le boulevard Davout, la place Saint-Amâtre et la rue Emile Lorin. Ceux-ci possèdent un tissu urbain proche de celui du Secteur Sauvegardé avec une majorité d'immeubles bâtis au XVIIIème ou au XIXème siècle, qui excluent toute monumentalité ou décorations spectaculaires, mais qui forment un ensemble homogène.
- ◆ *l'immeuble 5 bis rue d'Eckmuhl*, construit sur la Crypte de l'ancienne Eglise Saint-Amâtre détruite en 1791. Une partie de cette crypte est toujours visible. Intéressant jardin en avant de cette maison.
- ◆ *la place Saint-Amâtre*, agréable petit square de verdure entourant le Monument des Déportés.
- ◆ *l'esplanade du Temple (boulevard Davout)*, nivelée et plantée en 1736, devenue la promenade de la ville et qui fut durant la Révolution, le théâtre des cérémonies civiques autour de l'arbre de la Liberté. La statue du Maréchal DAVOUT du sculpteur DUMONT, y fut érigée en 1867. Cette esplanade fait suite au Monument aux Morts de la grande Guerre, oeuvre du sculpteur Max BLONDAT. Ce groupe sculpté haut de 9 m 50 a été inauguré en 1925.

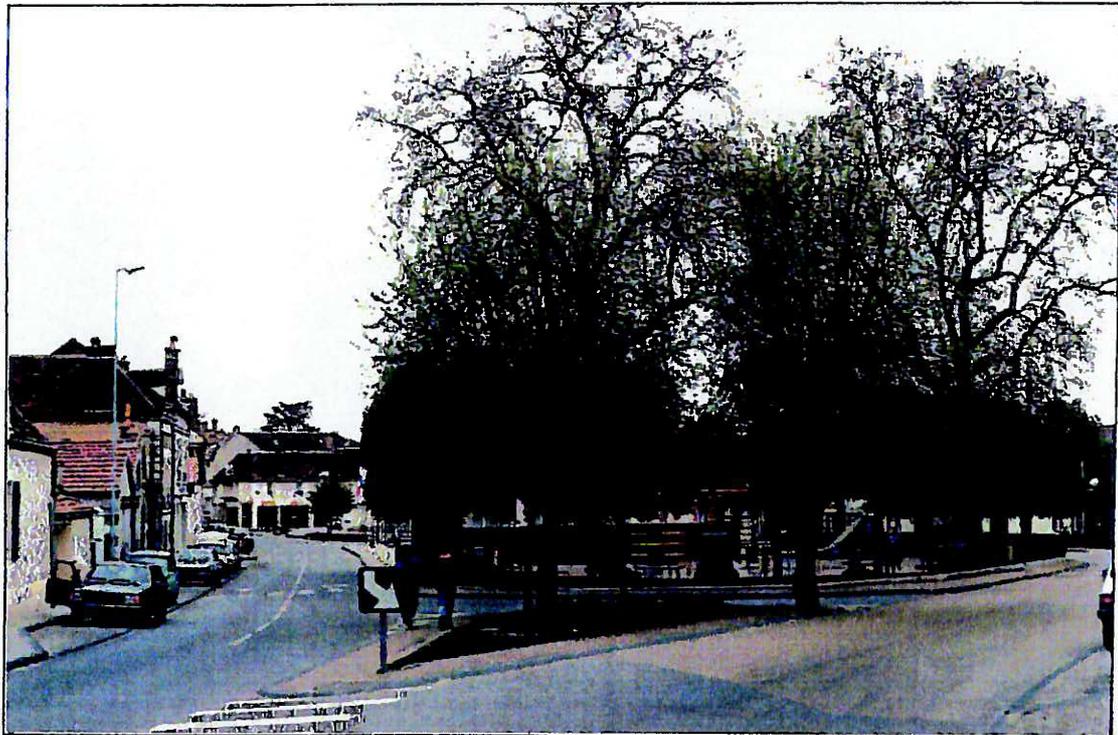


LE QUARTIER SAINT-AMATRE

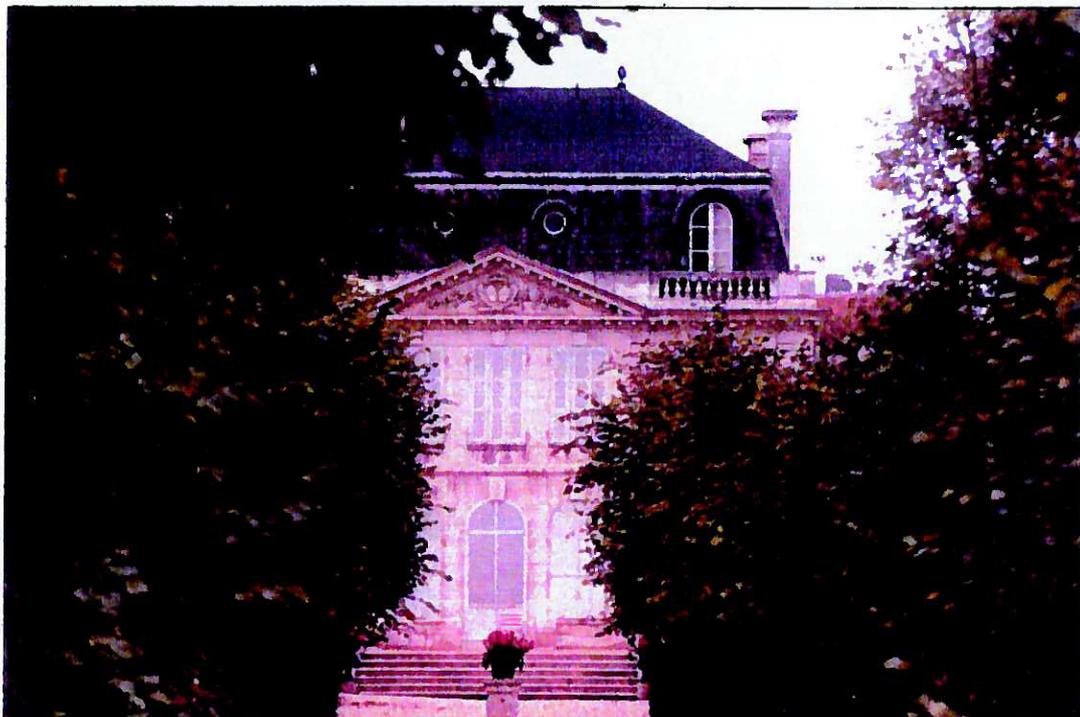




**LA PLACE SAINT-AMATRE**



PROPRIETE 8 RUE EMILE LORIN





IMMEUBLE ET CLOTURES RUE RENAN





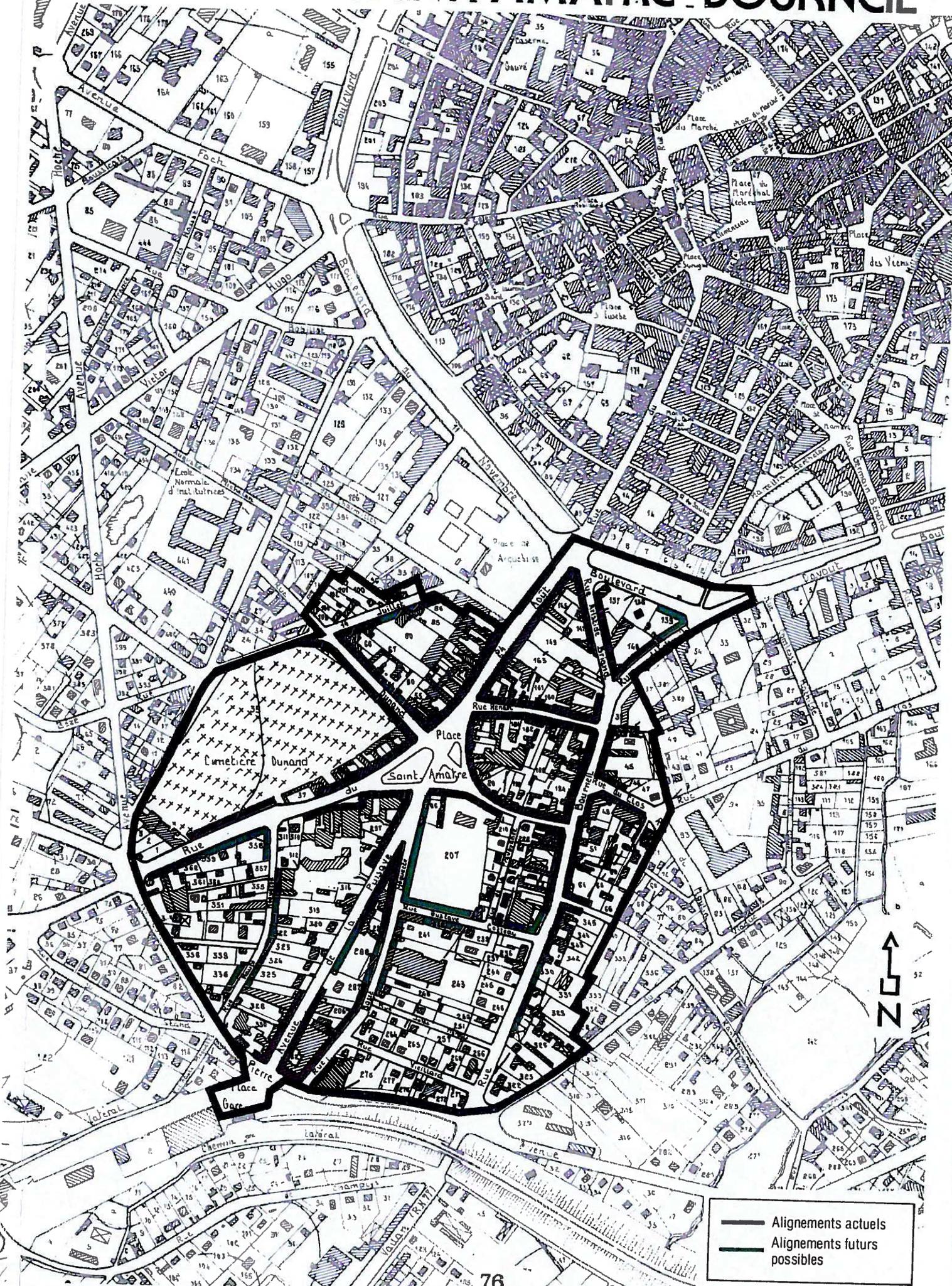
**CLOTURE 9 RUE D'ECKMUHL**



**SECTEUR DU BOULEVARD DAVOUT**

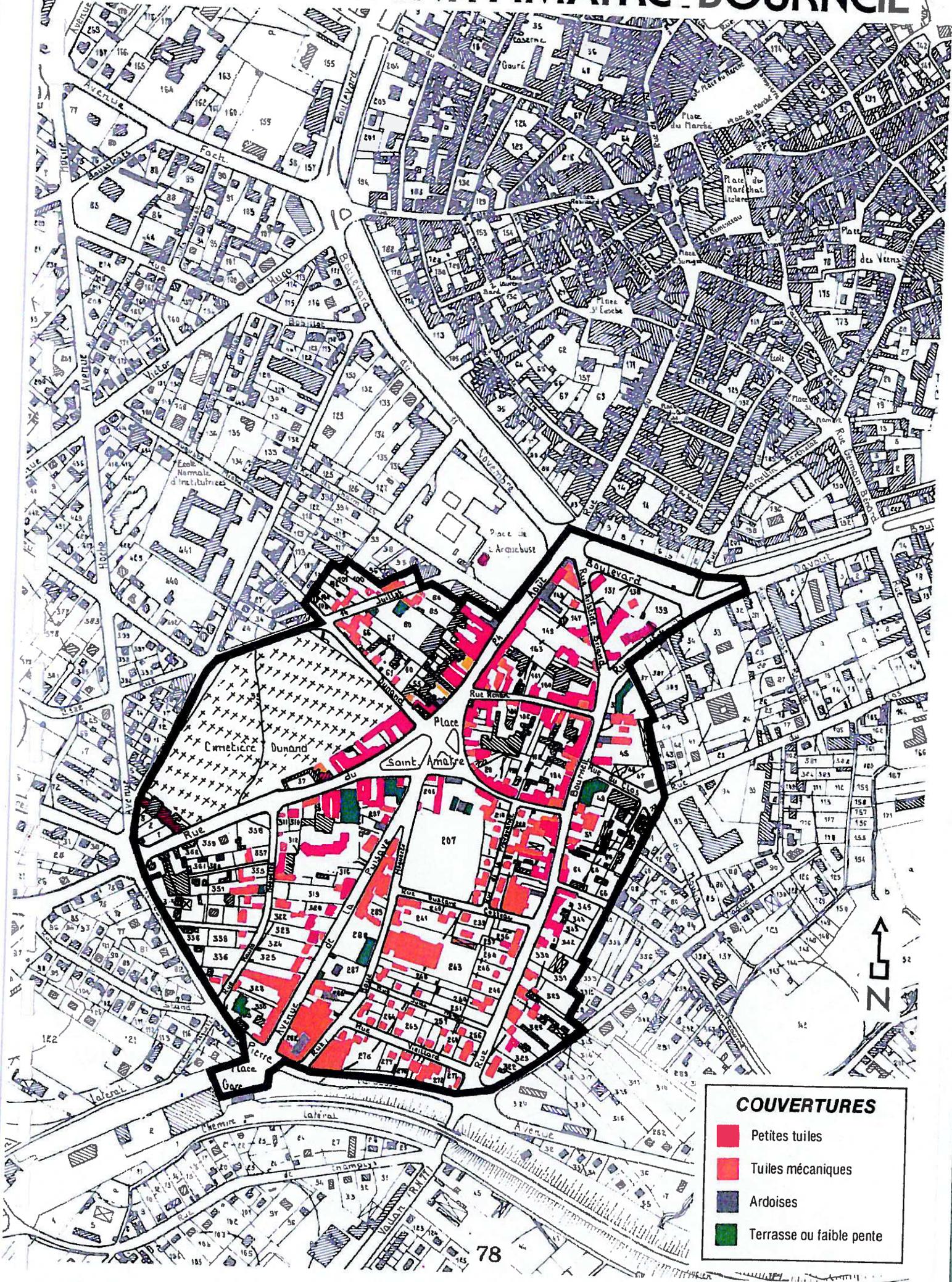


# QUARTIER SAINT-AMATRE BOURNEIL





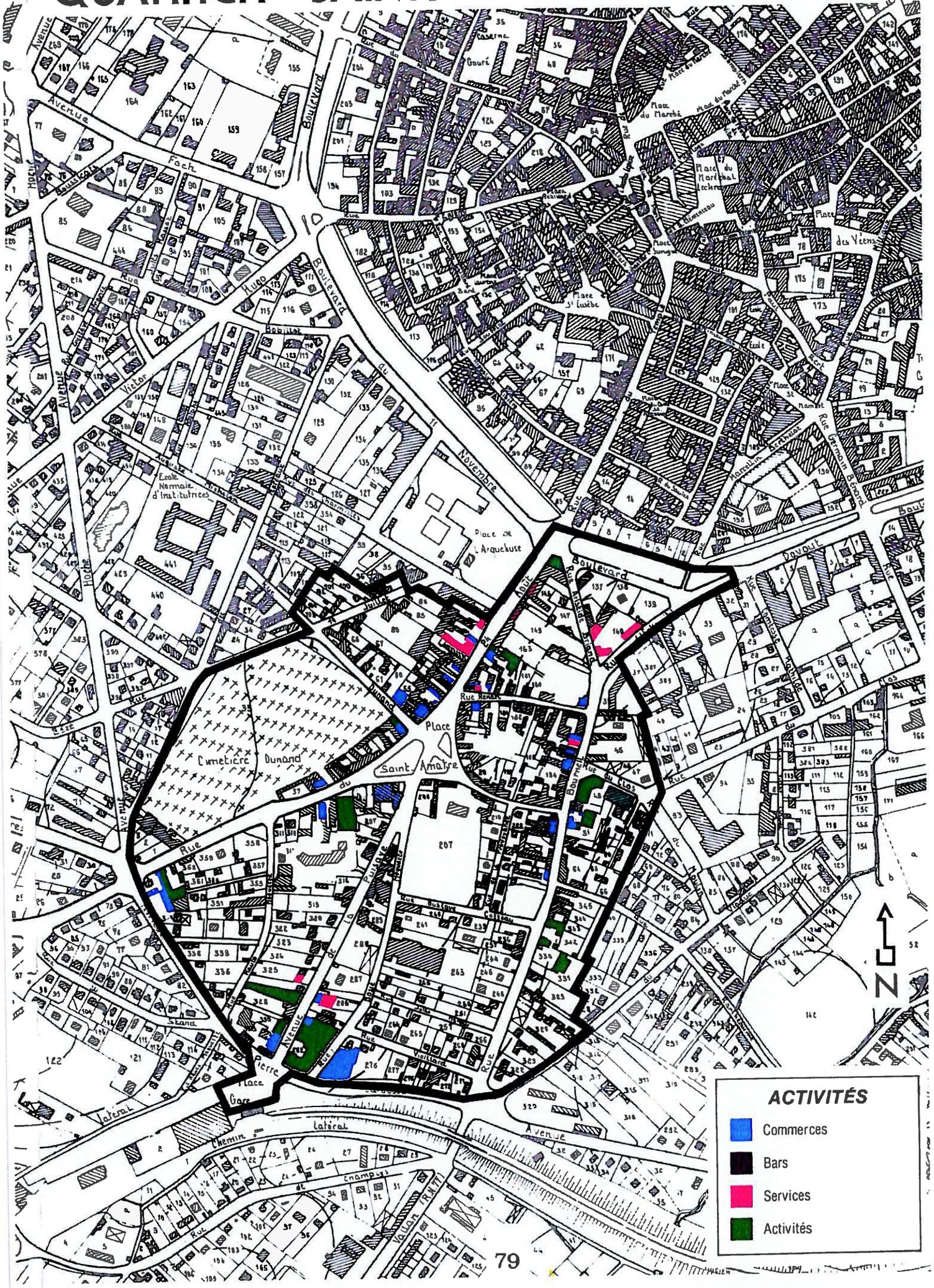
# QUARTIER SAINT-AMATRE-BOURNEIL



## COUVERTURES

- Petites tuiles
- Tuiles mécaniques
- Ardoises
- Terrasse ou faible pente

# QUARTIER SAINT-AMATRE-BOURNEIL



**ACTIVITÉS**

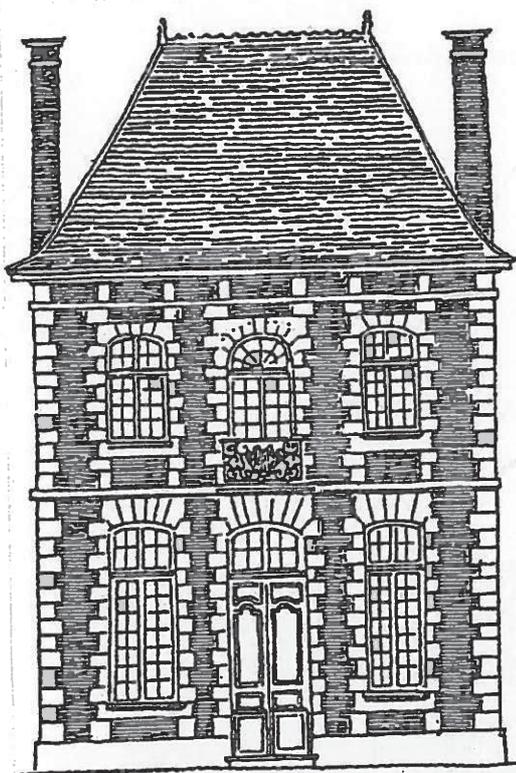
- Commerces
- Bars
- Services
- Activités



## LA PLACE ET LA MAISON DE L'ARQUEBUSE

La place de l'Arquebuse, vaste esplanade que longe le boulevard du 11 Novembre et jouxte le quartier Saint-Amâtre, tire son nom de la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse, dont les membres s'exerçaient jadis au tir des armes à feu.

C'est en 1731, qu'abandonnant leur ancien terrain de tir implanté au faubourg Saint-Amâtre voisin, les Chevaliers s'installèrent sur ce large espace. Ils l'entourèrent de haies vives et le complantèrent de tilleuls et de marronniers.



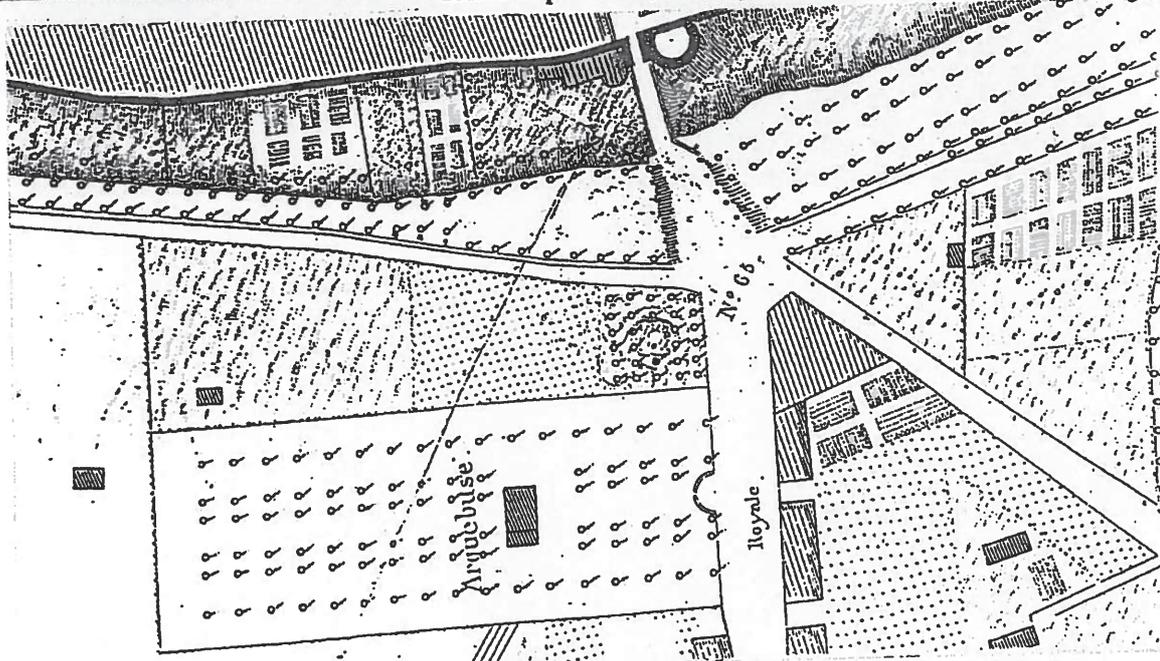
Ils y construisirent en 1735, un pavillon de pierre et de brique, oeuvre de l'Architecte GUILBERT - LATOUR, pour y tenir leurs réunions. Tous les ans, une grande épreuve de tir avait lieu et le vainqueur recevait le titre de "Roi de l'Oiseau" qui lui valait d'être exempté une année durant de toutes tailles, aides et impôts divers.

Déclarés comme bien national à la Révolution en 1793, le terrain et le pavillon furent acquis par la Ville d'AUXERRE en 1797. Elle servit alors pour les fêtes nationales.

En 1812 - 1813, on y fit bivouaquer des prisonniers espagnols. On essaya mais en vain, sous la restauration de reconstituer une Compagnie d'Arquebusiers.

En 1947, l'édifice sera classé Monument Historique, il deviendra propriété de l'Etat en 1970 et abrite depuis 1979, les bureaux du Service Départemental de l'Architecture.

Pour sa part, la Place de l'Arquebuse par ses vastes dimensions a été le lieu privilégié d'installation des marchés agricoles, des foires et plus tard, un emplacement de stationnement automobile.



La destruction de l'ancien marché couvert d'AUXERRE en centre ville et la volonté de ne pas le reconstruire au même endroit, a rendu la recherche d'un site nouveau nécessaire.

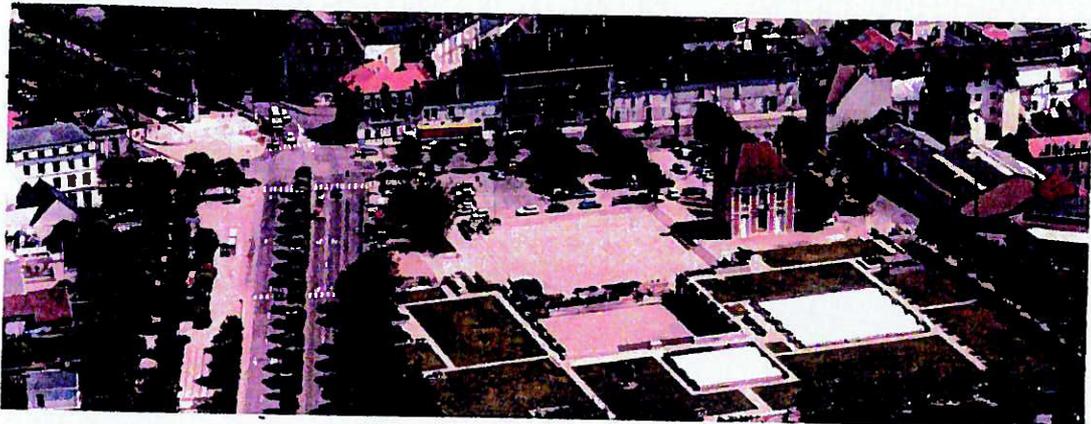
Par ses dimensions et sa situation dans le prolongement immédiat du centre ancien en articulation avec le quartier Saint-Amâtre, la Place de l'Arquebuse a été retenue. La ville a opté pour la réalisation d'un marché semi-enterré doublé d'un parc de stationnement souterrain d'environ 300 places. L'ensemble a été achevé en 1976 et doit aujourd'hui faire l'objet d'importants travaux de restructuration.

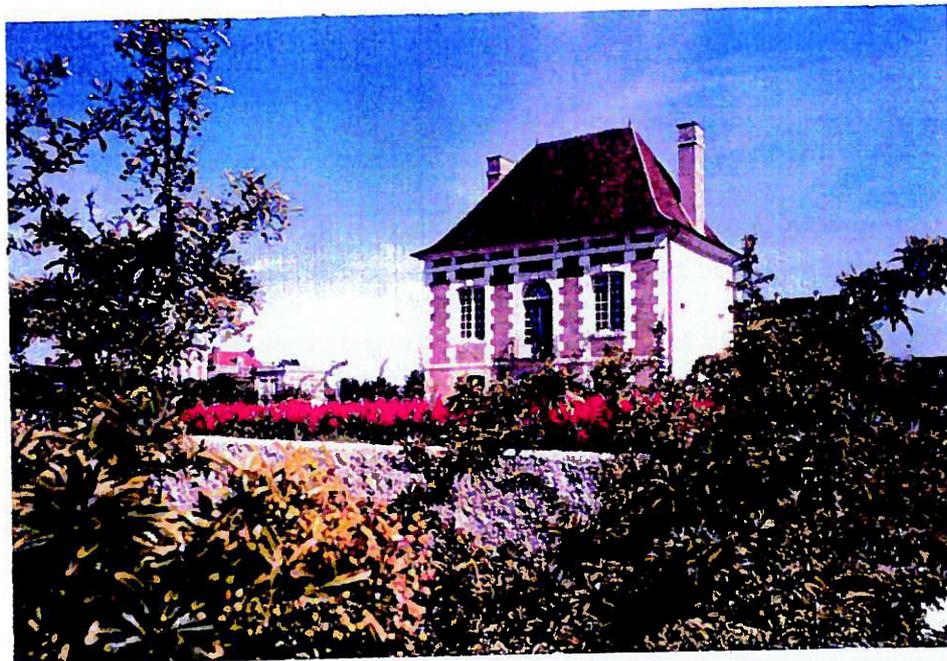
L'analyse actuelle du rôle de la Place de l'Arquebuse dans l'agglomération d'AUXERRE, s'inscrit dans le cadre d'un problème fondamental pour le développement de l'agglomération : celui de la revitalisation du centre ville.

La lente urbanisation de son pourtour doit se poursuivre en conservant le souci d'une certaine unité architecturale.

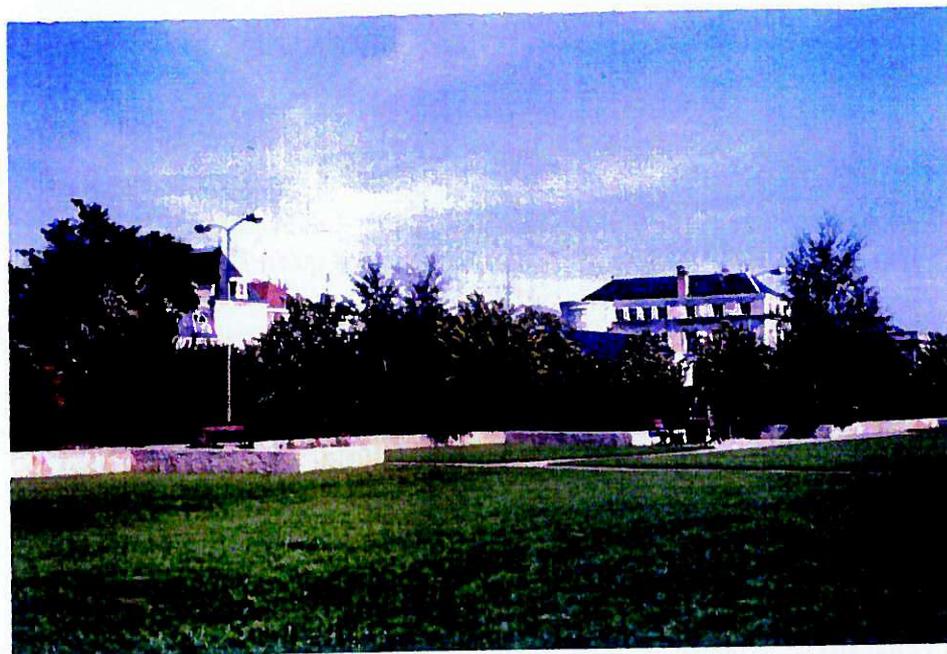
Dans ce cadre, peuvent s'inscrire des initiatives publiques et privées.

#### SECTEUR DE LA PLACE DE L'ARQUEBUSE





PLACE DE L'ARQUEBUSE



## LE QUARTIER SAINT-JULIEN

Au dessous du faubourg Saint-Amâtre, s'étend la vallée de Saint-Martin les Saint-Julien qu'arrose le cours sinueux du rû de Vallan.

Cette plaine recèle dans son sein les débris de la ville gauloise Autricum, ravagée par les barbares qui la détruisirent de fond en comble.

L'occupation du sol du faubourg par des habitations dans un temps reculé est incontestable. Déjà, des fouilles faites à diverses époques avaient amené la découverte de nombreux vestiges (monnaies, aires de maisons et traces de puits, etc ...) celles de 1991 sur l'emplacement des Usines Guilliet ont révélé un véritable trésor archéologique.

Après la conquête romaine, la bourgade fût traversée par la grande voie d'Agrippa qui allait d'AUTUN à BOULOGNE.

La civilisation romaine amenait avec elle son cortège de Dieux et ils eurent des temples en ce lieu - Apollon, Neptune, Mercure, sans oublier la déesse Yonne.

De nombreux fragments de ces temples furent ensuite utilisés lors de l'édification du mur d'enceinte de la nouvelle cité gallo-romaine sur la colline.

Au VIIème siècle, l'Evêque Saint-Pallade transporte le Monastère de Saint-Julien de Brioude hors des murs de la cité, dans cette vallée, y bâtit trois églises sous le vocable de la Sainte-Vierge, de Saint-André et de Saint-Siméon.

Les désordres mérovingiens causèrent la décadence des religieuses et le Monastère tomba sous Charles MARTEL aux mains des laïcs.

En 940, il rentra sous l'autorité de l'Evêque.

Les religieuses et bénédictines abandonnèrent Saint-Julien pendant les guerres de religion et se retirèrent dans leur terre de Charentenay, d'où elles ne revinrent qu'en 1649.

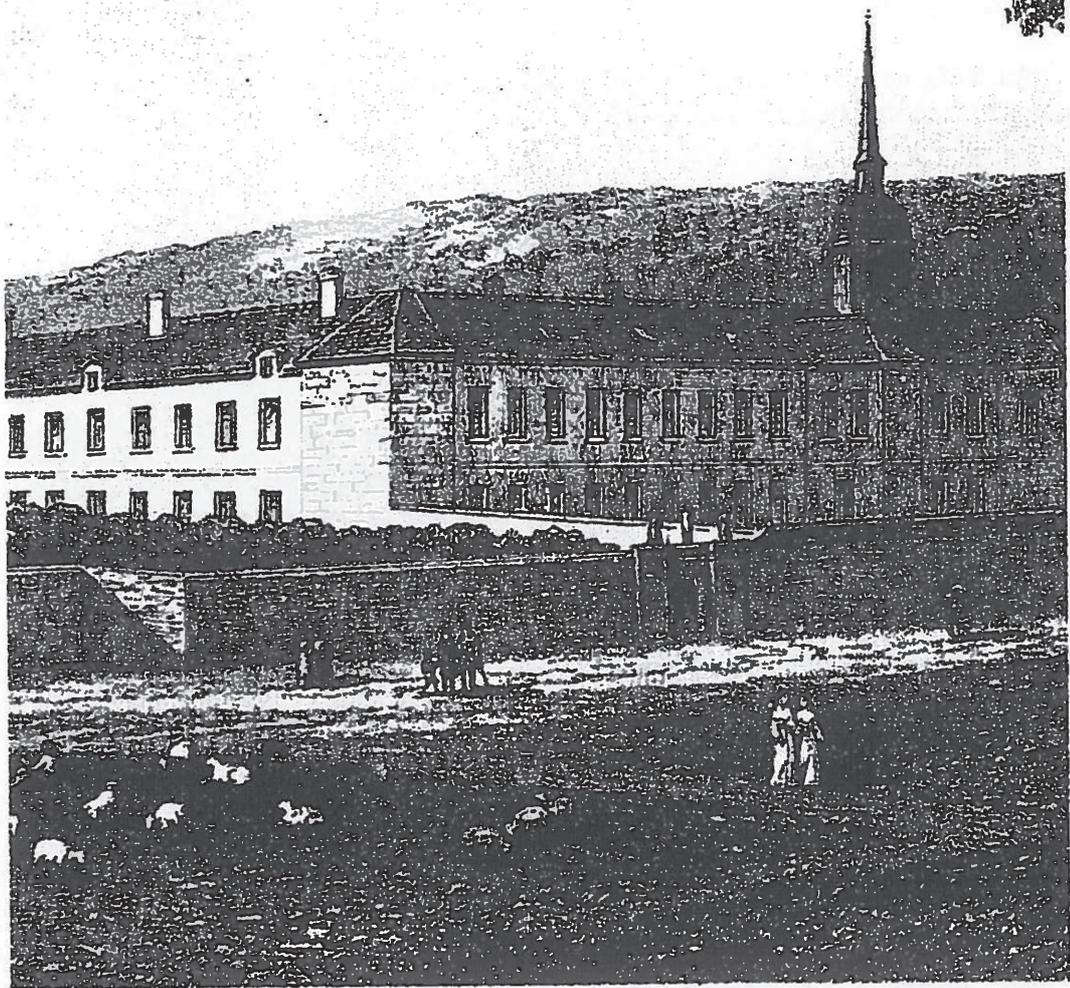
L'Evêque Pierre de BROU posait la première pierre du nouveau monastère le 08 Mai 1647. La chapelle qui en était voisine avait une nef du XIème siècle.

Le bâtiment abbatiale qui était à peine terminé à la révolution fut démoli en 1793. Le reste de l'abbaye fut affecté à un dépôt de cavalerie.

Le sol du monastère de Saint-Julien est particulièrement riche en vestiges gallo-romains et de nombreuses fouilles y ont été pratiquées depuis la destruction du monastère.

Au XIVème siècle, le bourg de Saint-Martin-les-Saint-Julien était divisé en plusieurs rues.





ABBAYE DE ST JULIEN D'AUXERRE.

d'après un tableau de 1750 déposé au musée de cette Ville.



RUE LOUIS RICHARD



PROPRIETE 56 RUE LOUIS RICHARD



LE QUARTIER SAINT JULIEN



ARBORETUM DARNUS-RANTHEAUME

## TYPOLOGIE URBAINE

Situé au Sud de la ville, entre les promenades et la ligne de chemin de fer aujourd'hui désaffectée, ce quartier relativement peu dense est essentiellement constitué d'habitations individuelles.

La rue Louis Richard (ancienne rue de Coulanges), bordée de constructions en alignement sur la voie est le principal pôle commerçant. Elle structure le quartier.

A l'Ouest de celle-ci, on rencontre un habitat plus ancien et plus villageois sur les rues Darnus et Rantheaume enserrant le jardin de l'Arborétum. A l'Est, les terrains des usines Guilliet occupent une superficie importante à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Julien. Au Nord, le long des promenades, la diversité des activités a donné au secteur un caractère plus incohérent.

La récente mutation de grandes unités foncières (terrains Guilliet) permet d'envisager une restructuration et une densification de ce quartier qui prolongeraient des études menées sur Batardeau - Vulabelle, ceci afin de faire jouer à l'ensemble du quartier son rôle de pôle d'équilibre avec le quartier du pont voisin.

Toutefois, la richesse archéologique du sous-sol implique des fouilles minutieuses avant toute mise en oeuvre d'un programme d'aménagement.

### Les pôles d'activités

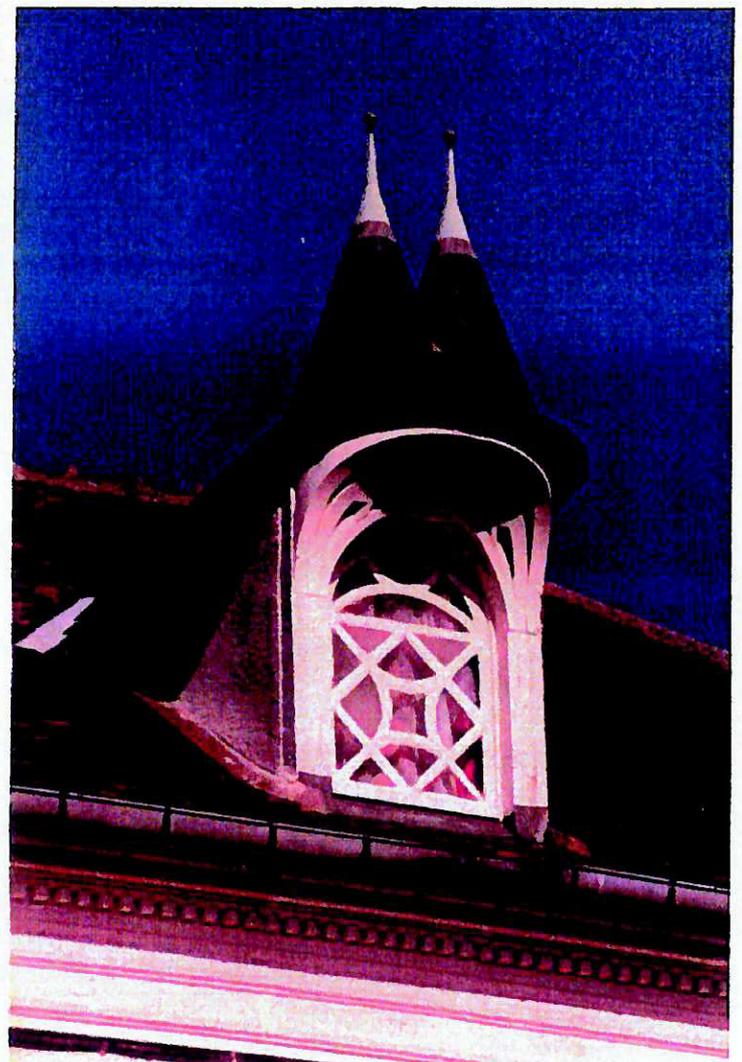
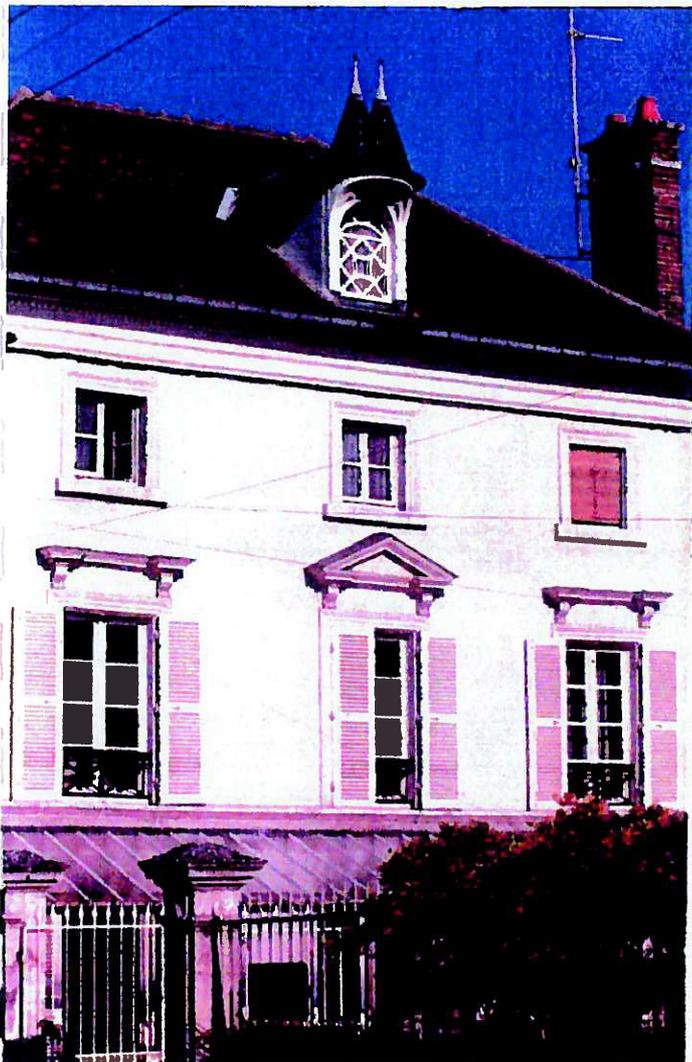
- ◆ le boulevard Vulabelle, en pleine restructuration
- ◆ la rue Louis Richard
- ◆ la rue du Moulin avec les Services de la Sécurité Sociale
- ◆ l'Arborétum

### Les sites, bâtiments, jardins remarquables

- ◆ *maison 8 boulevard Davout*, ancien siège des "Céramiques de l'Yonne" possédant une décoration en céramiques vernissées.
- ◆ *maison 20 boulevard Davout*, possédant une curieuse lucarne de Compagnonage
- ◆ *ensemble immobilier 32 rue Louis Richard* (très mutilé) avec portail monumental et grand parc jouxtant l'Arborétum
- ◆ *maison à l'angle de la rue Louis Richard et de l'avenue Pierre de Courtenay*
- ◆ *le jardin de l'Arborétum - Darnus - Rantheaume*. Parc paysagé de 3 hectares créé en 1981 par la Ville d'AUXERRE et réunissant beaucoup d'essences de la région (90 variétés différentes). Le quartier qui l'entoure et notamment la rue Darnus, constitue le dernier secteur typiquement rural d'AUXERRE.
- ◆ *la propriété et le parc avec arbres centenaires du 10 rue des Senons* (fin XVIIIème siècle)

- ◆ *la propriété et le parc avec arbres centenaires du 3 rue des Senons (XIXème siècle)*
- ◆ *le jardin du 4 rue Gérot*
- ◆ *la propriété du 35 rue Louis Richard (XVIIIème siècle)*
- ◆ *les Maisons Ouvrières du 19 au 27 rue Louis Richard*
- ◆ *les maisons des n°3, 5 + le jardin, 7 bis, 11 + le jardin, 18 rue Gérot*
- ◆ *la rue Louis Richard dans son ensemble. La grande route de PARIS à LYON emprunta cette voie jusqu'en 1730. Elle a un caractère à la fois rural et urbain, par ses maisons anciennes bâties en alignement.*

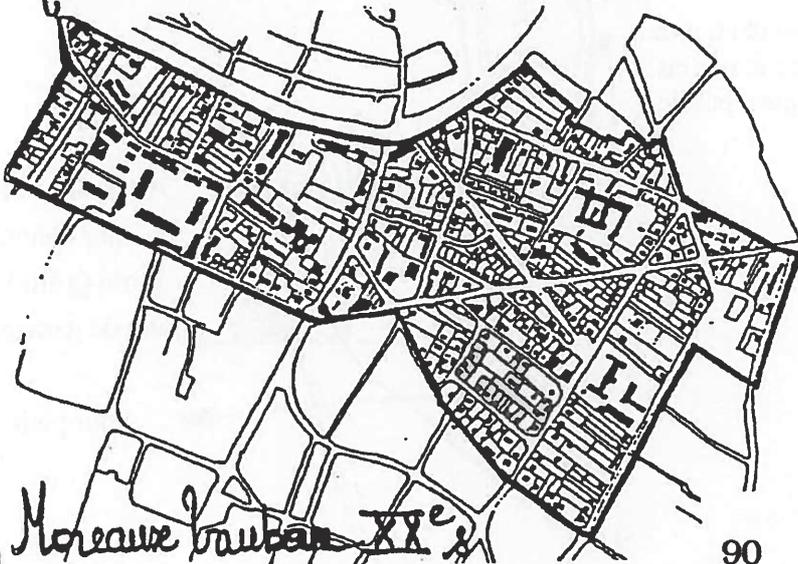
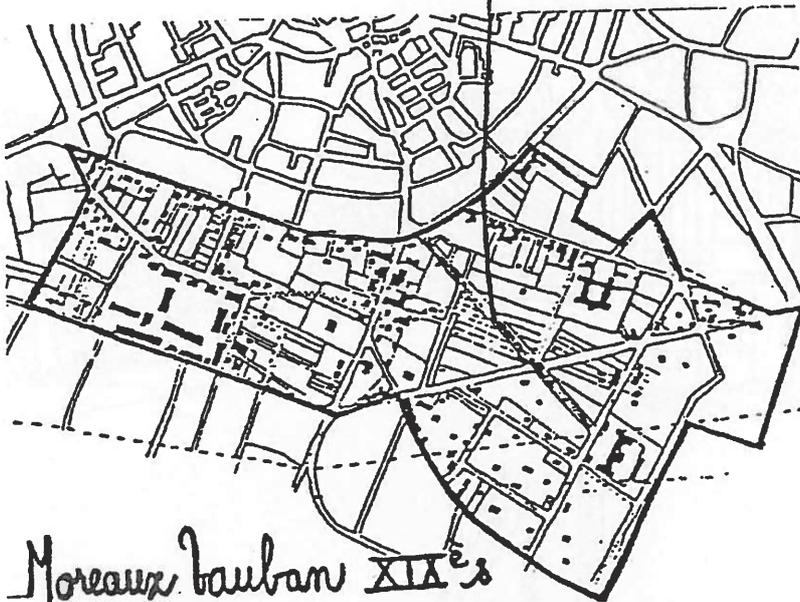
#### IMMEUBLE 20 RUE LOUIS RICHARD



## LE QUARTIER MOREAUX - VAUBAN



avenue  
Victor-Hugo.



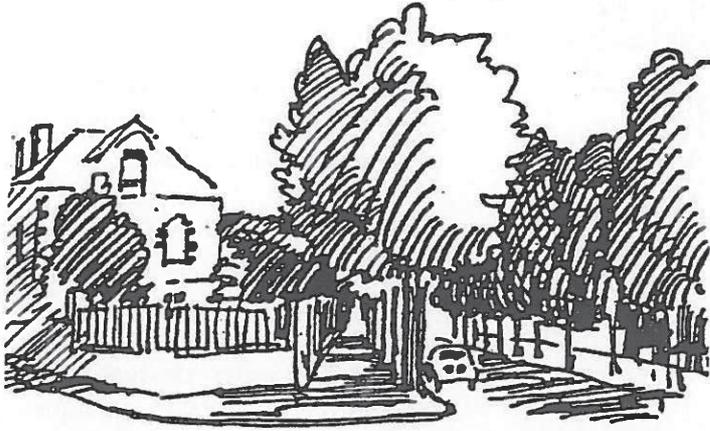
Jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le quartier des Moreaux Vauban n'est que vergers et champs cultivés.

Vers le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, des particuliers autres que les maraîchers et cultivateurs voient dans les faubourgs l'occasion de construire des résidences d'été. Le quartier devient la banlieue élégante de la Ville et, quelques riches demeures clairsément désormais le site. Le réseau et les voies publiques étant inexistant ou incohérent dans l'ensemble des faubourgs, la municipalité entreprend une série de grands travaux qui se concrétisent par la construction en 1878 de l'Avenue Marceau afin de dégager la caserne et surtout par une opération de prestige, la construction de l'Ecole Normale et de son Avenue (Avenue Victor Hugo).

Le parcours de l'Avenue est relativement court mais il coupe les parcelles en diagonale. Les terrains étant à l'origine vergers et jardins, la municipalité comptait sur le percement de l'Avenue pour accélérer la construction des maisons neuves. La lenteur du rythme d'occupation peut s'expliquer en partie par le fait que le percement de l'Avenue avait coupé les terrains.

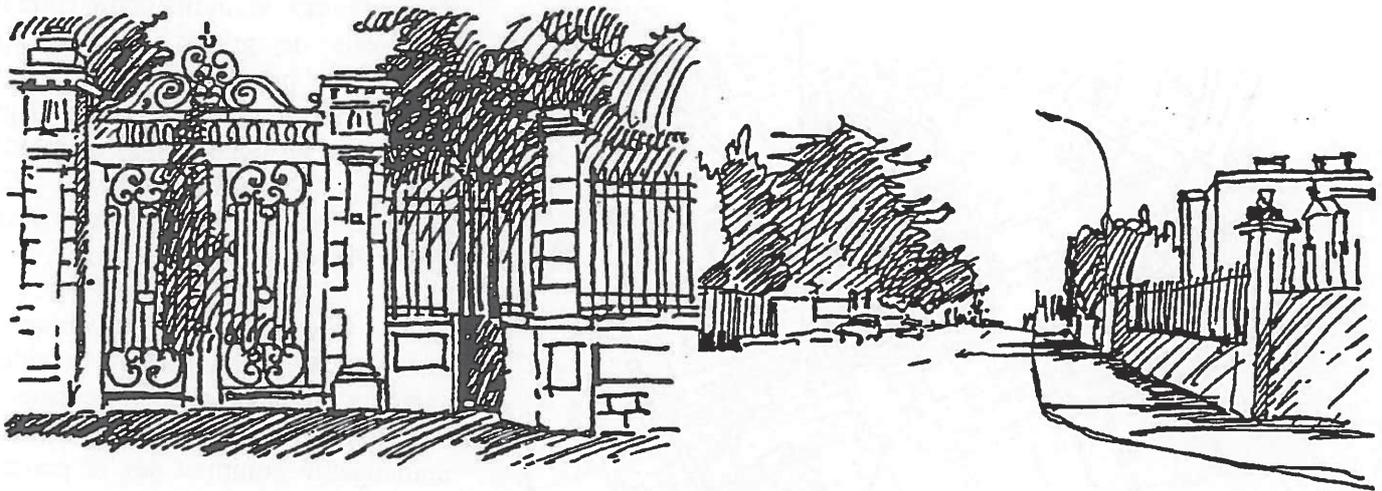
Le quartier continua à se densifier avec l'apparition au début du siècle et entre les deux guerres d'un nouveau type de logement, la maison ouvrière.

## TYPOLOGIE URBAINE

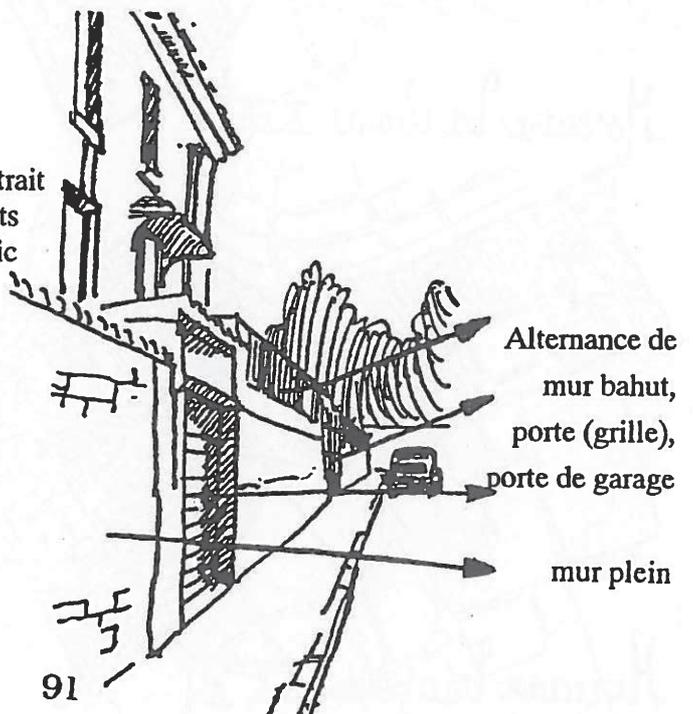


Les rues sont larges, quelques grandes avenues bordées d'arbres et en général un maximum de végétation donnent à ce quartier son caractère particulier.

Le quartier des Moreaux - Vauban longe le centre par l'intermédiaire du boulevard Vauban. Il est essentiellement pavillonnaire, quelques grandes résidences du siècle dernier et une majorité de maisons bourgeoises constituent le tissu urbain.



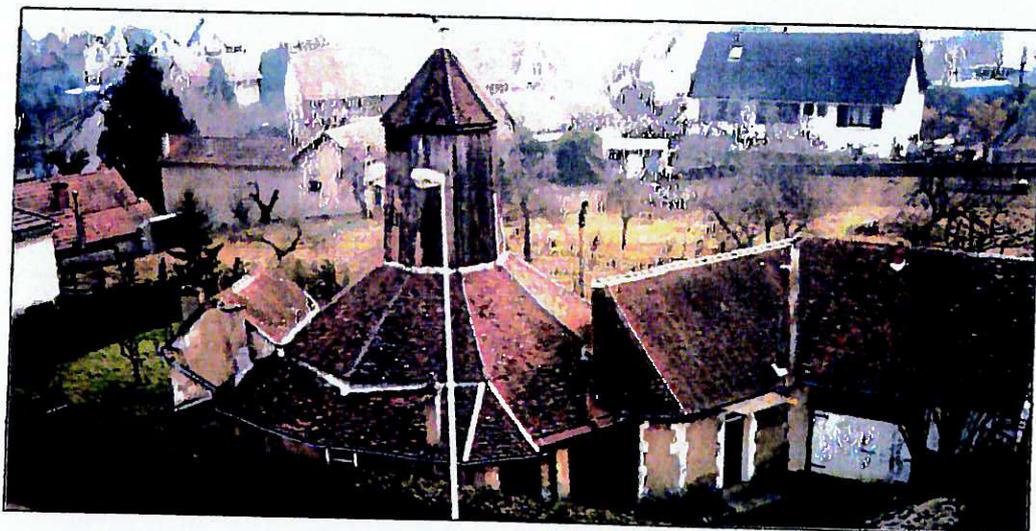
Les constructions sont le plus souvent en retrait par rapport à la rue, un alignement de murs et murets alternés avec des grilles les isolent de l'espace public assurant une continuité vu de l'extérieur.



## Les sites, bâtiments, jardins remarquables

### Secteur des Moreaux

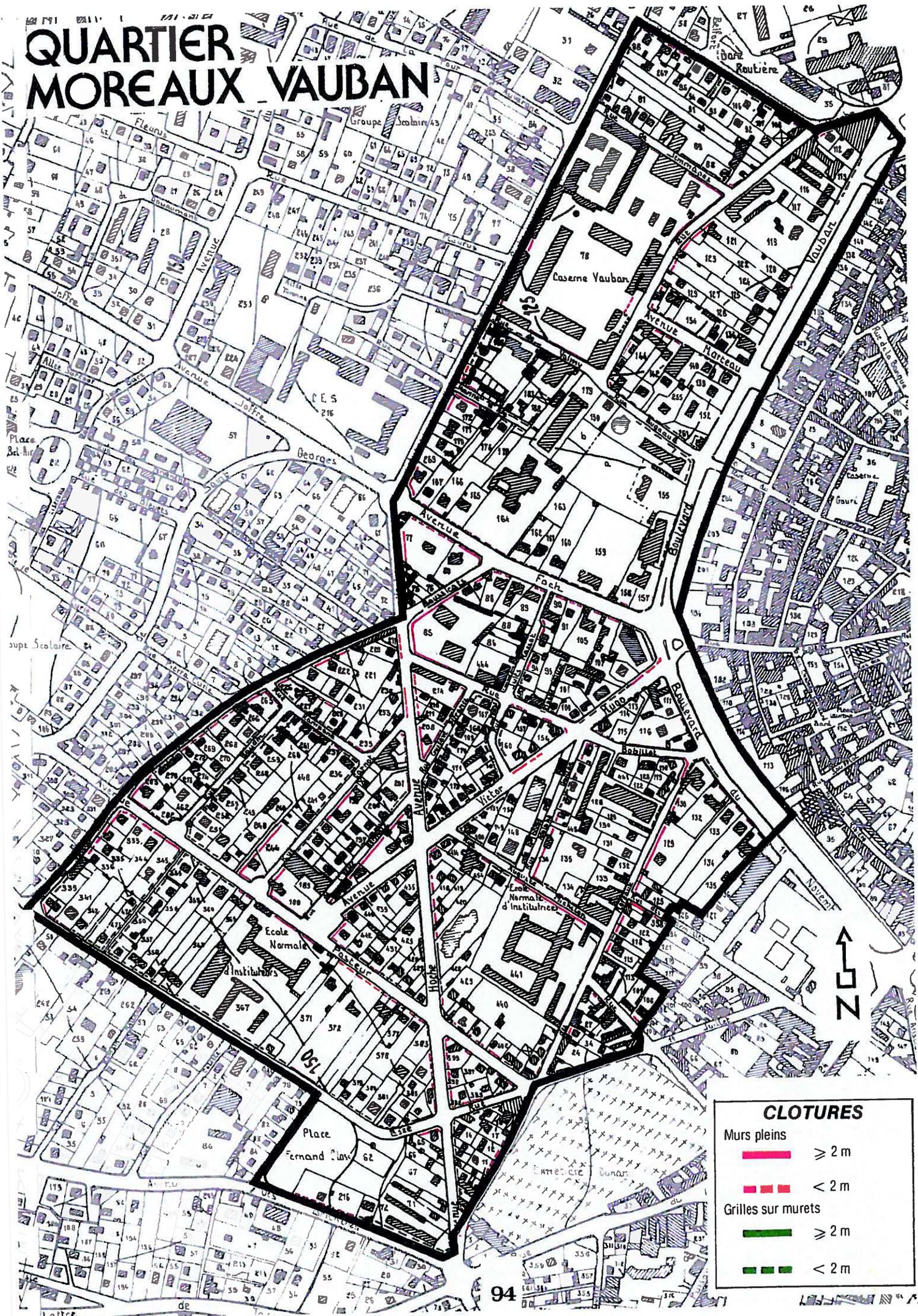
- ◆ *l'avenue Foch* dans son ensemble, bordée d'importantes propriétés datant du siècle dernier, pour la plupart couvertes d'ardoises. Ces propriétés sont le plus souvent entourées de parcs ou jardins plantés d'arbres centenaires. On trouve les plus remarquables aux n°3 (maison + parc + clôture), 13 (maison + parc + clôture), 15 (maison + parc + clôture), 17 (maison + parc + clôture), 4, 12, 14 avec grand parc et clôture, 16, 20 et 22.
- ◆ *Hôtel du Parc des Maréchaux au n°6*. Contigu au parc du Conservatoire de la Nature dont il constitue le prolongement. cette grande propriété fut celle de la famille GERMETTE.
- ◆ *l'avenue Hoche*. Belle avenue plantée d'arbres (section de l'ancien Chemin de Grande Ceinture construit à partir de 1870 qui constituait la limite de l'octroi).
- ◆ *l'avenue Victor Hugo* déjà évoquée. Ouverte en 1904 pour relier l'Ecole Normale de Garçons. Cette belle avenue aux larges trottoirs plantés d'arbres est bordée de maisons et de clôtures intéressantes.
- ◆ *l'avenue Pasteur*. Belle avenue plantée d'arbres, bordée notamment par l'Ecole Normale de Garçons déjà évoquée dont les bâtiments, les jardins et les clôtures forment un ensemble assez monumental. On peut signaler les maisons et jardins situées aux n°28 et 30, 15 – 19 ainsi que les maisons des n°12 et 14.
- ◆ *le boulevard du Onze Novembre* (partie opposée au Secteur Sauvegardé) et notamment la section comprise entre l'avenue Victor Hugo et la Place de l'Arquebuse avec les propriétés, les jardins et les clôtures des n°3, 5, 7, 9, 15 qui sont particulièrement remarquables.
- ◆ *le parc Place Fernand Clas*
- ◆ *les maisons aux 1, 3, 12 et 16 rue des Moreaux* ainsi que l'Ecole Normale de Filles accompagnée de son jardin et de ses clôtures. Il convient de signaler dans la cour d'honneur, la présence d'un Séquoia exceptionnel.
- ◆ *l'ancien moulin à huile de l'avenue des Brichères*. Il a été construit vers 1835 et exploité par la Société LEGUEUX – ZAGOROSKI. Il se compose d'un bâtiment en rez-de-chaussée de forme circulaire. Les murs sont en moellons. Le toit en tuiles anciennes élevé sur cave voûtée et surmonté d'une tour octogonale charpentée. Il est décrit à son origine comme "moulin à vent et à manège". Il a été transformé en 1882 pour la traction animale.



### Secteur Vauban

- ◆ *le Conservatoire de la Nature* (5 boulevard vauban), ancienne propriété de la famille GUILLET-BLADIER, elle fut acquise par la ville en 1975. C'est aujourd'hui le Musée d'Histoire Naturelle d'AUXERRE. Le bâtiment, construit en 1878, est précédé d'un jardin à la française lui-même entouré de buis sculptés d'un age vénérable et d'arbres superbes formant un ample massif, le tout sur environ 9 000 m<sup>2</sup>.
- ◆ *le boulevard Vauban* (côté opposé au Secteur Sauvegardé) et notamment les propriétés situées aux n°19, 21, 23, 25 (maisons, jardins et clôtures), maison, clôture et parc au n°33, maison au n°37.
- ◆ *l'avenue Marceau*, voie plantée d'arbres conduisant à l'ancienne Caserne aujourd'hui Lycée Hôtelier. On peut remarquer dans cette voie, les maisons et clôtures situées aux n°3 et 4.
- ◆ *l'avenue Denfert Rochereau* (section de l'ancien Chemin de Grande Ceinture construit en 1870), voie plantée bordée par l'importante unité foncière de l'ancienne Caserne Vauban et par les grands bâtiments du C.E.S Denfert Rochereau (ancien orphelinat départemental)
- ◆ *l'ancienne Caserne d'Infanterie et sa cour d'honneur* déjà évoquée
- ◆ *la prison* décrite ci-avant

# QUARTIER MOREAUX VAUBAN

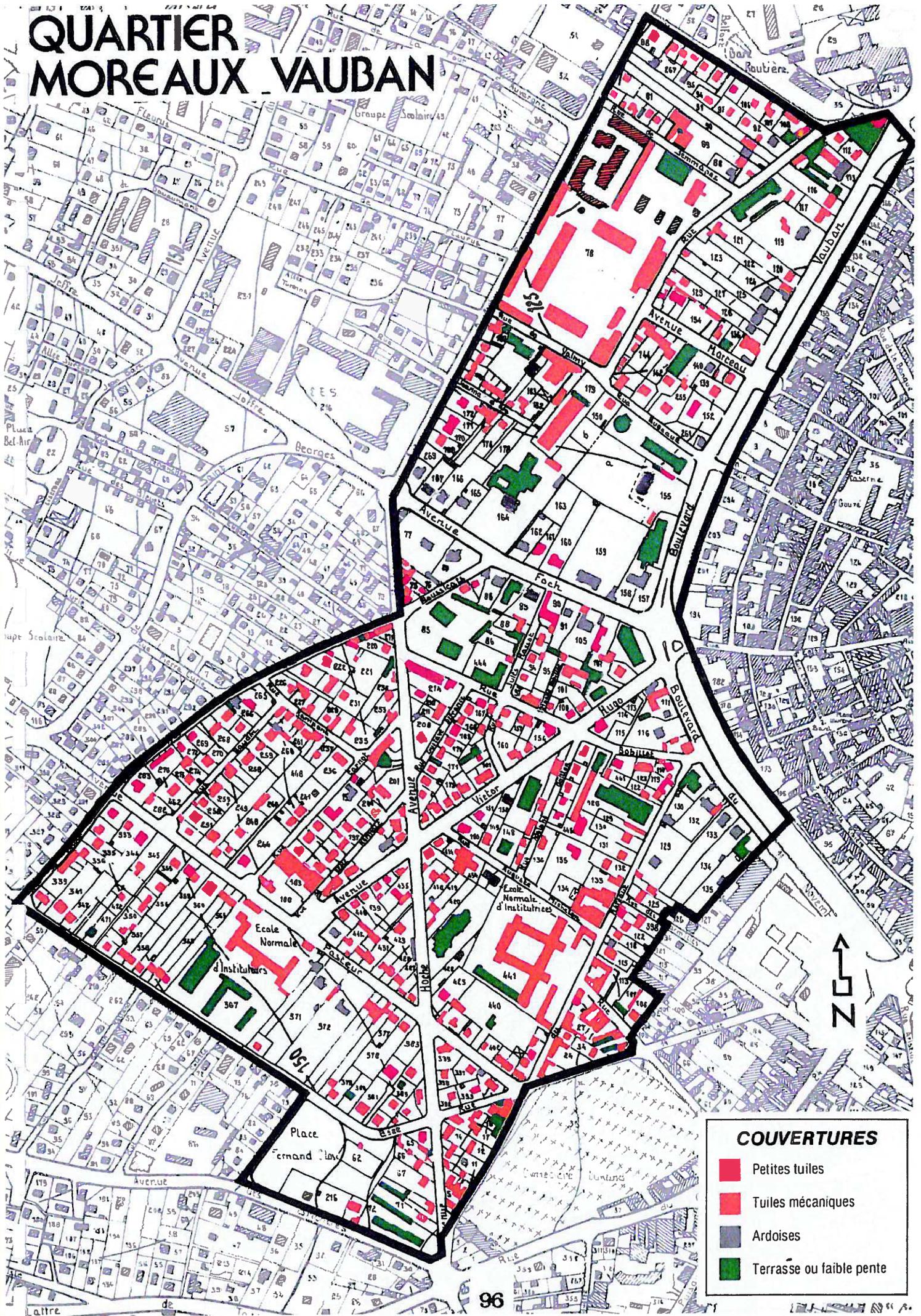


**CLOTURES**

Murs pleins	—	≥ 2 m
	- - -	< 2 m
Grilles sur murets	—	≥ 2 m
	- - -	< 2 m



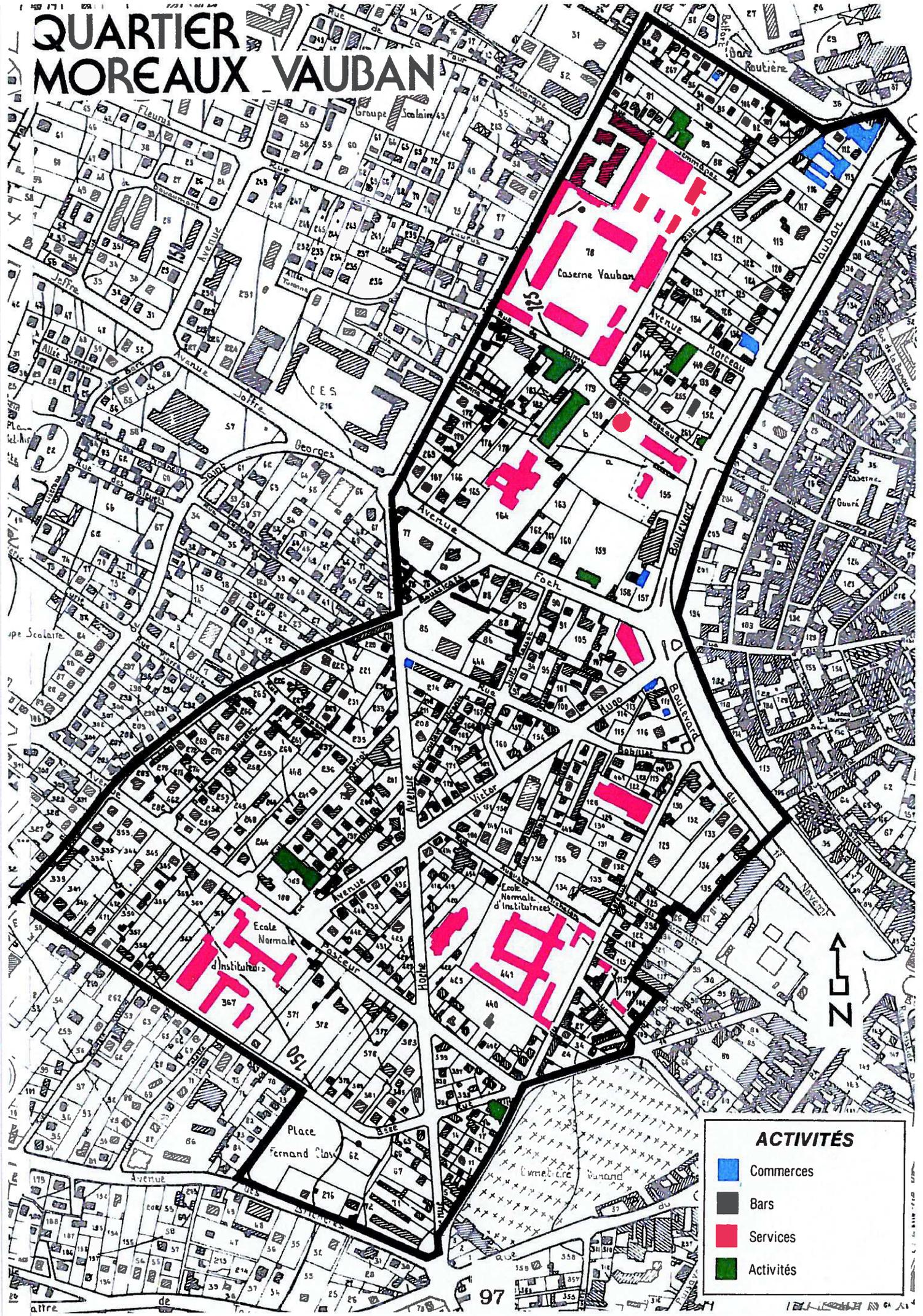
# QUARTIER MOREAUX VAUBAN



## COUVERTURES

- Petites tuiles
- Tuiles mécaniques
- Ardoises
- Terrasse ou faible pente

# QUARTIER MOREAUX VAUBAN



ACTIVITÉS	
<span style="color: blue;">■</span>	Commerces
<span style="color: grey;">■</span>	Bars
<span style="color: red;">■</span>	Services
<span style="color: green;">■</span>	Activités



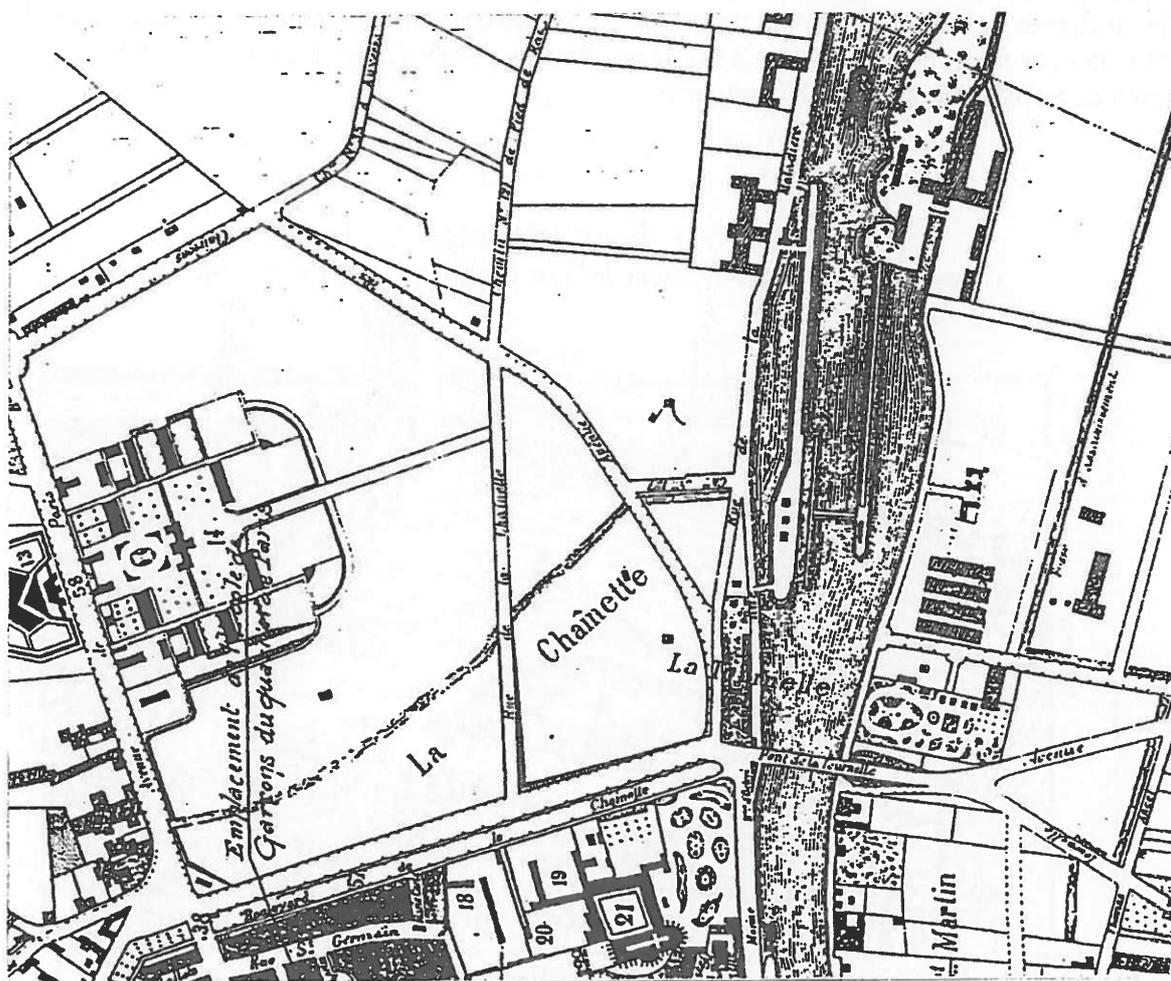
## LE QUARTIER CHAINETTE - TOURNELLE

Le vignoble du Clos de la Chainette (AOC). Ce vignoble qui fut autrefois la propriété des moines de l'Abbaye Saint-Germain est peut-être l'espace vert le plus ancien d'AUXERRE car cette vigne existait déjà au VI<sup>ème</sup> siècle. Elle est sans doute l'une des doyennes du vignoble français et appartient au Centre Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie. Ce vieux terroir concervé grâce à l'administration de l'Hôpital a pu jusqu'à présent éviter tout morcellement et forme un îlot de verdure sans pareil en rive du Secteur Sauvegardé.

Planté en cépages Chardonnay et Pinot Noir, le clos représente aujourd'hui environ 5 hectares de production.

La Tournelle était un groupe de quelques bâtiments placés au-dessous de l'Hôtel Dieu, sur la rive gauche. Son nom lui vient de la Tour qui terminait à cet endroit l'enceinte fortifiée de la Ville.

Sur le cours de l'Yonne se trouvaient des usines à ocres et aussi le Moulin Judas. Les bâtiments de la Maladrerie étaient un peu plus bas. Leur origine venait d'un Hôpital de Saint Roch, établi en ce lieu par les habitants d'AUXERRE en 1586 à l'occasion d'une épidémie. On transportait ici les pestiférés qui étaient confiés aux soins du prévôt de la santé. En 1681, on y plaça provisoirement des vieillards et des Orphelins en attendant l'achèvement de l'Hôpital Général. Les bâtiments ont été démolis en 1787. A la place furent créés quelques habitats et des ateliers de construction de bateaux.



## RIVE DROITE - SAINT GERVAIS

Situés face au centre historique d'AUXERRE, les quartiers de la rive droite de l'Yonne ont toujours été considérés comme des "quartiers extérieurs", car situés hors des défenses de la ville.

Leur histoire est cependant étroitement liée à l'histoire d'AUXERRE.

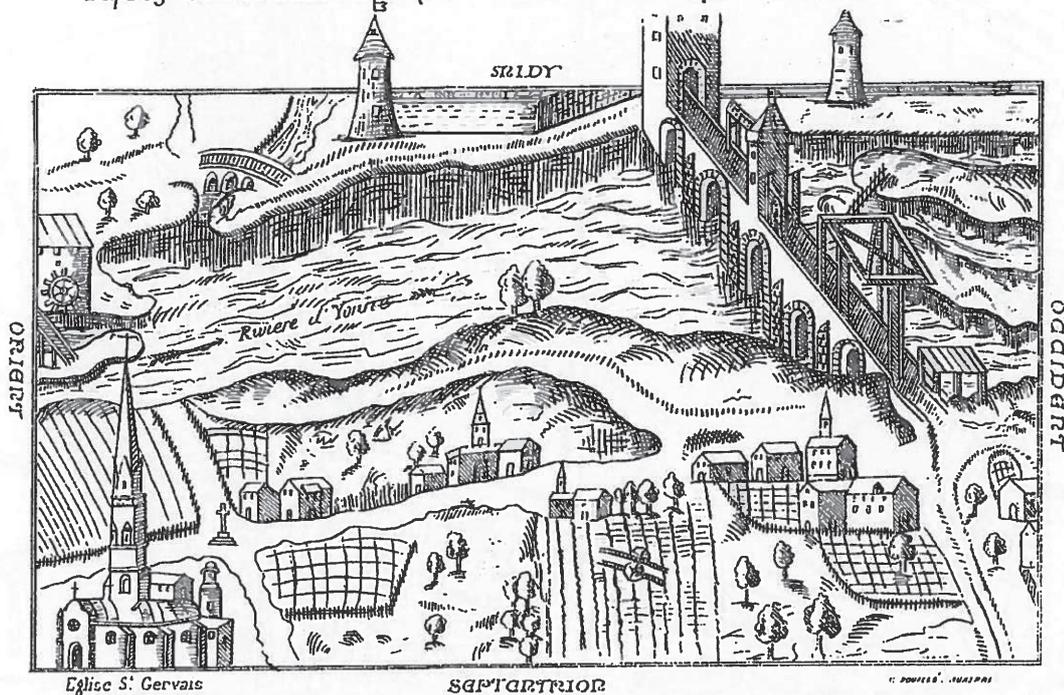
Dès 620, une église s'y implante : celle de Saint-Gervais, Saint-Protais, Nazaire et Celse. La tradition populaire ne retiendra que le premier vocable pour désigner le quartier qui se constituera autour du sanctuaire.

Ce quartier prit dès le Moyen-Âge une certaine extension, confortée par la création par Saint-Germain évêque d'AUXERRE, d'un monastère. Ce couvent de Saint-Mariens se trouve à l'origine du quartier de Saint-Martin.

Tous ces édifices firent l'objet de démolitions successives et délibérées, dans la crainte d'une utilisation à des fins militaires qui auraient directement menacé la ville.

Au milieu du faubourg s'élève un petit castel qui doit son origine à un personnage dont le nom est devenu populaire dans le pays : le Comte de SPARRE, maréchal de camp des armées du Roi. Trouvant le site de Saint-Gervais à son goût, il acheta en 1768 des jardins qu'il réunit et y fit élever une maison d'assez belle apparence pour mériter le nom de château. L'image d'aujourd'hui en est bien ternie, ce joli pavillon étant cerné par un garage. Son parc à lui aussi, été très mutilé (cette demeure est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques).

### EGLISE ET FAUBOURG S<sup>T</sup> GERVAIS d'après le Portrait ou Plan de la Ville d'Auxerre par Belle-Forest en 1575

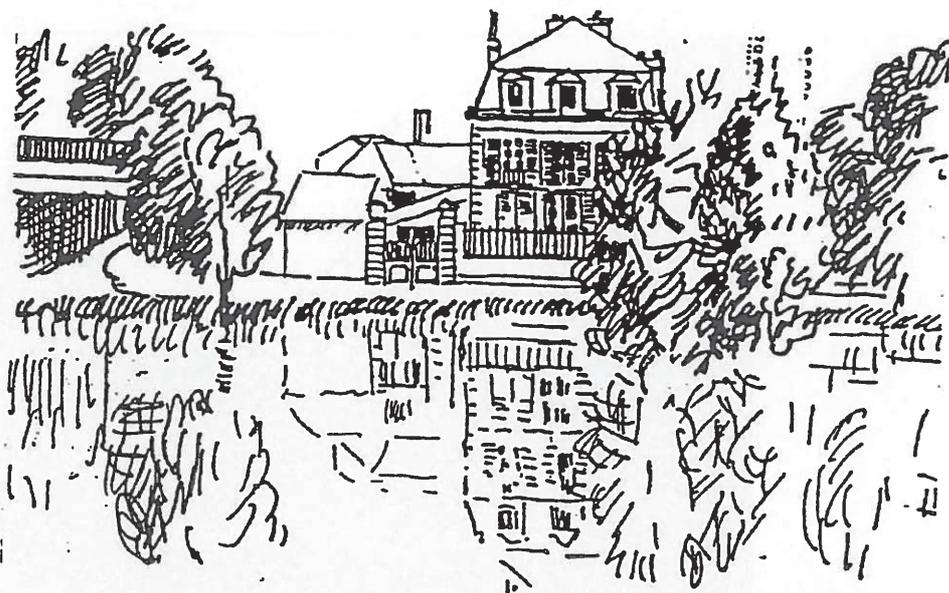




L'implantation de la gare au XIXème siècle n'a pas donné à la ville l'essor que l'on aurait pu escompter, la voie ferrée se trouvant à l'écart des courants ferroviaires importants. Le quartier Saint-Gervais - Rive droite est donc resté un "faubourg" où s'est constitué un tissu urbain lâche composé de petits ateliers, d'entrepôts et d'un habitat généralement plus modeste que dans les quartiers Ouest de la rive gauche mais où la qualité architecturale n'est pas absente.

Certaines voies comme l'avenue Gambetta, l'avenue de la Tournelle, ou la rue Paul Doumer possèdent une image urbaine certes modeste mais tout de même intéressante.

Plusieurs maisons de rive ont conservé un caractère certain. Leur situation face au remarquable panorama de la rive gauche leur confère un nouvel intérêt, d'autant que l'extension du centre ville sur la rive droite devient aujourd'hui, une réalité.



Cette extension est déjà bien amorcée, en particulier avec l'implantation du Nouvel Hôtel Consulaire en bordure de l'Yonne et d'un important ensemble de logements contigus donnant une nouvelle image urbaine du secteur de l'avenue Jean Jaurès, notamment avec la percée reliant cette voie au port de plaisance et au parc de Roscoff, qui offre une belle perspective sur la cathédrale et la ville médiévale.

Au-delà de ces opérations, la rive droite offre encore de nombreuses possibilités de construction et de restructuration urbaine, d'ailleurs suggérées par le nouveau schéma directeur de l'agglomération d'AUXERRE.

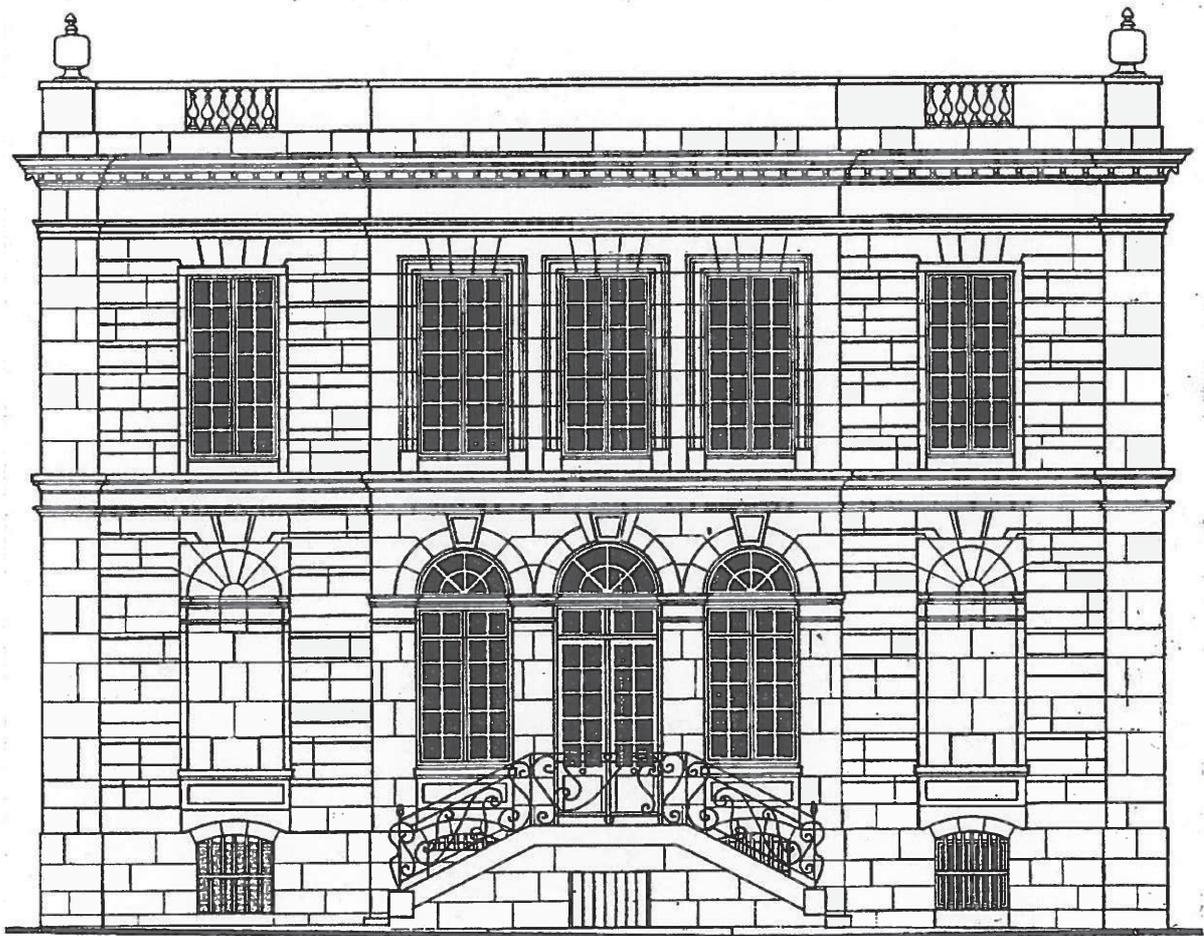
C'est ici que la notion "intégration urbaine" prend tout son sens car si bon nombre de bâtiments, d'activités ne possèdent aucune qualité architecturale et peuvent être abattus, il en va tout autrement d'un certain nombre de maisons anciennes qui, sans avoir la qualité des bâtiments implantés sur la rive gauche, méritent malgré tout, une attention particulière compte-tenu de leur modénature ou de leur implantation.

Les secteurs devant être restructurés et requalifiés sont les suivants :

- ◆ Les abords du Centre Leclerc, entre l'avenue Jean Jaurès, la rue des Prés Coulons, la rue de Sparre et la rue Camille Desmoulins.
- ◆ Le secteur compris entre la rue des Prés Coulons, la rue Paul Doumer, l'avenue de la Tournelle et la rue de Laborde.
- ◆ Le secteur de la rue Jules Ferry
- ◆ Le secteur compris entre la rue Camille Desmoulins, la rue Thomas Ancel, l'avenue de la Tournelle et l'avenue Jean Jaurès.
- ◆ Le secteur compris entre la rue Etienne Dolet, la rue Jules Guignier et la rue du Port Gerbault.



PARC DE ROSCOFF



**CHATEAU DE SPARRE XVIII<sup>e</sup> SIECLE**



## FAUBOURG SAINT MARTIN LES SAINT MARIEN

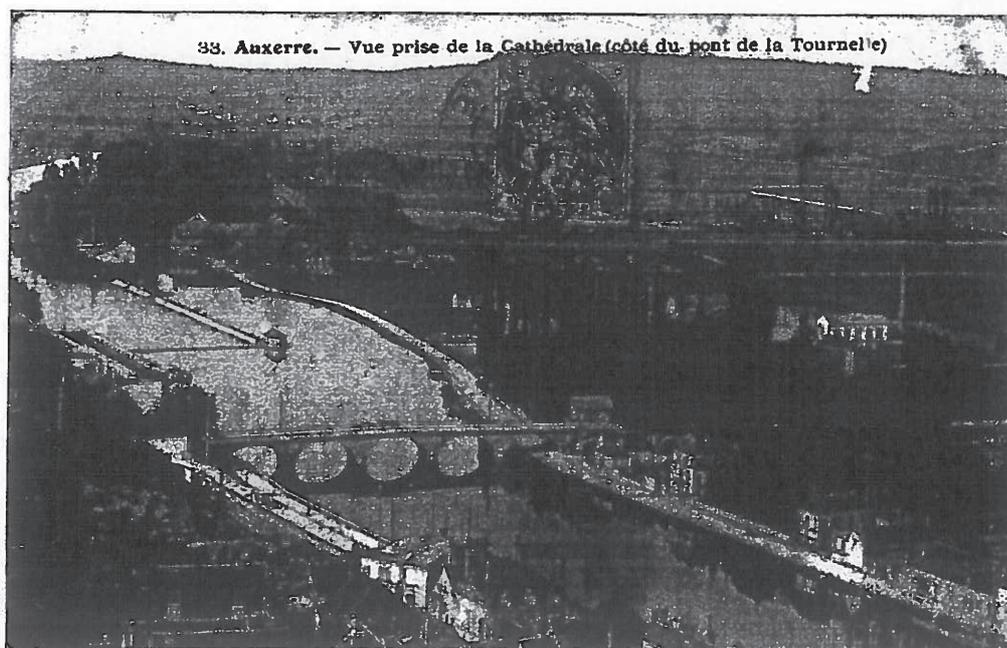
Son origine vient du Monastère bâti par Saint Germain en face de sa résidence du Mont Brenn.

Cette maison religieuse était à l'origine sous le vocable de Saint Cosme et Saint Damien. Elle prit le nom de Saint Marien après le décès de celui-ci en 488 et son enterrement fût ce lieu.

Les normands détruisirent le bourg et l'Abbaye et au XIIe siècle, il n'y avait plus qu'une simple chapelle. Elle fut restaurée vers l'an 1125. Une colonie de moines Prémontrés s'y établit en 1141. Ils y firent de grandes constructions et s'y installèrent en 1169.

Des inondations fréquentes au XIIIe siècle endommagèrent l'Abbaye.

Les Prémontrés quittèrent Saint Marien lorsque les anglais menacèrent AUXERRE en 1358 pour aller à leur prieuré de Notre Dame Là d'Hors. Ils revinrent en 1373 et repartirent au moment des guerres de religion. Comme les bâtiments de l'Abbaye devenaient dangereux pour la sureté de la Ville, les habitants forcèrent les moines à les démolir en 1570. Seul subsiste aujourd'hui un pilier élevé formé d'un faisceau de colonnes de style renaissance, que l'on peut voir dans le parc de la résidence de la Tournelle. Une église paroissiale fut reconstruite à cet emplacement après les guerres civiles du XVIe siècle. On y arrivait par une avenue partant du chemin bordant l'Yonne. Elle fut vendue et démolie à la Révolution.



## Activités

La rive droite est un lieu de passage intense engendrant plusieurs pôles d'activités.

- ◆ l'avenue Gambetta
- ◆ la place de la Gare et la rue Paul Doumer
- ◆ l'avenue Jean Jaurès et les abords du Centre Leclerc
- ◆ l'avenue de la Toumelle
- ◆ le Port de Plaisance

## Bâti

Une majeure partie du secteur compris entre l'Yonne, la Gare et l'avenue de la Toumelle, possède un caractère urbain indéniable avec un assez grand nombre de bâtiments implantés sur l'alignement.

## Hauteur du bâti

La hauteur de la plupart des bâtiments anciens, oscille entre R + 1 et R + 2 + C.

Les bâtiments récents les plus hauts tels la Chambre de Commerce ou la Résidence Jean Jaurès, culminent à 18 mètres au faitage (R + 3 + C).

## Couverture

Les bâtiments implantés le long de l'Yonne ou vers le Pont Paul Bert sont généralement couverts en petites tuiles de Bourgogne.

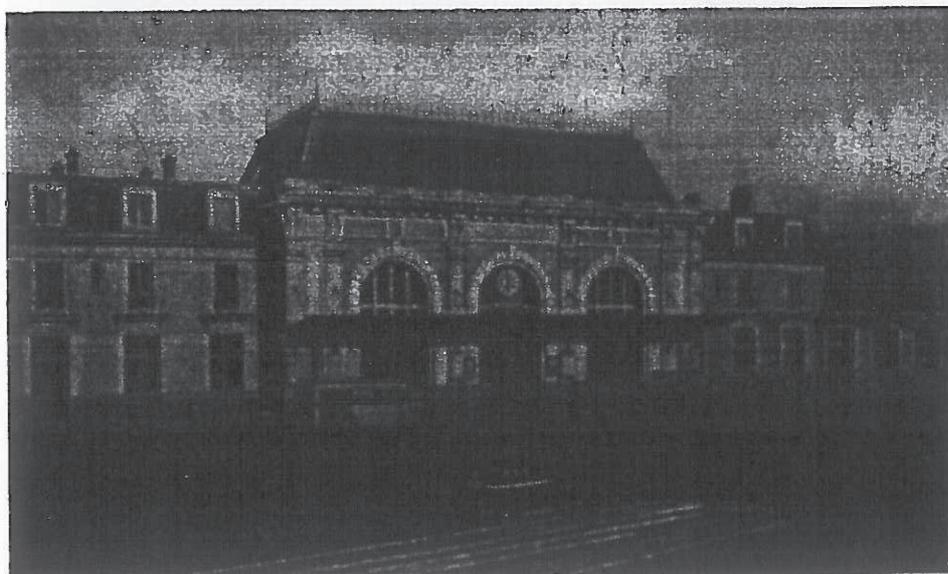
L'ardoise est surtout utilisée sur les bâtiments publics ou les maisons bourgeoises importantes.

La tuile mécanique est très utilisée sur les bâtiments postérieurs à 1900.

## Les sites, bâtiments, jardins remarquables.

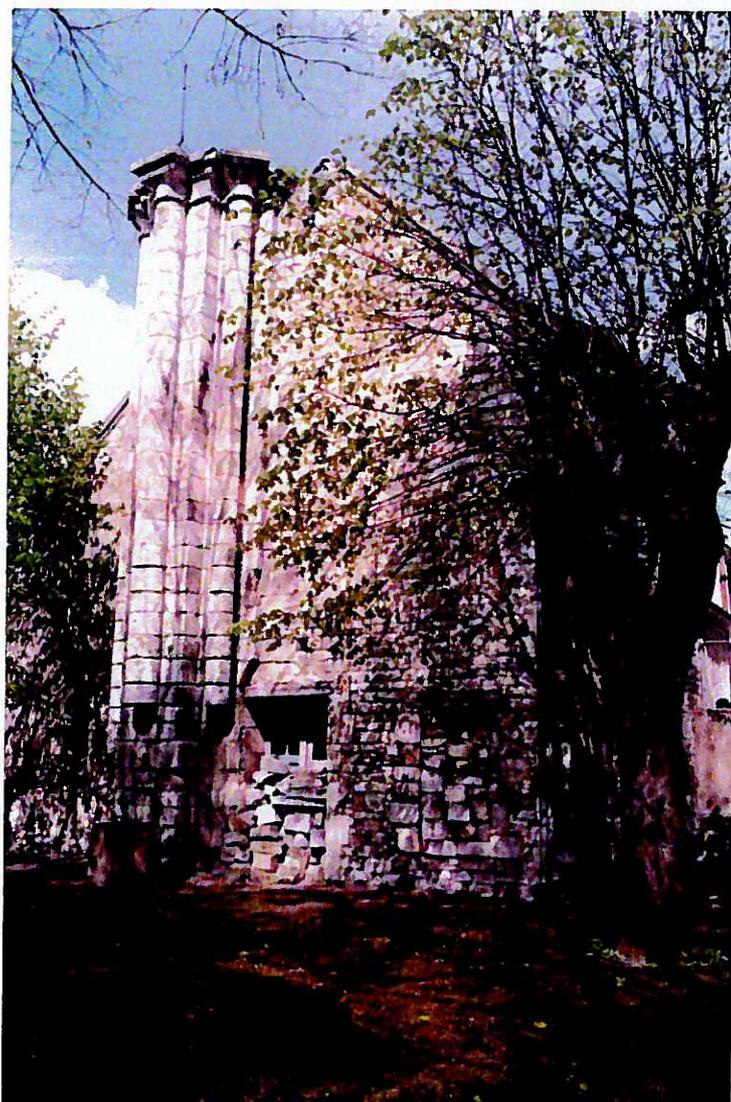
- ◆ *le parc de Roscoff*, faisant face au somptueux panorama de la vieille ville. Ce jardin d'environ 12 000 m<sup>2</sup> est un lieu de détente privilégié des Auxerrois et des plaisanciers. Il doit faire l'objet d'une nouvelle tranche d'aménagement dans les années à venir.
- ◆ *le groupe de maison du n°2 au n°12 de la rue Etienne Dolet* qui devrait être réhabilité afin de conserver la trace de l'ancien quartier des Mariniers de la rive droite. A noter dans ce secteur, le minuscule bistrot où Henry MILLER en vacances à AUXERRE, se plaisait à contempler le panorama sur la ville et la rivière.

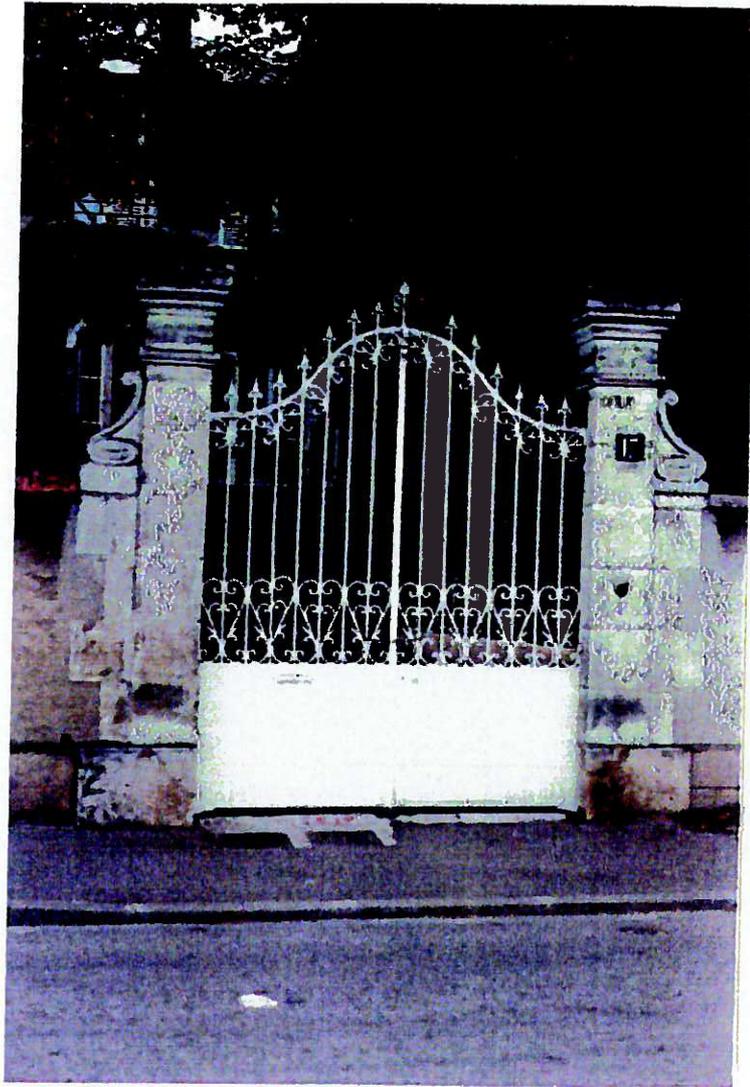
- ◆ *les maisons du n°6 au n°16 rue Saint-Martin les Saint-Marien.*
- ◆ *la maison dite "Villa Saïgon" et son parc au n°17 rue Saint-Martin les Saint-Marien.*
- ◆ *la maison et le parc du n°19 avenue Jean Jaurès et celle du n°22.*
- ◆ *la maison et le parc du 17 avenue de la Tournelle.*
- ◆ *les maisons des n°33, 53 et 57 avenue de la Tournelle.*
- ◆ *le jardin de la maison du 7 rue Etienne Dolet*
- ◆ *le Château de Sparre 23 avenue Gambetta et son parc (inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, déjà évoqué).*
- ◆ *le groupe de maisons ouvrières du 1 au 9 rue de Sparre.*
- ◆ *les maisons des n°9 et 12 rue des Près Coulons.*
- ◆ *la maison du 11 et 13 rue Paul Doumer.*
- ◆ *la maison du 33 bis avenue Gambetta.*
- ◆ *la maison du 14 rue Léon Bourgeois qui possède une exceptionnelle décoration.*
- ◆ *la Gare SNCF, dont les façades assez monumentales de style fin de siècle, bien que terminées en 1927, ont été revêtues d'un enduit avec des parements de pierre de taille blanche.*
- ◆ *l'Hôtel Consulaire (Chambre de Commerce) en bordure de la rue Etienne Dolet et Parc de Roscoff érigé en 1982 (architectes ARSENE - HENRY). Ce bâtiment est souvent confondu avec une église moderne.*
- ◆ *le parc de la résidence de la Tournelle, sur l'emplacement de l'ancienne Abbaye Saint-Martin les Saint-Marien dont on peut voir un pilier formé d'un faisceau de colonnes de style renaissance qui est le seul vestige encore présent de l'église.*



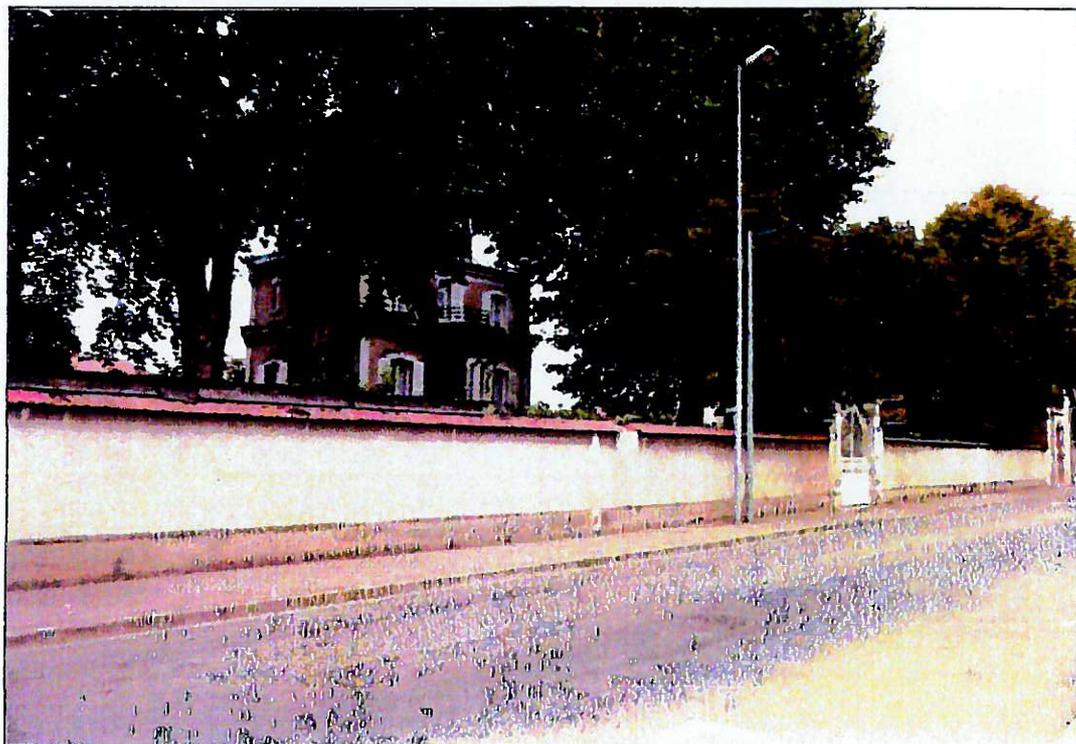


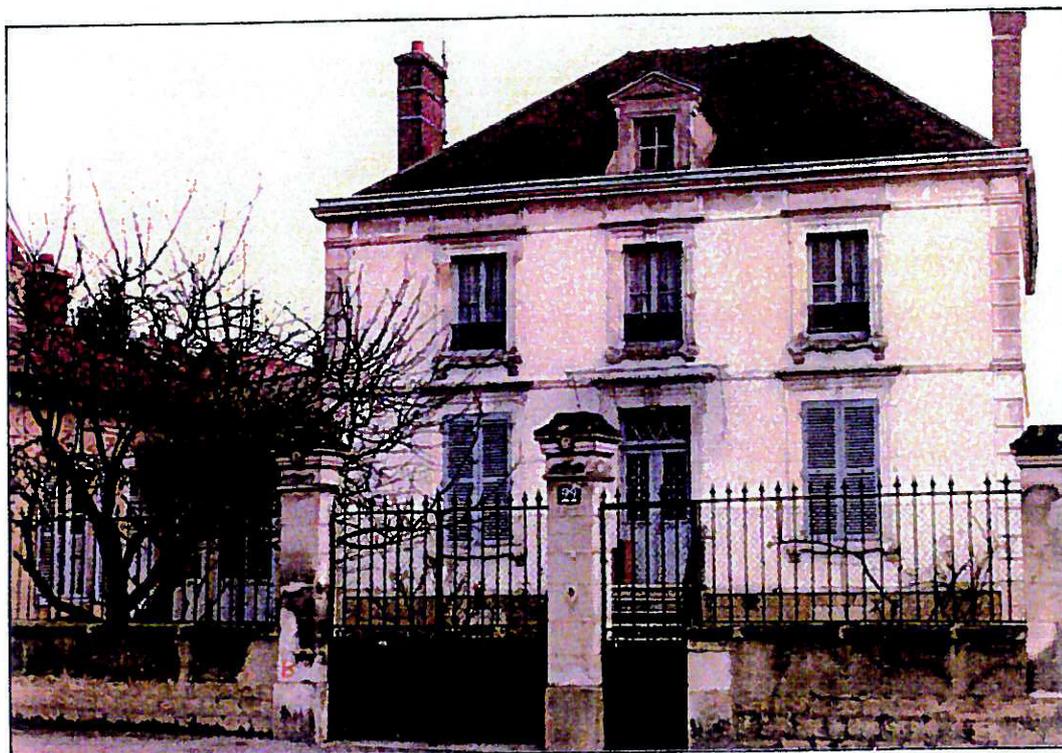
RESIDENCE DE LA TOURNELLE ET SON PARC



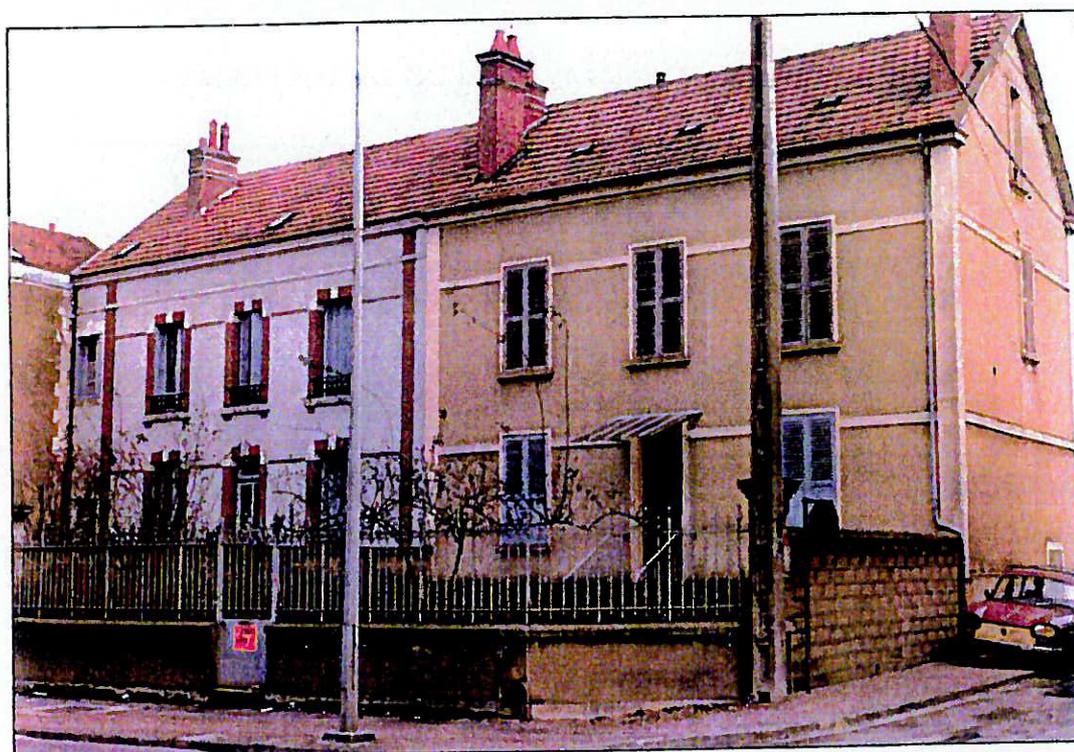


**PROPRIETE 17 AVENUE DE LA TOURNELLE**



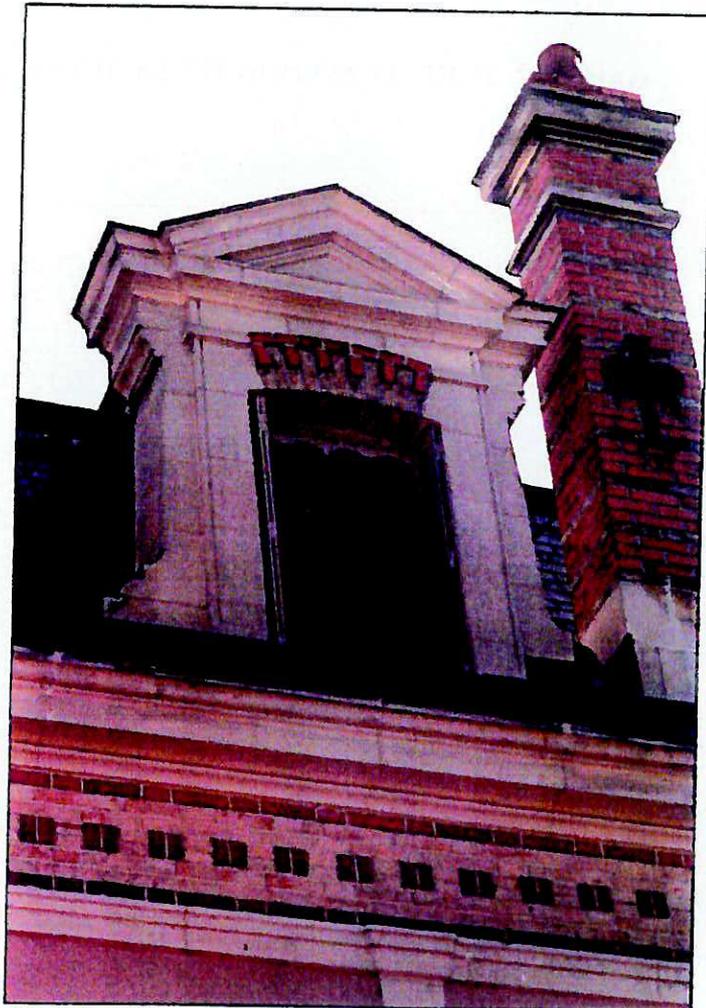


IMMEUBLES AVENUE JEAN JAURES



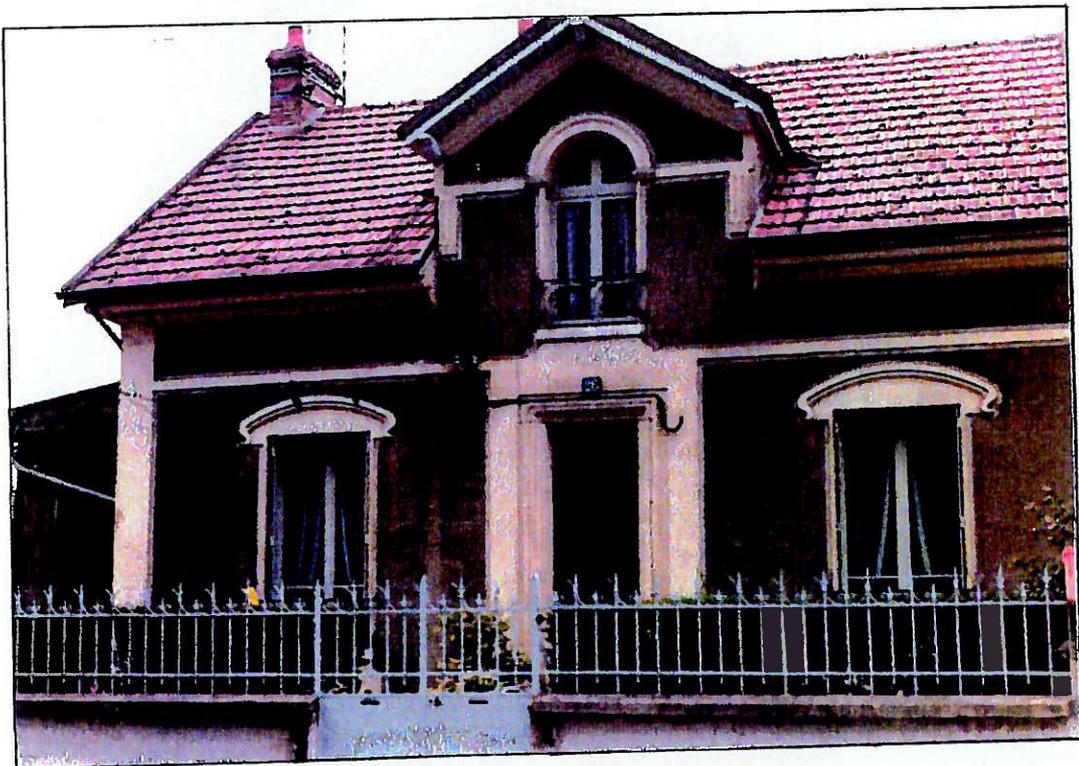


IMMEUBLE 27 AVENUE JEAN JAURES





MAISONS 26 ET 33 AVENUE DE LA TOURNELLE

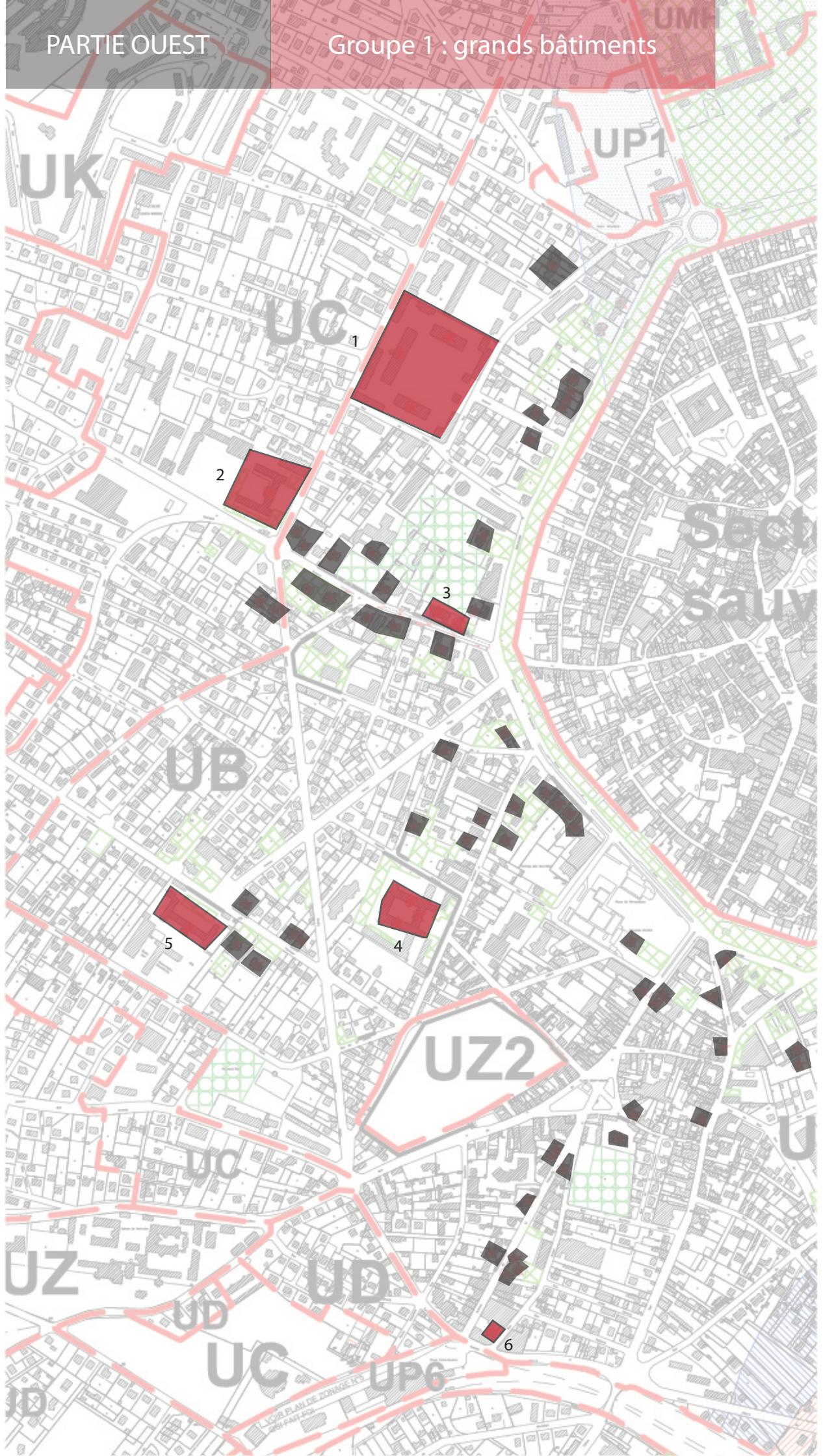






PARTIE OUEST







**Localisation :** 23 rue Faidherbe  
**Descriptif :** zone composée de 3 bâtiments répertoriés comme éléments de patrimoine.



**Localisation :** 4 avenue Denfert Rochereau  
**Descriptif :** Collège Denfert-Rochereau



**Localisation :** Avenue Foch  
**Descriptif :** Hôtel particulier «Le Parc des Maréchaux» avec sa dépendance.



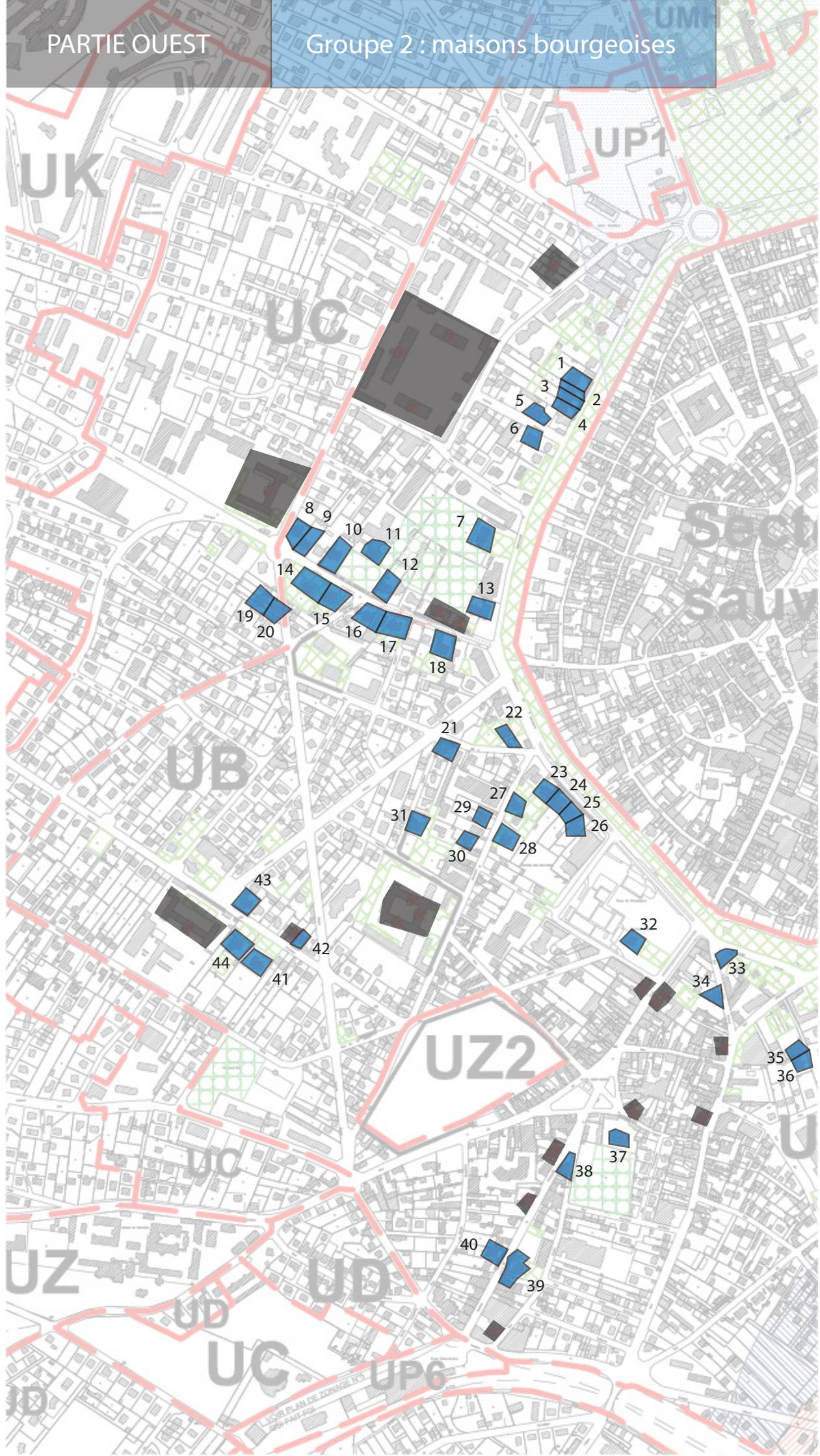
**Localisation :** Rue des Moreaux  
**Descriptif :** École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Zone composée de 3 bâtiments répertoriés comme éléments de patrimoine.



**Localisation :** 18 rue de l'École Normale  
**Descriptif :** Agence Régionale de Santé de Bourgogne



**Localisation :** 12 avenue de la Puisaye  
**Descriptif :** Entreprises et local bio à proximité. Zone de bureaux.





**Localisation :** boulevard Vauban  
**Descriptif :** maison bourgeoise avec deux dépendances.



**Localisation :** boulevard Vauban



**Localisation :** boulevard Vauban



**Localisation :** boulevard Vauban



**Localisation :** avenue Marceau



**Localisation :** avenue Marceau



**Localisation :** boulevard Vauban



**Localisation :** avenue Foch



**Localisation :** avenue Foch



10

**Localisation :** avenue Foch



11

**Localisation :** avenue Foch



12

**Localisation :** avenue Foch



13

**Localisation :**  
boulevard Vauban  
**Descriptif :** Syndicat  
Départemental d'Énergies de  
l'Yonne.



14

**Localisation :** avenue Foch



15

**Localisation :** avenue Foch



16

**Localisation :** avenue Foch



17

**Localisation :** avenue Foch



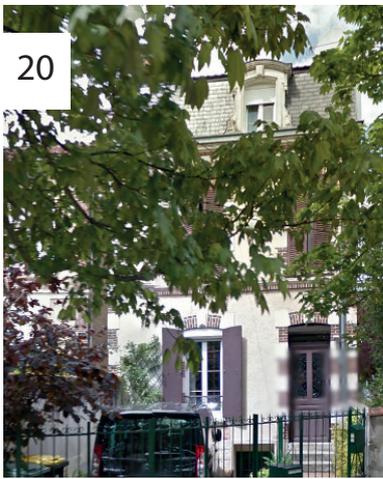
18

**Localisation :** avenue Foch  
**Descriptif :** maison  
bourgeoise avec deux  
dépendances.



19

**Localisation :** avenue Hoche



20

**Localisation :** avenue Hoche  
**Descriptif :** maison  
bourgeoise avec deux  
dépendances.



21

**Localisation :** rue Bobillot



22

**Localisation :** boulevard du 11  
novembre



23

**Localisation :** boulevard du 11  
novembre  
**Descriptif :** maison  
bourgeoise avec deux  
dépendances.



24

**Localisation :**  
boulevard du 11 novembre



25

**Localisation :**  
boulevard du 11 novembre  
**Descriptif :** maison bourgeoise  
avec deux dépendances.



26

**Localisation :**  
boulevard du 11 novembre



27

**Localisation :** rue des Moreaux  
**Descriptif :** maison bourgeoise avec une dépendance.



28

**Localisation :** rue des Moreaux  
**Descriptif :** maison bourgeoise avec une dépendance.



29

**Localisation :** rue des Moreaux



30

**Localisation :** rue des Moreaux



31

**Localisation :** rue des Moreaux



32

**Localisation :**  
place de l'arquebuse



33

**Localisation :** boulevard Davout



34

**Localisation :** rue Aristide Briand



35

**Localisation :** rue d'Eckmuhl



36

**Localisation :** rue d'Eckmuhl



37

**Localisation :** rue Emile Lorin



38

**Localisation :**  
avenue de la Puisaye



39

**Localisation :**  
avenue de la Puisaye  
**Descriptif :** maison bourgeoise  
avec deux dépendances  
identifiées comme éléments de  
patrimoine.



40

**Localisation :** avenue de la Puisaye



41

**Localisation :** avenue Pasteur



42

**Localisation :** avenue Pasteur



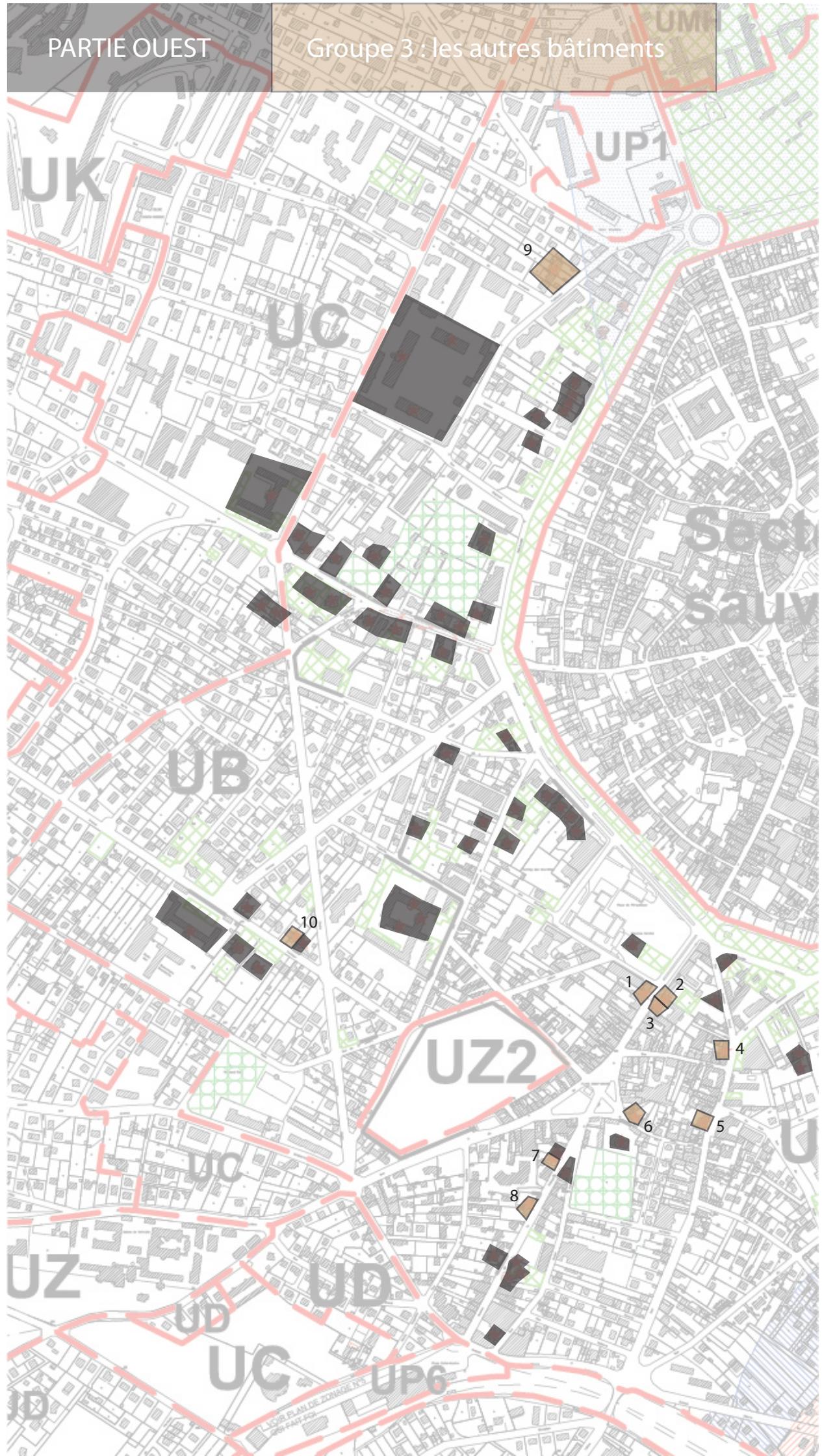
43

**Localisation :** avenue Pasteur



44

**Localisation :** avenue Pasteur





**Localisation :** rue du 24 août



**Localisation :** rue du Bourneuil



**Localisation :** rue du 24 août



**Localisation :** rue du 24 août



**Localisation :** rue du 24 août  
**Descriptif :**



**Localisation :** rue Émile Lorin



**Localisation :**  
avenue de la Puisaye



**Localisation :** avenue Pasteur

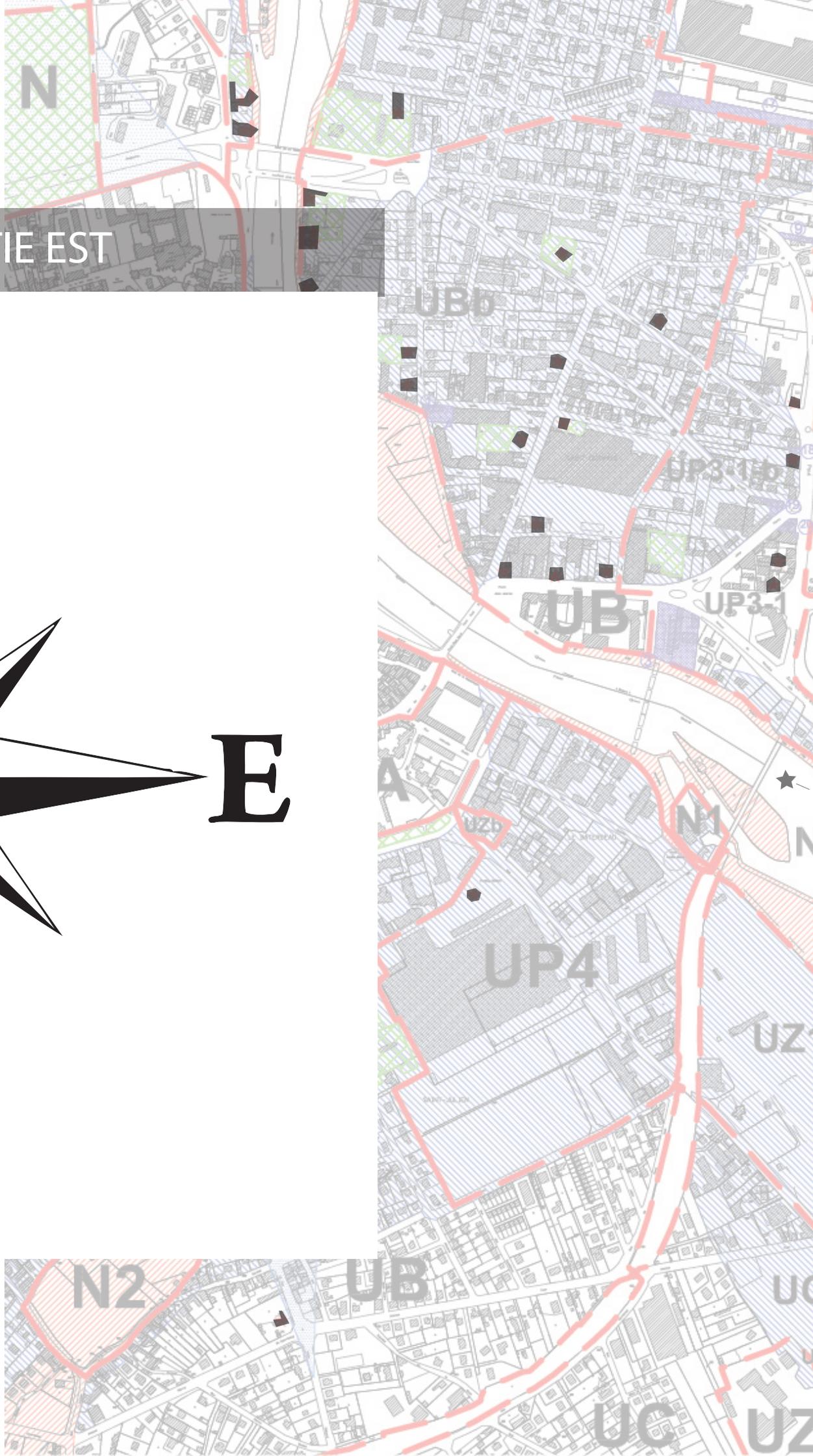


**Localisation :**  
avenue de la Puisaye



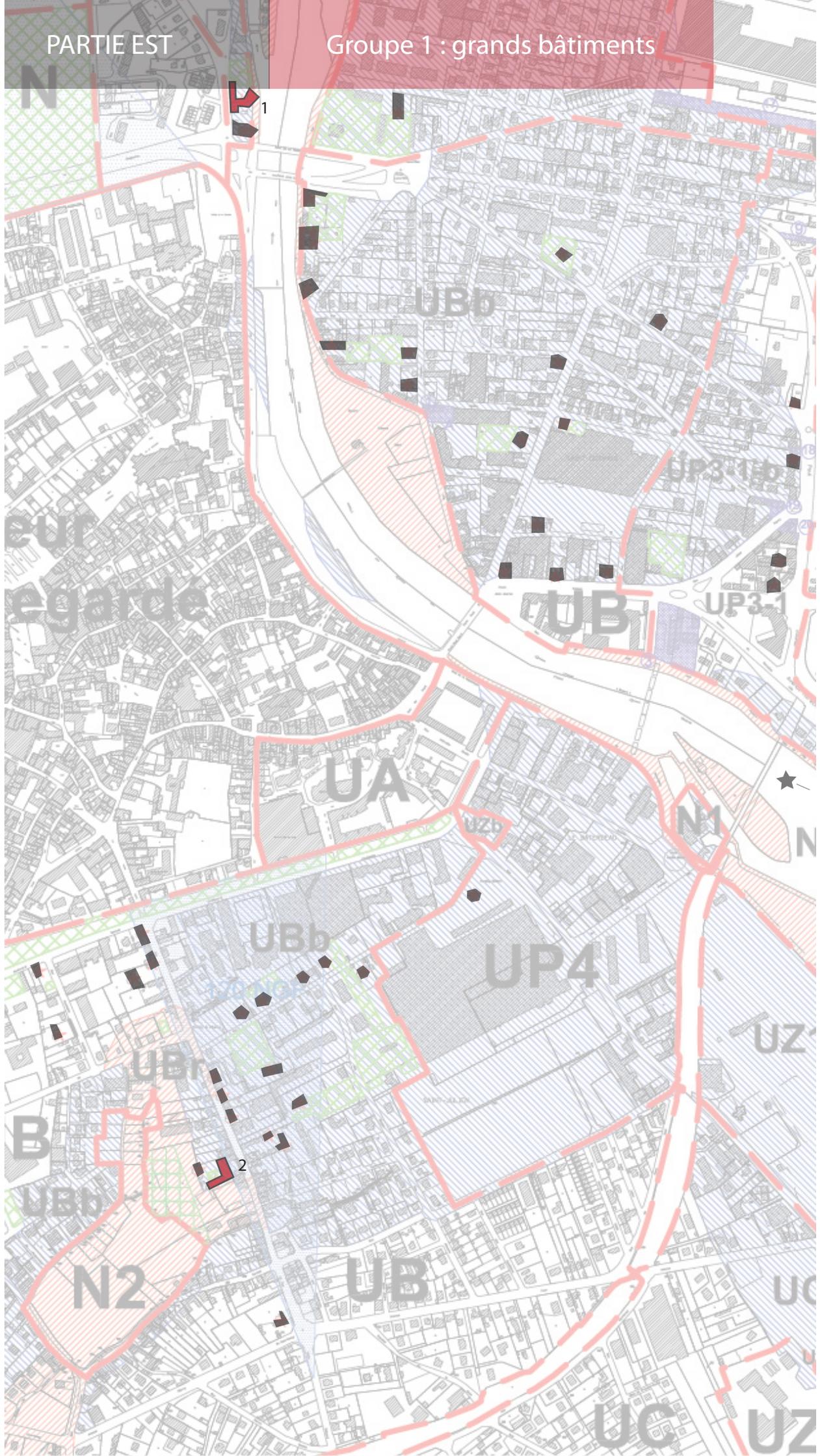
**Localisation :** rue Faidherbe





PARTIE EST







**Localisation :**

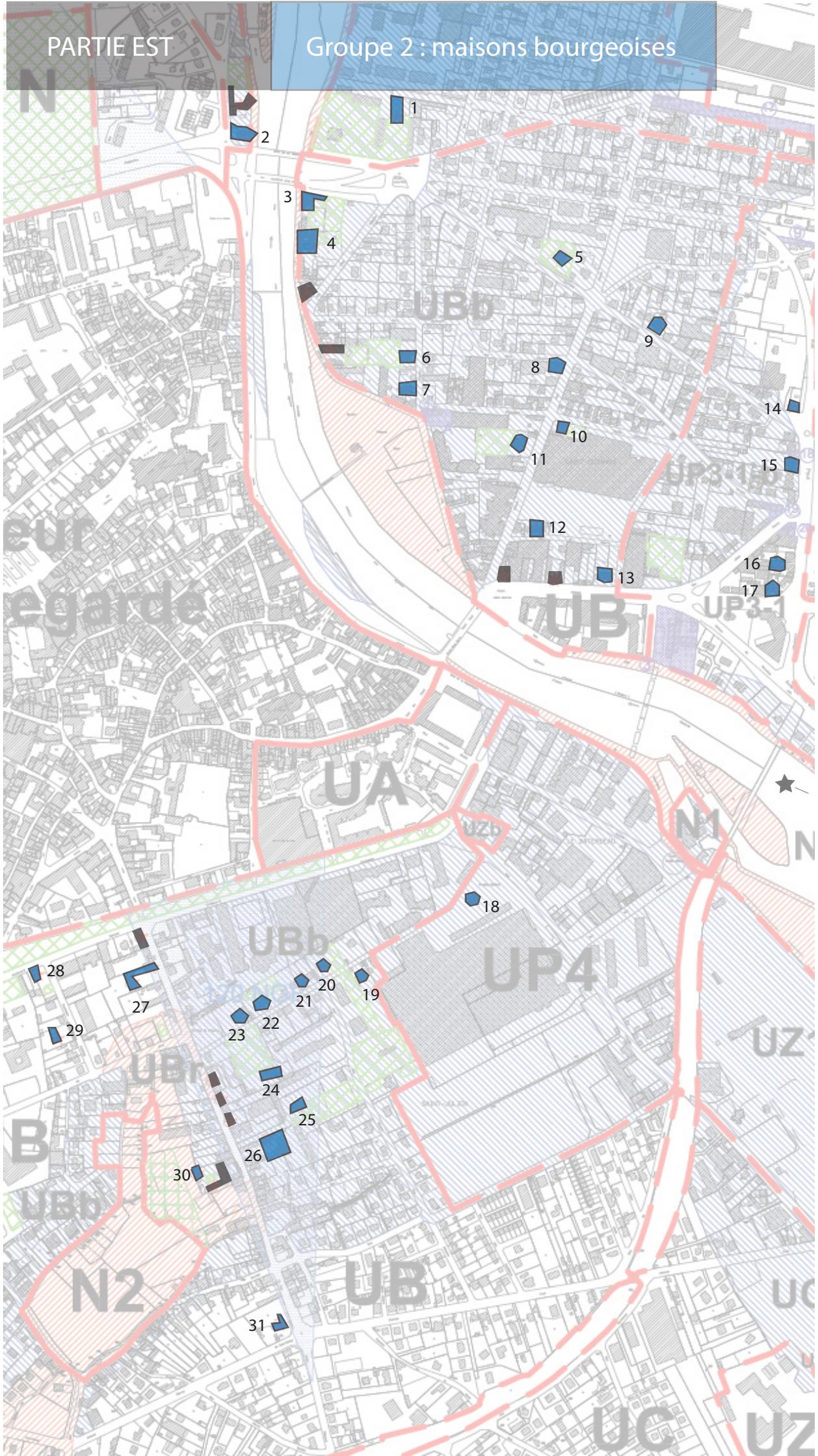
avenue des Clairions

**Descriptif :**

Chambre des Notaires de  
Yonne



**Localisation :** rue Louis Richard





1

**Localisation :**  
rue du Moulin du Président



2

**Localisation :**  
avenue des Clairions



3

**Localisation :** rue Saint-Martin  
les Saint-Mariens  
**Descriptif :**  
maison bourgeoise avec une  
dépendance.



4

**Localisation :** rue Saint-Mar-  
tin les Saint-Mariens  
**Descriptif :** maison  
bourgeoise avec une  
dépendance.



5

**Localisation :** avenue de la  
Tournelle



6

**Localisation :**  
rue Etienne Dolet



7

**Localisation :**  
rue Etienne Dolet



8

**Localisation :**  
avenue Jean Jaurès



9

**Localisation :**  
rue de la Tournelle



10

**Localisation :**  
rue de la Tournelle



11

**Localisation :**  
rue de la Tournelle



12

**Localisation :**  
rue de la Tournelle



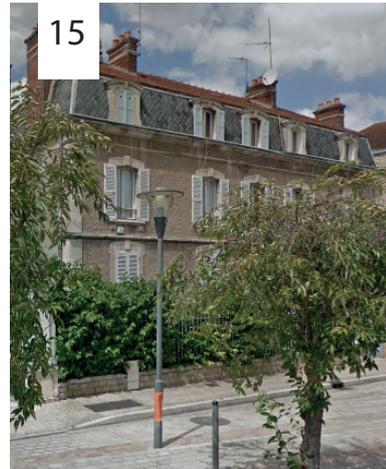
13

**Localisation :** rue de Sparre



14

**Localisation :**  
avenue de la Tournelle



15

**Localisation :** rue Paul Doumer



16

**Localisation :**  
rue Léon Bourgeois



17

**Localisation :** avenue Gambetta



**Localisation :** rue Gérot



**Localisation :** rue Gérot



**Localisation :** rue Gérot



**Localisation :** rue Gérot



**Localisation :** rue Gérot



**Localisation :** rue Gérot



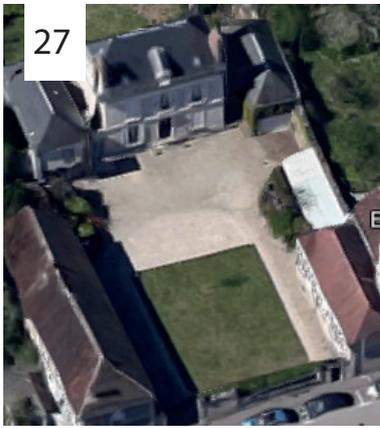
**Localisation :** rue Gérot



**Localisation :** rue Louis Richard



**Localisation :** rue Louis Richard



27

**Localisation :** Rue Louis Richard  
**Descriptif :** maison bourgeoise avec une dépendance.



31

**Localisation :** rue Louis Richard



28

**Localisation :**  
boulevard Davout  
**Descriptif :** maison bourgeoise avec une dépendance.



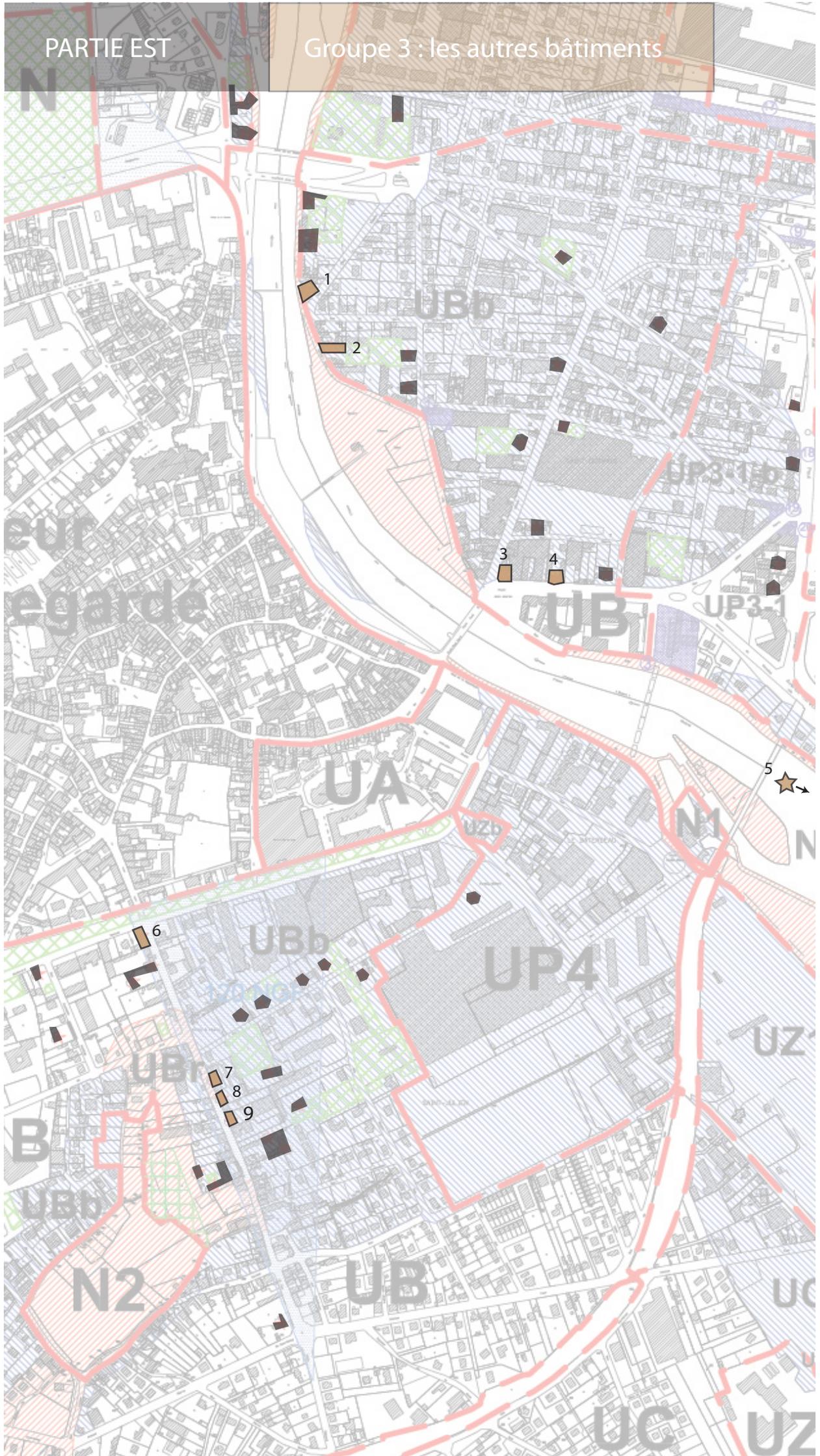
29

**Localisation :**  
rue Comtesse Mathilde



30

**Localisation :** rue Louis Richard





**Localisation :** rue Saint-Martin  
les Saint-Marien



**Localisation :**  
rue de l'île aux plaisirs



**Localisation :** rue Saint-Martin  
les Saint-Marien



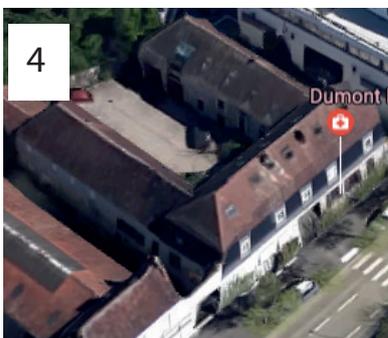
**Localisation :**  
rue Louis Richard



**Localisation :**  
avenue Gambetta



**Localisation :**  
rue Louis Richard



**Localisation :**  
avenue Gambetta